

Min Reuchamps  
Geoffrey Grandjean  
Élodie Flaba



# « Dessinez la Belgique »

Comment de jeunes Belges  
francophones voient le fédéralisme



Les Editions de l'Université de Liège

## « Dessinez la Belgique »

Min Reuchamps, Geoffrey Grandjean et Élodie Flaba

« Dessinez la Belgique », telle était l'unique consigne que 234 étudiants en sciences politiques, humaines ou sociales ont reçue le 4 décembre 2008 dans un auditoire de l'Université de Liège. En plus de dessiner la Belgique, il était demandé à ces jeunes citoyens de répondre à un court questionnaire visant à mieux connaître leurs perceptions du fédéralisme belge et leur vision de l'avenir du pays. Partant de ces riches données, ce livre explore les représentations, perceptions et préférences fédérales de ces jeunes Belges francophones qui ont grandi sous l'ère du fédéralisme et qui seront appelés à dessiner la Belgique de demain.

*Diplômé en sciences politiques de l'Université de Liège et de Boston University, **Min Reuchamps** est Aspirant du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS au Département de Science politique de l'Université de Liège.*

*Diplômé en sciences politiques de l'Université de Liège et du Collège d'Europe (Bruges), **Geoffrey Grandjean** est Aspirant du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS au Département de Science politique de l'Université de Liège.*

*Diplômée en sciences politiques de l'Université libre de Bruxelles, **Élodie Flaba** est Assistante au Département de Science politique de l'Université de Liège.*



Les Editions de l'Université de Liège



**« Dessinez la Belgique »**

Cet ouvrage a été financé par  
l'Unité de politologie générale  
du Département de Science poli-  
tique de l'Université de Liège

---

## Les Éditions de l'Université de Liège

Boulevard Frère-Orban, 31  
4000 Liège (Belgique)  
Tél. : + 32 (0)4 254 25 20  
Fax : + 32 (0)4 254 24 40  
Courriel : [editulg.cefal@skynet.be](mailto:editulg.cefal@skynet.be)  
<http://www.editulg.ulg.ac.be>

---

© 2009



Les Éditions de l'Université de Liège

Tous droits de reproduction,  
d'adaptation et de traduction  
réservés pour tous pays.

---

Ouvrage mis en page par l'auteur  
Imprimé en Belgique

---

D/2009/8886/7  
ISBN : 978-2-87456-086-6

---

**Min Reuchamps  
Geoffrey Grandjean  
Élodie Flaba**

**« Dessinez la Belgique »**

*Comment de jeunes Belges  
francophones voient le fédéralisme*



Les Editions de l'Université de Liège



# Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier les 234 étudiantes et étudiants du cours d'*Introduction à la science politique* qui ont gentiment accepté de jouer le jeu de « Dessinez la Belgique » et de répondre au questionnaire – sans aucune contrepartie comme un point bonus à l'examen. L'ensemble de ce projet repose sur la volonté de réfléchir sur leurs dessins et perceptions de la Belgique ainsi que sur leurs préférences pour l'avenir de ce pays.

Par ailleurs, nos remerciements vont également aux différentes personnes qui ont pris le temps de relire tout ou partie du manuscrit et de nous faire part de leurs commentaires avisés. Nous sommes très reconnaissants à Bernard DE PLAEN, Jérémy DODEIGNE, Catherine JOUCK, Aymeric PARANT et Bruno SCIANNAMEA pour leur regard neuf sur notre projet.

Nos collègues du Département de Science politique de l'Université de Liège nous ont permis d'affiner cette recherche présentée une première fois lors d'un séminaire départemental. Pour leurs commentaires stimulants à différents stades de nos réflexions, nous tenons à remercier Sébastien BRUNET, Vincent COBUT, Teresa ELOLA CALDERON, Marius KAMBAJI LUMU, Grégory PIET et Sylvain PAILE.

Enfin, la publication de ce livre n'aurait pas pu être possible sans le soutien de l'Unité de politologie générale du Département de Science politique de l'Université de Liège et de son responsable, Bernard FOURNIER, tout au long de ce projet.

Il va de soi que les imperfections de ce livre ainsi que les erreurs qu'on pourrait y trouver relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Min REUCHAMPS, Geoffrey GRANDJEAN et Élodie FLABA





# Sommaire

<b>Préface</b>	
<b>La passion de la recherche</b>	<b>9</b>
<b>Introduction</b>	
<b>La Belgique sous l'ère du fédéralisme</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre 1</b>	
<b>234 jeunes de la « génération F » et leurs dessins de la Belgique</b>	<b>25</b>
Encadré 1 Le questionnaire	49
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Analyse dialectique des perceptions et des représentations fédérales</b>	<b>51</b>
Encadré 2.1 Les qualités du système fédéral actuel	79
Encadré 2.2 Les défauts du système fédéral actuel	83
<b>Chapitre 3</b>	
<b>Préférences pour l'avenir de la Belgique</b>	<b>87</b>
Encadré 3 Des rhétos dessinent la Belgique	119
<b>Conclusion</b>	
<b>« Génération F » et fédéralisme en Belgique</b>	<b>125</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>135</b>
<b>Liste des figures</b>	<b>145</b>
<b>Liste des graphiques</b>	<b>147</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>149</b>
<b>Table des matières</b>	<b>151</b>



# Préface

## La passion de la recherche

Sans cette singulière ivresse dont se moquent tous ceux qui restent étrangers à la science, sans cette passion, [...] tu ne posséderas jamais la vocation du savant et tu ferais mieux de t'engager dans une autre voie. Car rien n'a de valeur, pour l'homme en tant qu'homme, qu'il ne peut faire avec passion.

Max WEBER, *Le savant et le politique*.

Un professeur de science politique enseignant devant une classe de 100, 200 ou 300 étudiants sait d'instinct qu'il dispose devant lui d'un « matériau » de recherche privilégié. La diversité des points de vue émis par les jeunes, les questions qu'ils posent, leurs réactions, toutes ces interactions encouragent le sociologue à profiter de la chance qui s'offre à lui pour aller plus loin et retrouver ses instincts de chercheur. Distribuer des questionnaires, entre autres, peut être tentant, surtout s'il peut bénéficier de la collaboration d'autres collègues pour toucher un nombre satisfaisant d'étudiants.

Or, il n'osera souvent pas.

Pour toutes sortes de raisons, bonnes ou mauvaises, le matériau qui s'offre à lui ne sera pas toujours exploité. Heureusement, il arrive que de jeunes chercheurs, souvent plus téméraires, proposent au professeur d'ouvrir sa classe à une enquête. Certes, ils demeurent conscients des limites de ce terrain : des étudiants, surtout en sciences politiques et sociales, sont loin d'être représentatifs de la population étudiante et encore moins de la jeunesse belge. Toutefois, ces jeunes chercheurs arrivent avec une idée neuve, qu'ils aimeraient tester, et souhaiteraient recueillir des données pour *faire réfléchir*.

C'est exactement la démarche qu'ont adoptée Min REUCHAMPS, Geoffrey GRANDJEAN et Élodie FLABA, démarche qui est à la base du présent ouvrage. Le terrain est limité, mais il est de

« Dessinez la Belgique »

qualité pour leur démonstration. Car l'intérêt de leur travail ne repose pas sur la représentativité, mais sur leur intuition. En utilisant des « cartes mentales », ces trois jeunes chercheurs mettent au jour différentes *images* du fédéralisme en Belgique. Ainsi, à l'aide d'une simple consigne, celle de « Dessinez la Belgique », ils montrent la diversité de représentations que ces jeunes étudiants – *a priori* plus informés que la plupart – peuvent avoir du pays et, par delà, de son système fédéral. Et les résultats sont surprenants.

En lisant leur travail, je ne pouvais que repenser à la démarche empirique d'Annick PERCHERON, une des chercheuses qui a le plus marqué les études de socialisation politique en langue française. Pour construire son ouvrage fondateur sur *L'univers politique des enfants*, PERCHERON n'avait comme base empirique que deux groupes d'enfants dans deux écoles de la banlieue parisienne et qu'une liste d'une centaine de mots pour observer les associations verbales spontanées. *Qu'une centaine de mots ?* Loin d'être une limitation, toute la richesse de la recherche et de la réflexion se retrouvait dans ce protocole. Elle avait su oser. Avec rigueur et esprit critique, Annick PERCHERON « a su tirer un parti remarquable » de ce matériel, comme le notait son préfacier. Il en va certainement de même du travail que Min, Geoffrey et Élodie présentent dans cet ouvrage.

Si ce dernier est marqué par l'originalité et la qualité de la recherche, il l'est aussi par l'enthousiasme qui a motivé cette équipe au cours des cinq derniers mois. Il se retrouve même dans les encarts méthodologiques qui ont été ajoutés après chaque chapitre : ainsi, l'encadré du dernier chapitre, qui décrit déjà l'utilisation du protocole sur un autre terrain, est à lui seul une ouverture à l'esprit même de recherche. Car leur enquête, il ne faut pas s'y méprendre, ne se termine pas avec cet ouvrage ; ce dernier ne constitue qu'un jalon de la réflexion théorique permettant de renouveler notre perception du fédéralisme en Belgique.

Ces jeunes chercheurs, à n'en pas douter, sont des passionnés. Leur travail novateur mérite toute notre attention.

Bernard FOURNIER

Chargé de cours au Département de Science politique

# Introduction

## La Belgique sous l'ère du fédéralisme

Depuis maintenant quinze années, les Belges vivent officiellement dans un État fédéral composé des Communautés et des Régions. Parmi l'ensemble des citoyens, les plus jeunes d'entre eux ont ainsi grandi sous l'ère du fédéralisme, dans un univers politique bien différent de celui qu'ont connu leurs parents et leurs grands-parents. Sans conteste, avec trois « ordres » de gouvernement distincts – ce que nous appelons l'État fédéral ou l'Autorité fédérale, les Communautés et les Régions –, le système fédéral belge tel que nous le connaissons aujourd'hui diffère largement du système unitaire et son seul gouvernement national. Se retrouver dans cet environnement fédéral demande un effort permanent de compréhension de la part des citoyens de tout âge d'autant plus que la dynamique fédérale belge est agitée par des relations communautaires parfois – souvent osent certains – tumultueuses entre les néerlandophones et les francophones ou, d'autres préféreront, entre les Flamands et les Wallons.

Le fédéralisme en Belgique fait débat depuis de nombreuses années ; en fait, depuis le début du processus progressif de fédéralisation de l'État unitaire à partir de la fin des années 1960. Des deux côtés de la frontière linguistique, il n'est pas rare que les citoyens, en famille ou entre amis, évoquent les tensions communautaires et même l'avenir de leur pays. Dans ce contexte, nous avons voulu nous pencher sur les perceptions et les préférences « fédérales » des citoyens belges et plus particulièrement des plus jeunes d'entre eux, ceux qui ont presque toujours vécu sous l'ère du fédéralisme. Optant pour une approche exploratoire, nous avons demandé à quelques jeunes issus de cette génération du fédéralisme, que nous qualifions de « génération F », de « Dessinez la Belgique »... tout simplement.

## « Dessinez la Belgique »

Ainsi, le 4 décembre 2008, au début d'un cours d'*Introduction à la science politique* dispensé à l'Université de Liège, les 234 étudiants présents, pour la majorité en première année de sciences politiques, humaines ou sociales et pour le reste en deuxième année en communication et en droit, ont reçu pour unique consigne de « Dessinez la Belgique »<sup>1</sup> sur une feuille A4 vierge qui leur était distribuée<sup>2</sup>. En outre, au verso de cette feuille, étaient posées 19 questions ouvertes et fermées visant à mieux connaître les perceptions et les préférences fédérales des étudiants ainsi que leur profil sociodémographique. En se basant sur cette approche exploratoire du fédéralisme belge, cet ouvrage vise donc à étudier les représentations, les perceptions et les préférences que ces jeunes Belges ont de leur pays et de son avenir<sup>3</sup>.

Les 234 jeunes interrogés, on l'aura remarqué d'emblée, ne constituent pas un échantillon représentatif et aléatoire des jeunes de la « génération F ». Ce groupe de répondants n'a, toutefois, pas été sélectionné pour sa représentativité – il aurait d'ailleurs fallu au minimum doubler la taille de l'échantillon et sortir des murs de l'université – mais bien pour un double objectif méthodologique.

Parmi les jeunes de la « génération F », nous avons opté pour des étudiants suivant un cursus en sciences humaines et sociales au sens large parce que ces derniers s'intéressent plus – ou en tout cas sont censés s'intéresser plus – à la politique que d'autres jeunes du même âge. Il est, en effet, souvent constaté que les citoyens et plus particulièrement les jeunes citoyens s'intéressent et connaissent peu

---

<sup>1</sup> Initialement, la consigne « Dessine-moi la Belgique », par analogie à la demande du Petit Prince de se voir dessiner un mouton, avait retenu notre attention. Toutefois, Pierre KROLL et Pierre BOUILLON ayant opté en 2007 pour cette phrase pour le titre d'un ouvrage humoristique (2007), nous avons préféré la consigne « Dessinez la Belgique ». Ceci dit, cette consigne a l'avantage d'être plus neutre puisque le « moi » n'apparaît plus et de mieux coller avec la réalité universitaire puisque la forme polie est utilisée.

<sup>2</sup> Dans le premier chapitre, nous revenons plus en détail sur le choix du groupe étudié et ses caractéristiques.

<sup>3</sup> Nos premières réflexions sur cette question ont conduit à la rédaction d'un rapport (Reuchamps *et al*, 2008) et à la publication prochaine d'un article dans la *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège* (Grandjean *et al*, à paraître en 2009).

la politique et le système politique (voyez notamment Claes *et al*, 2006 ; Fournier et Reuchamps, 2008a). Or, interroger des répondants qui sont peu ou pas informés est généralement peu pertinent, même si cela se fait, et ne permet pas de saisir les « véritables » préférences de ceux-ci<sup>4</sup>. Travailler avec des étudiants – un peu plus – intéressés et déjà informés offre donc la possibilité de contourner cet écueil méthodologique. À l'inverse, cependant, pour éviter d'interroger des jeunes trop spécialisés et, surtout, pour assurer une certaine diversité parmi les répondants, nous avons retenu des étudiants en première – voire en deuxième pour certains – année d'université qui constituent incontestablement la population la plus hétérogène parmi les étudiants universitaires. Nous reviendrons, dans le premier chapitre, plus en détail sur le choix de ce groupe et sur les caractéristiques de celui-ci.

On l'imagine aisément et nous l'illustrerons abondamment, les résultats obtenus lors de cette recherche inédite sont très riches et diversifiés. En effet, appliquant consciencieusement cette consigne inhabituelle et très large de « Dessinez la Belgique » sur la feuille A4 vierge qui leur était fournie, certains étudiants ont dessiné le contour de la Belgique, d'autres ont complété cette représentation (carto)graphique avec quelques détails dont la mer du Nord, la frontière linguistique, Bruxelles ou Liège, d'autres encore ont préféré une représentation plus symbolique en dessinant, par exemple, un lion – flamand –, un coq – wallon –, un terrain de foot ou une boîte vide. Les réponses aux questions fermées et aux questions ouvertes offrent aussi une grande diversité que nous ne manquerons pas d'exposer au fil du livre.

Ainsi, la combinaison des dessins de la Belgique, d'une part, et des réponses au questionnaire, d'autre part, devrait permettre de mieux connaître et comprendre les représentations, les perceptions ainsi que les préférences fédérales de jeunes citoyens belges qui ont presque toujours vécu dans un système fédéral. Cet exercice

---

<sup>4</sup> C'est pourquoi plusieurs chercheurs en sciences politiques et sociales ont développé au cours des vingt dernières années des outils permettant de mesurer des opinions informées plutôt que des opinions prises sans aucune information commune préalable (voyez, par exemple, sur ce sujet : Fishkin, 1995 ; Neijens, 1987 ; Reuchamps, 2008a).

d'analyse est essentiel puisque la bonne compréhension du système politique, en particulier par les jeunes citoyens, est l'une des conditions pour une saine dynamique démocratique pour les années à venir.

Avant d'entreprendre cette analyse croisée, il est opportun de replacer notre recherche dans son contexte historique et politique : l'ère du fédéralisme. Les étudiants que nous avons interrogés ont grandi au sud de la frontière linguistique et dans un système fédéral qui avait déjà pris la forme que nous lui connaissons actuellement – même si celui-ci a continué à évoluer et semble devoir encore changer au cours des prochaines années. Rappelons brièvement d'abord les raisons principales qui ont conduit à la transformation de l'État unitaire belge en une fédération avant d'évoquer la structure et la dynamique fédérale actuelles.

## 1. Avant le fédéralisme

La fédération belge est le fruit d'une longue et lente évolution – toujours en cours actuellement – qui a vu la fédéralisation de l'État unitaire belge en un État fédéral<sup>5</sup>. Au cœur de cette transformation progressive se trouvent les relations entre les deux grandes communautés belges : les néerlandophones, au Nord – qui représentent environ 60 % des 10 millions de Belges –, et les francophones, au Sud comptant pour environ 40 % de la population. Une troisième communauté, les germanophones, vit à l'est du pays et regroupe approximativement 70 000 âmes.

---

<sup>5</sup> En Belgique et en Belgique francophone en particulier, le terme fédération est peu utilisé lorsqu'on réfère au système fédéral ; on parle habituellement de l'État fédéral, utilisant le mot fédération pour d'autres usages politiques, par exemple, une fédération de partis telle que la fédération PRL-FDF-MCC qu'est le Mouvement réformateur (MR) ou les fédérations provinciales et régionales des partis politiques ; on trouve aussi le mot fédération – et c'est son sens le plus souvent entendu en Belgique – dans l'intitulé d'organismes (para-)politiques qui fédèrent généralement plusieurs organisations comme les syndicats (la Fédération Générale du Travail de Belgique ou FGTB, par exemple) ou les fédérations patronales (pensons notamment à la Fédération des entreprises de Belgique ou FEB).



Née sous le signe de l'unitarisme, la Belgique a été gouvernée dans le cadre d'un État unitaire<sup>6</sup> pendant 140 ans avant de se fédéraliser progressivement à la fin des années 1960 et d'embrasser officiellement, dans sa Constitution, le fédéralisme en 1993. Comment expliquer cette vague de réformes de l'État à la fin du XX<sup>e</sup> siècle qui ont indéniablement changé le visage institutionnel du pays ? Pour répondre, même brièvement, à cette question, il est utile de repartir de la formation de la Belgique en 1830, suite à la séparation des provinces du sud du reste du Royaume des Pays-Bas (Mabille, 2000 : 87-97). Dès l'origine, la population de ce nouvel État belge indépendant se compose de trois groupes linguistiques différents et inégaux. Ainsi, lors du premier recensement décennal, parmi les 4 337 196 Belges, 57 % s'expriment dans des dialectes d'origine germanique – connus sous le nom générique de flamand – au Nord, 42 % dans des dialectes d'origine romane au Sud et 1 % une autre langue, surtout l'allemand (Reuchamps, 2007 : 606 ; Zolberg, 1974 : 181). Pourtant, la langue dominante est le français même si seulement 10 à 15 % de la population l'utilise uniquement (Zolberg, 1976). Le français constitue véritablement la langue du pouvoir, dans un État unilingue francophone (Reuchamps, à paraître en 2009).

En réaction à cette domination linguistique du français, un mouvement flamand se développe et milite pour la reconnaissance du néerlandais comme langue publique en Flandre. Graduellement, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le néerlandais est reconnu comme langue d'usage dans les affaires publiques et l'enseignement. Au sud du pays, où la majorité parle des dialectes wallons ou le

---

<sup>6</sup> Dès 1830, en plus des institutions nationales (le Parlement et le gouvernement principalement), les provinces et les communes – dont la création est antérieure à l'indépendance de la Belgique – exercent, sur leur territoire, certaines compétences. Toutefois, cet exercice se fait *sous la tutelle* d'une autorité supérieure, à l'époque le gouvernement national. On parle ici de décentralisation administrative. Ce phénomène de délégation de pouvoir – qui existe encore actuellement, bien que ce soient les Régions qui exercent maintenant la tutelle sur les pouvoirs locaux – ne doit pas être confondu avec l'exercice du pouvoir fait par les entités fédérées, en Belgique les Régions et les Communautés, puisque celles-ci jouissent dans leur champ de compétences de la pleine souveraineté et ne sont donc pas sous la tutelle d'une autorité supérieure.

français, une certaine tension linguistique se fait également sentir et transparaît singulièrement d'une lettre restée célèbre de Jules DESTREE adressée au roi Albert I<sup>er</sup> dans laquelle il écrivait en 1912 : « Sire, il n'y a pas de Belges, il n'y a que des Wallons et des Flamands ». Mais c'est en Flandre que les revendications sont les plus fortes et trouveront écho dans deux grandes vagues de législations linguistiques dans les années 1920-1930 et dans les années 1950-1960. Cette dernière vague fixe définitivement – ou bétonne comme on dit en Belgique – le tracé de la frontière linguistique et corollairement celui des quatre régions linguistiques : la région de langue néerlandaise au Nord, la région de langue française au Sud, la région de langue allemande à l'Est et la région bilingue de Bruxelles-Capitale au centre du pays mais enclavée dans la région de langue néerlandaise<sup>7</sup>. Par la fixation de sa carte linguistique, la Belgique opte ainsi pour une solution *territoriale* à l'emploi des langues.

À la même période, qui est politiquement agitée faut-il le rappeler<sup>8</sup>, la situation économique du pays vit un bouleversement important. En effet, en 1963, le produit intérieur brut par habitant de la Flandre dépasse celui de la Wallonie qui avait jusqu'alors été le moteur économique de la Belgique. À partir de ce moment, l'économie flamande va connaître un développement florissant alors que la Wallonie est « touchée de plein fouet par la crise économique structurelle qui va la ruiner » (Beaufays, 2001 : 25). En réponse à cette situation, certains Wallons – formant ce que l'on peut qualifier de mouvement wallon, revendiquent une certaine autonomie régionale dans la gestion des outils de politiques économiques afin de permettre à chaque région d'adopter des réponses à ses problèmes spécifiques (Quévit, 1978).

Ainsi, une double demande d'autonomie, « l'une linguistique et culturelle venant du Nord et l'autre économique venant du Sud

---

<sup>7</sup> Les habitants de certaines communes, situées dans une région unilingue mais où une proportion importante – voire parfois la majorité – de la population parle une autre langue officielle, jouissent de certaines facilités linguistiques ; il s'agit de communes dites à facilités. Nous reviendrons sur ces communes dans le chapitre 2.

<sup>8</sup> On sort à peine de la « Question royale » et de la « Guerre scolaire ».

sonne la fin de l'État unitaire et anime sa transformation progressive en un État fédéral » (Reuchamps et Onclin, 2009 : 23).

## **2. L'ère du fédéralisme**

Le fédéralisme apparaît – subrepticement, d'abord<sup>9</sup> – en Belgique dans un contexte politique et communautaire tendu. La fin des années 1960 donne le coup d'envoi de la réforme de l'État qui sera ponctuée de plusieurs étapes importantes intervenant à intervalles plus ou moins réguliers (en moyenne sept ans et demi) : 1968-1971, 1980, 1988-1989, 1993, 2001 et certainement encore d'autres réformes à venir. Au cœur de ce mouvement de fédéralisation se trouvent, d'une part, les transferts progressifs de compétences – résultats de compromis durement négociés entre des représentants néerlandophones et francophones – du niveau fédéral vers le double niveau fédéré, les Communautés et les Régions (Reuchamps et Dodeigne, 2009), et, d'autre part, l'octroi de protections aux minorités « nationales » – les germanophones dans l'ensemble du pays, les francophones au niveau fédéral (Scholsem, 2009), les néerlandophones à Bruxelles (Reuchamps, 2008b).

Toutefois, si réforme après réforme, la Belgique s'est fédéralisée de plus en plus pour devenir en 1993 constitutionnellement un État fédéral – une fédération pour être précis<sup>10</sup> –, on ne peut toutefois pas dire que le fédéralisme belge

---

<sup>9</sup> En effet, on peut avancer qu'une grande part des élites politiques de l'époque rejetaient l'idée même du fédéralisme pour la Belgique. Ceux-ci voyaient le fédéralisme comme la voie inéluctable vers la fin de la Belgique (de Stexhe, 1972). Les plus chauds partisans du fédéralisme sont à chercher du côté des forces dites régionalistes au nord – notamment au sein de la Volksunie – et au sud du pays – dans les partis comme le Front démocratique francophone ou le Rassemblement wallon.

<sup>10</sup> Comme nous l'avons dit par ailleurs, le terme de fédération est « peu employé dans le contexte belge – on parlera plus souvent et non sans ambiguïté de l'État fédéral confondant ainsi le niveau fédéral de l'État qui est fédéral » (Reuchamps et Onclin, 2009 : 24). En outre, l'utilisation de ce terme pour référer au système politique est – était, jusqu'il y a peu – parfois contestée politiquement et juridiquement (Beaufays, 2001). Cependant, à l'heure actuelle, pour nombre de spécialistes du fédéralisme, le système politique belge est bel et bien une

était volontaire et suivait un plan tout tracé et communément accepté par l'ensemble des forces politiques. Kris DESCHOUWER parle à cet égard d'un « fédéralisme par défaut » car « c'est l'élément le plus important à souligner, le choix d'une solution fédérale ne fut pas délibéré » (2009 : 65). Le fédéralisme en Belgique est le fruit d'un processus de pacification communautaire entre les deux grands groupes linguistiques, négocié et adapté par leurs représentants au sommet de l'État, réforme après réforme, négociation après négociation. Le « modèle belge » – mais peut-on vraiment parler d'un modèle ? – est donc le produit de l'histoire politique et constitutionnelle du pays.

Pour nombre d'auteurs, « le fédéralisme belge présente quatre caractéristiques fondamentales : la *dissociation*, la *superposition*, l'*asymétrie* et la *bipolarité*. Elles revêtaient une grande importance en 1970 et n'ont rien perdu de leur actualité » (Dumont *et al.*, 2005 : 9, italiques dans l'original). Ces quatre caractéristiques fondamentales du fédéralisme belge méritent d'être explicitées davantage, même s'il est impossible, l'espace étant compté, d'entrer dans les détails de la dynamique et de la structure fédérales.

Tout d'abord, la dissociation caractérise le mouvement – centrifuge – du fédéralisme en Belgique qui a vu la transformation, on l'a déjà dit, d'un État unitaire en un État fédéral. Par contraste, d'autres fédérations, comme les États-Unis d'Amérique, l'Australie, la Suisse ou l'Allemagne, se sont formées par association. Pour en revenir au cas belge, ayant à l'esprit son caractère centrifuge, on comprend mieux pourquoi le nœud du problème communautaire est la question du partage des compétences et de leur exercice – qui est exclusif. Évidemment, une telle dynamique ne va pas sans poser la question de la survie même de la fédération puisque poussée à son paroxysme, la logique centrifuge conduit *in fine* à la création de nouveaux États.

Ensuite, la superposition de deux systèmes d'entités fédérées est la réponse apportée à la double demande d'autonomie, à la base de la réforme de l'État, l'une linguistique et culturelle, l'autre

économique. Les Communautés constituent la solution aux premières demandes tandis que les Régions répondent aux secondes. La Belgique compte ainsi trois Communautés : la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone. D'une manière générale, celles-ci règlent les matières culturelles et « personnalisables » (liées à la personne comme, par exemple, la protection de la jeunesse) ainsi que l'enseignement et l'emploi des langues<sup>11</sup>. Venant se superposer aux Communautés – sans leur être ni supérieures ni inférieures hiérarchiquement –, les Régions gèrent des matières liées à l'économie (notamment, l'emploi, le commerce extérieur ou l'agriculture), au territoire (par exemple, l'environnement ou l'urbanisme) ainsi qu'aux collectivités locales (l'organisation et la tutelle sur les provinces et les communes principalement). Au nombre théorique de trois, les Régions ne sont en fait que deux – la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne – puisque la Région flamande a été fusionnée le jour de sa création en 1980 avec la Communauté flamande.

Cette dernière précision et plus généralement la description du territoire des entités fédérées permet d'aborder la troisième caractéristique du fédéralisme belge : l'asymétrie. En effet, territorialement parlant, il n'a pas été possible de trouver une solution symétrique : si le territoire des Régions est clairement défini – il s'agit de celui des régions linguistiques – et celui de la Communauté germanophone également – il s'agit du territoire de la région de langue allemande –, le territoire des deux grandes Communautés, par contre, n'a pas pu être défini parce qu'à Bruxelles cohabitent francophones et néerlandophones, sans que l'on puisse identifier les premiers des seconds (il n'y a pas de sous-nationalités)<sup>12</sup>. Sur le territoire de la région bilingue de Bruxelles-Capitale, des organes particuliers – les Commissions communautaires – agissent pour le compte des Communautés et

---

<sup>11</sup> Pour plus de détails sur la répartition des compétences, voyez Pâques et Olivier, 2007 ; Reuchamps et Onclin, 2009.

<sup>12</sup> Hors de Bruxelles, le territoire de ces deux Communautés couvre respectivement le territoire de la région de langue néerlandaise et le territoire de la région de langue française.

exercent leurs compétences en finançant des institutions (écoles, hôpitaux, par exemple).

Outre cette asymétrie territoriale, on compte également des asymétries matérielles et organisationnelles. Ainsi, à titre d'exemple, la Communauté germanophone et la Région de Bruxelles-Capitale ne jouissent pas de l'autonomie constitutive – c'est-à-dire le droit de modifier certaines règles organisationnelles comme le nombre de ministres. Par ailleurs, cette dernière jouit d'un statut un peu spécial puisque, « dans certains domaines, la région demeure soumise au contrôle de l'État fédéral » (Dumont *et al*, 2005 : 9)<sup>13</sup>. Ce statut à part réservé à la Région de Bruxelles-Capitale trouve son explication dans la place particulière jouée par Bruxelles qui, dans le paysage fédéral belge, présente le visage d'une petite Belgique inversée (Reuchamps, 2008b).

Enfin, le fédéralisme belge est bipolaire. Malgré l'existence de cinq entités fédérées (les deux Régions de Bruxelles-Capitale et wallonne et les trois Communautés flamande, française et germanophone), la dynamique fédérale belge est « animée quasi exclusivement par et pour les deux grandes communautés du pays » (Reuchamps et Dodeigne, 2009 : 125). Dans une même perspective, on dit également qu'il est dualiste, ce qui augure peu de chances de succès (Beaufays, 1988). Comme le souligne Jean-Claude SCHOLSEM, cette caractéristique peut être considérée comme un « handicap structurel » (2005 : 286). Cependant, ce handicap a, jusqu'à présent, toujours pu être surmonté à force de – longues – négociations et de compromis ; ces compromis « à la belge » constituent peut-être la cinquième caractéristique fondamentale du fédéralisme belge.

---

<sup>13</sup> Par exemple, sa norme législative est l'ordonnance et non le décret. Cette différence nominale emporte certaines conséquences juridiques : l'ordonnance peut, dans certains cas, subir un contrôle juridictionnel.

### **3. Les jeunes de la « génération F » et le fédéralisme**

Voilà esquissé, bien trop brièvement, le paysage politique qui a vu naître et se développer le fédéralisme en Belgique. C'est donc sous cette « ère du fédéralisme » que les jeunes de la « génération F » ont grandi et ont presque toujours vécu. Évidemment, le fédéralisme continue d'évoluer et les soubresauts de la dynamique fédérale agitent la vie politique belge. Dans cette perspective, deux événements récents méritent d'être mentionnés.

D'une part, l'émission *Bye-Bye Belgium* préparée et diffusée sur la RTBF, le 13 décembre 2006, a fortement marqué les esprits – ou, en tout cas, un certain nombre. Dans une émission spéciale d'un vrai-faux Journal Télévisé, l'indépendance de la Flandre proclamée par le Parlement flamand était annoncée. Cette vraie-fausse édition du JT a suscité de nombreux remous et surtout un large débat des deux côtés de la frontière linguistique (pour plus de détails sur les dessous et les conséquences de *Bye-Bye Belgium*, on pourra consulter Dutilleul, 2006 et, pour un regard extérieur, Lits, 2007). Plus important encore, quand on regarde les événements rétrospectivement, il semble que, comme le souhaitait l'équipe à la base de l'émission, la fin de la Belgique ne soit plus désormais un tabou pour de nombreux francophones et, en fait, soit même devenue pour certains une véritable possibilité (voyez, par exemple, Fralon, 2009).

D'autre part, six mois après cet événement, les citoyens belges étaient appelés aux urnes, le 10 juin 2007, pour élire leurs représentants au Parlement fédéral. À la suite de ces élections fédérales, aucune coalition gouvernementale n'a pu être formée et cette situation a plongé le pays dans sa plus longue période sans gouvernement fédéral<sup>14</sup> – 194 jours au total (Brinckman *et al*, 2008). En cause, selon la plupart des observateurs (Pilet et van Haute, 2008 ; Sinardet, 2008a), l'absence de compromis sur la réforme de l'État : les partenaires néerlandophones souhaitant

---

<sup>14</sup> Pendant ce temps, malgré les troubles au niveau fédéral, les gouvernements des entités fédérées pouvaient néanmoins fonctionner normalement.

transférer de nouvelles compétences aux entités fédérées (ils l'avaient d'ailleurs promis aux électeurs pendant la campagne électorale) alors que les partenaires francophones s'y opposaient (ce qui avait également été promis). Cette « crise »<sup>15</sup> politique, survenant moins d'un an après l'émission *Bye-Bye Belgium*, a ravivé les craintes pour l'avenir de la Belgique dans la population. Pour certains citoyens, ces craintes ont été exprimées par le hissage d'un drapeau belge – mais aussi parfois, avec un sens différent, d'un drapeau wallon ou flamand – à la fenêtre de leur habitation ou par la participation à une manifestation « en faveur de l'unité de la Belgique »<sup>16</sup>.

Finalement, la période sans gouvernement fédéral s'est arrêtée le 21 décembre 2007 avec le retour de Guy VERHOFSTADT (premier ministre Open VLD de 1999 à 2007) à la tête d'un gouvernement fédéral « intérimaire » – le temps d'assurer un accord gouvernemental plus vaste et incluant des avancées dans la réforme de l'État. Ce gouvernement était formé des deux partis sociaux-chrétiens (CD&V et cdH), des deux partis libéraux (MR et Open VLD) et du seul parti socialiste francophone (PS). Quelques mois plus tard, les mêmes partenaires s'accordent sur un accord gouvernemental un peu plus important – mais finalement assez limité sur la question de la réforme de l'État (Sinardet, 2008a : 1029-1030) – et, le 20 mars 2008, Yves LETERME (CD&V), qui avait récolté plus de 800 000 voix lors des élections fédérales de juin mais qui n'avait pas pu former une coalition gouvernementale, prend la tête du gouvernement fédéral. Cependant, moins d'un an plus tard, et sur une question non communautaire, Yves LETERME accompagné de deux autres ministres remet en décembre 2008 sa

---

<sup>15</sup> En tant que chercheurs en sciences sociales, « le vocable de 'crise' ne nous satisfait guère puisqu'il est intrinsèquement porteur d'une connotation négative – et donc d'un jugement normatif » (Fournier et Reuchamps, 2008b : 3). Pourtant, force est de constater que le contexte politique après les élections fédérales du 10 juin 2007 a été vu par nombre de citoyens (et plus particulièrement les francophones), politiques et observateurs comme une crise politique, voire une crise de régime.

<sup>16</sup> Cette manifestation lancée par une citoyenne francophone, Marie-Claire HOUARD, a rassemblé à Bruxelles entre 25 000 et 35 000 personnes, parmi lesquelles une majorité de francophones, le 18 novembre 2007.



démission en raison de son implication supposée dans des pressions sur des juges devant rendre un arrêt important lié à la vente de Fortis à BNP Paribas. Depuis le 30 décembre 2008, et après quelques remaniements ministériels, Herman VAN ROMPUY (CD&V) dirige un gouvernement fédéral pentapartite regroupant les mêmes partis. Les élections régionales du 7 juin 2009 constituent l'étape suivante de la vie politique belge et peut-être le point de départ d'une nouvelle évolution du fédéralisme en Belgique.

Concrètement, c'est dans ce contexte fédéral, cette ère du fédéralisme, que nous avons voulu savoir ce que de jeunes citoyens pensent du fédéralisme dans leur pays. Pour ce faire, comme mentionné auparavant, nous avons opté pour une approche exploratoire du fédéralisme belge en demandant à quelque 234 étudiants de la « génération F » de dessiner la Belgique et de répondre à un questionnaire composé de dix-sept questions à choix multiples et de deux questions ouvertes. L'analyse combinée de ces riches données constitue le cœur de cet ouvrage et porte notre regard sur des éléments peu connus de la représentation et la perception du fédéralisme dans notre pays.

Dans cette perspective, nous adoptons une approche progressive en trois étapes. Dans le premier chapitre, les 234 jeunes de la « génération F » interrogés sont présentés ainsi que leurs dessins de la Belgique et leurs réponses au questionnaire. Rebondissant sur les données récoltées, le deuxième chapitre propose une analyse dialectique des perceptions et des représentations fédérales. Dans le troisième chapitre, ce sont les préférences des étudiants pour l'avenir de leur pays qui sont exposées et ensuite analysées au regard de l'ensemble des données réunies : les cartes mentales, les questions fermées et les questions ouvertes.

Accompagnant et illustrant cette approche exploratoire du fédéralisme belge, des encadrés placés à la fin de chaque chapitre reviennent sur des éléments méthodologiques particuliers de la recherche. Le premier encadré montre le questionnaire et toutes les questions qui ont servi de base aux analyses présentées dans cet ouvrage. Complétant le deuxième chapitre, un double encadré offre l'ensemble des réponses données par les étudiants à la question de

« *Dessinez la Belgique* »

la plus grande qualité du système fédéral actuel et à son pendant la question de son plus grand défaut. Le troisième et dernier encadré présente les résultats d'un essai de reproduction de cette enquête auprès d'élèves en dernière année de l'enseignement secondaire. Si la lecture des encadrés est accessoire à la compréhension de notre démarche, elle viendra certainement apporter des éléments pratiques et méthodologiques éclairant cette dernière.

En conclusion, nous revenons sur l'ensemble de cette recherche expérimentale et plus particulièrement sur les leçons que l'on peut tirer d'une telle enquête en ce qui concerne la méthode utilisée – les dessins de la Belgique – et les perceptions, représentations et perceptions à l'endroit du fédéralisme dans ce pays. Les réflexions suscitées par cette approche exploratoire du fédéralisme belge viennent nourrir les débats entourant les relations communautaires et finalement l'avenir de la Belgique

Trêve de bavardages, laissons maintenant place aux représentations et perceptions de la Belgique des 234 jeunes de la « génération F » interrogés le 4 décembre 2008 ainsi qu'à leurs préférences pour l'avenir du pays.

# Chapitre 1

## 234 jeunes de la « génération F » et leurs dessins de la Belgique

Qui sont ces 234 jeunes de la « génération F » ? Comment (se) représentent-ils la Belgique, au sens propre comme au sens figuré ? Telle est la triple question à laquelle ce premier chapitre souhaite répondre. Comme il a été précisé dans l'introduction, deux types de données ont pu être récoltés ce 4 décembre 2008 lorsque 234 étudiants ont été appelés à « dessinez la Belgique » au début d'un cours d'*Introduction à la science politique*. D'une part, il y a, bien évidemment, les dessins de la Belgique proprement dits, dont la grande variété n'étonnera guère. D'autre part, les étudiants devaient, après avoir représenté la Belgique, répondre à un questionnaire composé de 17 questions fermées – concernant leur profil sociodémographique, leur intérêt pour la politique, leurs perceptions du fédéralisme et leurs préférences fédérales — et de deux questions ouvertes – la plus grande qualité et le plus grand défaut, à leurs yeux, du système fédéral belge actuel.

Afin de répondre aux trois questions soulevées, ce chapitre procédera en deux temps. Il s'agit dans un premier temps de décrire brièvement les 234 participants à cette recherche ainsi que de donner un aperçu des réponses récoltées à la dizaine de questions liées à la politique, au fédéralisme et aux relations communautaires en Belgique afin d'apporter un éclairage sur cette thématique importante. Ensuite, nous nous arrêterons sur les réponses apportées graphiquement par les étudiants à notre demande de « dessinez la Belgique » afin d'en réaliser une esquisse et de mettre en évidence certaines caractéristiques récurrentes. À partir de ce premier portrait, les deux autres chapitres de cet ouvrage reviendront plus en détail sur les liens entre les représentations, les perceptions et les préférences des 234 jeunes de la « génération F » interrogés.

# 1. Présentation des répondants

## a. Composition de la population

Dans la préparation de l'enquête, comme pour toute recherche notamment par questionnaire (de Singly, 2008 ; Javeau, 1990), la question du choix de l'échantillon, ou dans notre cas du groupe cible, s'est immédiatement posée. Pour des raisons pratiques, nous nous sommes assez vite tournés vers un public étudiant, et en particulier vers les étudiants inscrits au cours d'*Introduction à la science politique* dispensé à l'Université de Liège. Cependant, au-delà d'une question de facilité, ce choix s'explique avant tout par trois raisons méthodologiques, qu'il convient de préciser ici.

En effet, même s'il est commun dans le domaine des sciences sociales de mener des recherches sur des populations étudiantes (Muxel, 2004) en raison des coûts peu élevés de celles-ci ainsi que de la facilité à rejoindre de tels publics, cette pratique est également intéressante pour le chercheur pour une autre raison. Il apparaît rapidement que la population étudiante, *a fortiori* les étudiants de première année n'ayant encore suivi que quelques semaines de cours universitaires, est en fait loin de constituer un ensemble homogène<sup>17</sup>. On peut donc espérer une certaine diversité au sein de celle-ci, bien que les facteurs socio-économiques conditionnent encore la poursuite d'études supérieures. De plus, nous le verrons un peu plus tard, même si les étudiants interrogés sont issus de six sections qui ne sont pas fort éloignées – elles tiennent toutes des sciences humaines au sens large –, de grandes différences peuvent être observées au sein des sections et entre celles-ci.

En deuxième lieu, il semblait opportun, dans le cadre de notre approche exploratoire du fédéralisme belge, d'interroger des étudiants en sciences politiques, humaines et sociales. En effet, le choix de leur orientation universitaire peut laisser penser qu'il s'agit d'un groupe un peu plus informé que la moyenne des jeunes sur les

---

<sup>17</sup> À cet égard, on pourra consulter les données collectées par le Conseil des Recteurs des universités belges francophones qui sont disponibles sur <http://www.cref.be/Statistiques.htm>, consulté pour la dernière fois le 8 mars 2009.

thématiques qui nous intéressent et dont la connaissance est en général relativement limitée (Fournier et Reuchamps, 2008a). Or, le manque d'informations des répondants est une critique fréquente faite aux sondages d'opinion (voyez notamment Bourdieu, 1973) puisque les répondants ne peuvent alors délivrer une opinion informée aux questions posées (Fishkin, 1995 ; Reuchamps, 2008a). Dans la perspective qui est la nôtre de mieux connaître les perceptions et les préférences de jeunes de la « génération F », interroger des étudiants conscients de la réalité fédérale dans laquelle ils vivent semble nettement plus adéquat. Évidemment, il ne sera pas question de généraliser les résultats de cette recherche à l'ensemble des jeunes citoyens belges mais les réflexions que cette enquête suscitera seront d'autant plus pertinentes puisqu'elle se base sur des jeunes un peu plus informés sur le fonctionnement du système politique belge.

Enfin, comme le dispositif méthodologique, en particulier en ce qui concerne les dessins de la Belgique, est expérimental et nécessite que l'ensemble des répondants soit soumis à la même consigne mais également aux mêmes conditions (par exemple, la durée de l'exercice ou le même type de support), la réalisation de l'enquête dans un seul endroit et au même moment constitue un critère important du protocole de la recherche (Breux, 2008 ; Breux *et al*, à venir). Celui-ci a pu être rencontré par la passation de l'enquête aux étudiants d'un même auditoire.

Au vu de ces trois raisons méthodologiques importantes, on comprend mieux pourquoi nous n'avons pas opté pour la constitution d'un échantillon statistiquement aléatoire et représentatif. En tenant compte des limites de notre choix du public cible, mener une approche originale du fédéralisme avec un groupe d'étudiants recèle le potentiel d'offrir des résultats intéressants et utiles permettant de comprendre les perceptions, représentations et préférences fédérales de jeunes qui ont grandi sous le fédéralisme.

Après avoir expliqué le dispositif méthodologique, voyons maintenant concrètement quelles sont les caractéristiques des jeunes interrogés. Lors de la réalisation de notre enquête, sur les quelque 350 étudiants inscrits, seuls 234 étudiants, provenant de six sections différentes, étaient présents dans l'auditoire. Le Tableau 1.1 montre

la répartition simplifiée des étudiants en fonction de leur année et section d'étude.

**Tableau 1.1 Répartition des répondants selon leur année et section d'étude** (en pourcentage et en nombres réels)

Sections	Pourcentage	Effectif
Premier bac sciences politiques	38	90
Premier bac sciences sociales	35	81
Deuxième bac information et communication	17	39
Deuxième bac droit et année préparatoire en sc. pol.	8	20
Autre	2	4
Total	100	234

Nous observons que la section la plus représentée est le premier bac en sciences politiques, constituant 38 % de notre échantillon. Ensuite viennent les étudiants en première année de bachelier en sciences humaines et sociales ou en sociologie et anthropologie, regroupés sous l'appellation « Premier bac sciences sociales » qui constituent 35 % de l'auditoire. Les deuxièmes bacheliers en information et communication arrivent troisième en comptant pour 17 % de l'échantillon. Enfin, nous avons regroupé les deuxièmes bacheliers en droit avec les étudiants en année préparatoire en sciences politiques qui ne représentent à eux deux que 9 % de l'ensemble des répondants. Seuls quatre étudiants provenaient d'autres sections ou années et ont donc été classés dans la catégorie « Autre ».

Au niveau du genre, notre population comprend 136 femmes (58 %) et 98 hommes (42 %). Près des trois quarts d'entre eux (73 %) sont nés en 1989 ou en 1990. Ces étudiants proviennent majoritairement d'un espace géographique assez réduit. En effet, 44 % d'entre eux viennent du Grand Liège – la ville de Liège et les communes directement adjacentes comme Ans ou Herstal – 34 % du reste de la province de Liège, et seulement 17 % d'ailleurs en Belgique et 5 % d'ailleurs dans le monde. On a donc affaire à des étudiants liégeois, entendu au sens large, avant tout. En gardant les

caractéristiques de ce groupe à l'esprit et pour compléter ce portrait, nous pouvons désormais nous attaquer aux réponses aux questions fermées regroupées sous trois grandes thématiques : d'abord, l'intérêt politique, ensuite les sentiments d'appartenance et enfin les perceptions du fédéralisme.

### **b. Intérêt pour la politique**

Dans notre questionnaire, deux indicateurs visaient à évaluer l'intérêt que nos répondants portent à la politique<sup>18</sup>. La première question était la classique « Vous intéressez-vous à la politique ? » et offrait une échelle de réponse en quatre modalités (beaucoup, assez, peu, pas du tout). Sans surprise – au vu de leur orientation d'étude –, nos répondants montrent un fort intérêt pour la politique (Graphique 1.1). En effet, 76 % d'entre eux se déclarent « beaucoup » ou « assez » intéressés à la politique.

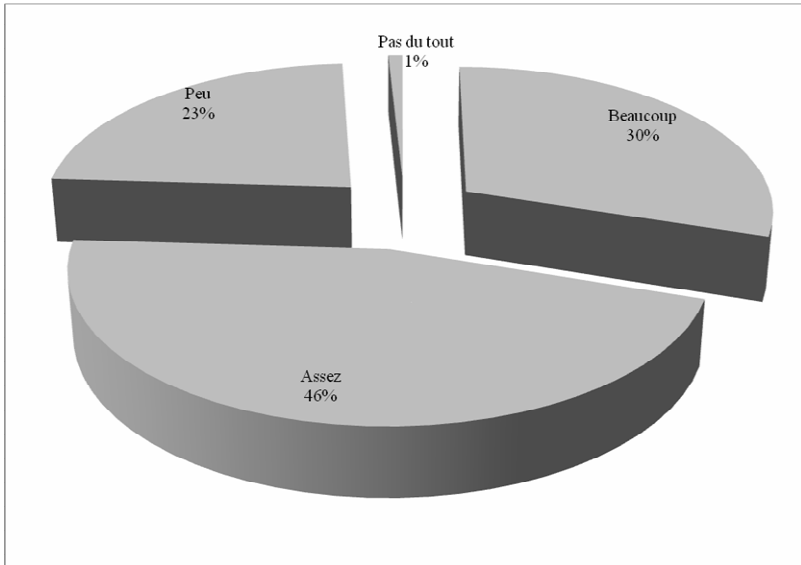
Cette répartition contraste avec celle que l'on retrouve généralement au sein de l'ensemble de la population où un tiers des personnes, seulement, s'intéresse à la politique contre deux tiers qui ne s'y intéressent pas<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Il est nécessaire de garder à l'esprit que l'ordre dans lequel sont posées les questions d'intérêt politique et la place qu'occupent celles-ci au sein du questionnaire peuvent tous deux avoir une influence sur les résultats. Ainsi, certains auteurs ont montré que les réponses à une question d'intérêt politique varient si celle-ci est posée avant ou après des questions de connaissances politiques (Bishop *et al*, 1984). Dans le cas de notre recherche, comme le questionnaire est assez court et qu'il ne contient pas de véritables questions de connaissances, on peut estimer que la place de la question d'intérêt politique n'influence pas les réponses.

<sup>19</sup> Pour de plus longues réflexions sur la (dé)politisation des citoyens, des plus jeunes d'entre eux en particulier, on peut consulter les travaux de Bernard FOURNIER (2007) et de Bernard FOURNIER et Min REUCHAMPS (2008a).

**Graphique 1.1 S'intéresse à la politique**



**Tableau 1.2 Sections et intérêt politique (en pourcentage)**

	Intérêt politique		Total	
	Beaucoup et Assez	Peu et Pas du tout	Pourcentage	Effectif
Premier bac sciences politiques	98	2	100	90
Premier bac sciences sociales	65	35	100	80
Deuxième bac info et commu	44	56	100	39
Deuxième bac droit et année préparatoire	90	10	100	20
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>24</b>	<b>100</b>	<b>229</b>

N = 229

$\chi^2 = 53,945$  (p < .001)

V de Cramer = 0,485 (p < .001)

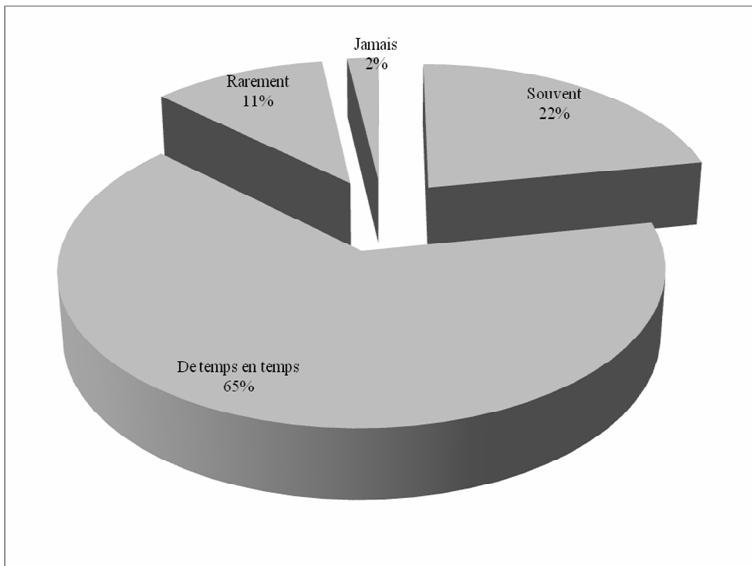


Cependant, si on observe plus précisément les résultats par section (Tableau 1.2), des différences – relativement importantes – apparaissent entre celles-ci. Alors que 98 % des étudiants en premier bachelier en sciences politiques se disent « beaucoup » ou « assez » intéressés à la politique, le rapport intérêt/désintérêt s'inverse pour les étudiants en deuxième bachelier en information et communication où une majorité (56 %) des étudiants se déclarent « peu » ou « pas du tout » intéressés à la politique.

Un second indicateur d'intérêt politique, entendu au sens large, vient compléter ce portrait. En effet, il a été demandé aux étudiants s'ils discutaient souvent, de temps en temps, rarement ou jamais de l'avenir de la Belgique avec leurs proches. Le Graphique 1.2. montre qu'une large majorité des répondants (87 %) avoue discuter de temps en temps, voire souvent, de l'avenir de la Belgique. On remarque également qu'il y a relativement plus d'individus qui discutent souvent ou de temps en temps de l'avenir de la Belgique (87 %) que de personnes qui se disent beaucoup ou assez intéressées à la politique (76 %). Cette différence n'est pas étonnante et peut s'expliquer en partie en raison de la connotation négative que peut revêtir le terme politique. Pour beaucoup, la politique politicienne semble être un sujet de discussion beaucoup moins honorable que l'avenir du pays, qui concerne également plus directement les citoyens.

De manière générale, les résultats obtenus par nos étudiants à ces deux indicateurs montrent que nous avons donc affaire à un public plus intéressé par la politique, « plus politisé », que la moyenne de la population et que les jeunes de leur âge en particulier. C'est une caractéristique qu'il est important de garder en tête pour la suite. Nous allons maintenant nous tourner brièvement vers leurs sentiments d'appartenance.

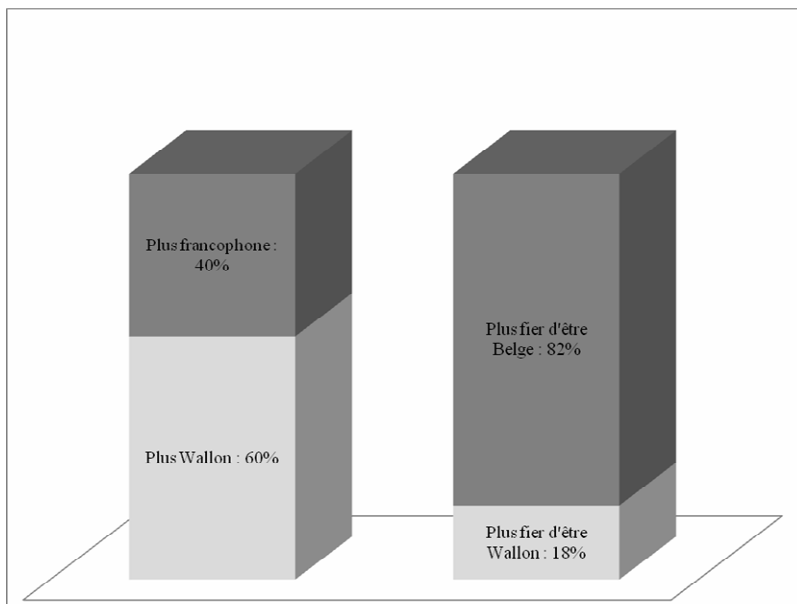
**Graphique 1.2** Discute de l'avenir de la Belgique



### **c. Sentiments d'appartenance**

À côté d'indicateurs d'intérêt politique, nous avons également cherché à mesurer les sentiments d'appartenance des étudiants à l'aide, à nouveau, de deux questions. La première demandait aux répondants s'ils se sentaient plus francophones que Wallons et la seconde visait à savoir s'ils étaient plus fiers d'être Wallons que d'être Belges (Graphique 1.3).

**Graphique 1.3 Sentiments d'appartenance**



On le voit directement, la fierté d'être belge (81 %) domine sans conteste la fierté wallonne (graphique de droite). Cela dit, il ne faudrait pas tellement y voir une hostilité envers la Wallonie en général mais plutôt la domination du sentiment – voire de la fierté – belge partagée par bon nombre de francophones. Quand on compare ensuite le sentiment de se sentir davantage wallon ou davantage francophone (graphique de gauche), la répartition est plus équilibrée avec 60 % des participants qui se sentent d'abord francophones.

Le croisement de ces deux questions, dans le Tableau 1.3, confirme la place incontestable de l'identité belge. En effet, on peut observer que parmi les étudiants qui se sentent plus wallons que francophones, une majorité d'entre eux (67 %) est néanmoins plus fière d'être belge que d'être wallon. Quel que soit le type de lecture que l'on adopte, la maxime « On est belge avant tout » semble prépondérante parmi nos répondants.

**Tableau 1.3 Sentiments d'appartenance** (en pourcentage)

		Se sent plus francophone que Wallon		
		Plus francophone	Plus Wallon	Total
Plus fier d'être Wallon que Belge	Plus fier d'être Wallon	9	33	19
	Plus fier d'être Belge	91	67	81
Total	Pourcentage	100	100	100
	<i>Effectif</i>	129	88	217

N = 217

$\chi^2 = 19,098$  (p < .001)

V de Cramer = 0,297 (p < .001)

Ces résultats n'étonnent guère. En effet, plusieurs études récentes concluent à la prépondérance du sentiment belge parmi les francophones (Frognier *et al*, 2008 : 5 ; Italiano, 2005-2006). Cependant, ces résultats doivent être lus en prenant en compte deux éléments supplémentaires. D'une part, la manière dont nos questions ont été posées ne tient pas compte de la complémentarité éventuelle qui peut exister entre différentes identités – on peut se sentir à la fois wallon et belge et ne pas éprouver le besoin de choisir ou de hiérarchiser. D'autre part, les identités sont relatives et peuvent varier selon le contexte du moment. Ainsi, un individu pourra davantage se définir comme belge quand il sera parmi des non-Belges mais flamand quand il discutera avec un Wallon. La question des sentiments d'appartenance mériterait une plus longue attention mais l'espace étant compté, il nous faut continuer la réflexion sur d'autres sujets<sup>20</sup>.

#### **d. Perceptions du fédéralisme**

Continuant notre exploration, nous allons maintenant nous attarder sur une des deux thématiques centrales du questionnaire :

<sup>20</sup> Récemment, plusieurs auteurs ont fait le point sur les identités en Belgique (voyez notamment De Winter, 2007 ; Sinardet, 2008b).

les perceptions de nos répondants vis-à-vis du fédéralisme. Au-delà des connaissances proprement dites, l'étude des perceptions est particulièrement pertinente pour appréhender la manière dont les citoyens comprennent le système politique dans lequel ils vivent. Quatre indicateurs permettent d'estimer celles-ci (voir également Grandjean *et al.*, à paraître en 2009).

Commençons par nous arrêter sur la question de la répartition néerlandophones-francophones en Belgique. Si un grand nombre de répondants (83 %) sait qu'il y a une majorité de néerlandophones en Belgique, il y a néanmoins 17 % de ceux-ci qui ne connaissent ou ne reconnaissent pas cette réalité (soit 41 étudiants sur 234). En gardant à l'esprit que cette population est supposée être plus informée et intéressée à la politique que la population en général, ces résultats peuvent surprendre. S'agit-il d'une méconnaissance ou de la non-reconnaissance de la répartition démographique en Belgique ? Nos données ne permettent pas de répondre à cette question, mais rappelons ici que la relation majorité-minorité entre néerlandophones et francophones est au cœur de la dynamique fédérale belge et qu'on ne peut véritablement comprendre celle-ci que si les rapports de force sont connus.

Une autre interrogation, plus importante, est la question de la satisfaction à l'endroit du système fédéral belge. Dans le même ordre d'idées, on peut également poser la question de savoir si les répondants considèrent ou non le système fédéral belge comme la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique entre les deux grandes communautés (Tableau 1.4).

**Tableau 1.4 Le système fédéral belge est satisfaisant et est la meilleure solution pour la coexistence pacifique (en pourcentage)**

Le système fédéral belge est...	Tout à fait/plutôt d'accord	Pas/plutôt pas d'accord
... satisfaisant	33	67
... la meilleure solution pour la coexistence pacifique	55	45

N pour la première question = 232 ; N pour la seconde question = 229.

« Dessinez la Belgique »

Les résultats à ces deux questions se révèlent assez différents. En effet, si le système fédéral ne donne dans l'ensemble guère satisfaction (seulement 33 % en sont plutôt ou tout à fait satisfaits), celui-ci est néanmoins vu, par une courte majorité (55 %), comme la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique en Belgique. Cette distinction trouve son explication dans ce que nous qualifions des « deux sens négatifs du fédéralisme » pour les Belges francophones (pour plus détails sur cette notion, voyez Reuchamps, 2008c). D'une part, le fédéralisme est vu par un certain nombre de citoyens francophones comme la moins mauvaise solution pour sauver la Belgique<sup>21</sup>. En d'autres termes, on peut résumer ce premier sens négatif – mais moins négatif que le suivant – comme « pour maintenir une Belgique unie, un système fédéral est nécessaire mais son fonctionnement ne donne pas entière satisfaction, loin de là ». Idéalement, les francophones préféreraient un système unitaire ou en tout cas un système plus simple – et plus efficace – que le système fédéral. D'autre part, les mêmes citoyens voient également dans le fédéralisme la voie irrémédiable vers le séparatisme, vers la séparation de la Belgique ; pour eux, « fédéralisme = séparatisme », c'est le second sens négatif du fédéralisme. Ces deux « sens » du fédéralisme se retrouvent très souvent et simultanément dans le discours des citoyens francophones.

On pourrait s'étonner de ne pas trouver un sens positif donné au fédéralisme ; celui-ci pourrait aller comme suit : « le fédéralisme est la meilleure voie pour organiser le vivre-ensemble des deux grandes communautés linguistiques ; sans un système fédéral, il serait difficile d'organiser un tel vivre-ensemble alors que vivre dans un pays où il y a plusieurs cultures est une richesse ». Cependant, on entend rarement un tel discours parmi les politiques, les médias ou les citoyens<sup>22</sup>.

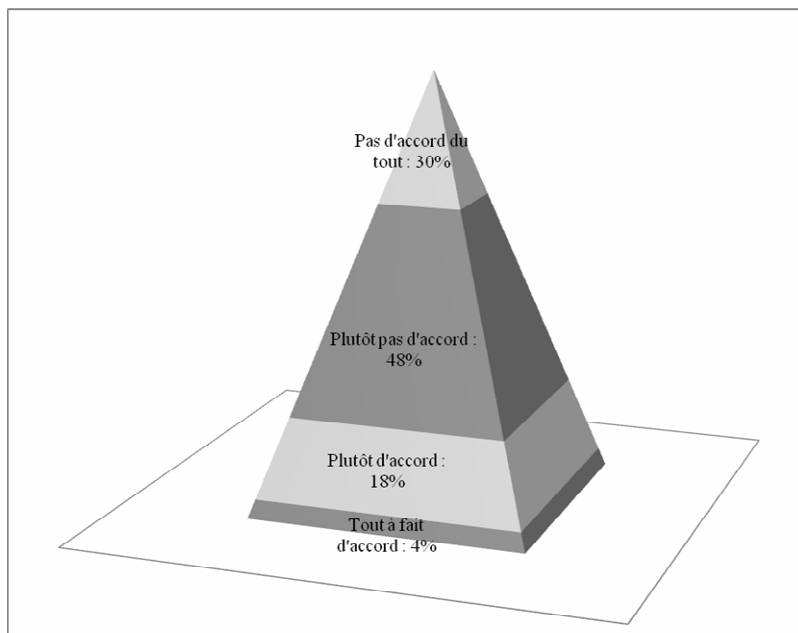
---

<sup>21</sup> Et, doit-on préciser, la définition de la Belgique serait sûrement fort différente de celle que donnerait une majorité de néerlandophones, mais nous n'avons pas de données pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

<sup>22</sup> Parfois un tel discours « pro-fédéralisme » peut être entendu dans certains cénacles académiques ; pensons notamment au groupe Pavia réunissant des universitaires issus des côtés de la frontière linguistique qui propose, par exemple,

Dans la mesure où les relations entre néerlandophones et francophones ou entre Flamands et Wallons<sup>23</sup> sont au cœur de la dynamique fédérale en Belgique, il semblait également utile de demander si seule la langue différencie ces deux groupes (Graphique 1.4).

**Graphique 1.4 Seule la langue différencie les Flamands des Wallons**



---

une circonscription fédérale qui verrait l'élection d'une dizaine de députés par l'ensemble des citoyens belges (Sinardet, 2003 ; Deschouwer et Van Parijs, 2007).

<sup>23</sup> C'est une question épineuse que doit affronter tout chercheur sur le fédéralisme belge : comment présenter la dualité – dominante – belge ? Faut-il parler en termes de néerlandophones et de francophones ou plutôt en termes de Flamands et de Wallons ou encore en combinant Flamands et francophones (parfois écrit avec une majuscule) ? La réponse varie... et il n'est pas possible d'apporter un éclaircissement ici. Mentionnons que Bruxelles et la Communauté germanophone participent également à la dynamique fédérale, même si nous y avons accordé peu d'attention, faute d'espace et de temps.

Une grande majorité des répondants (78 %) estime que la différence entre Flamands et Wallons n'est pas uniquement une différence d'ordre linguistique. Malheureusement, notre questionnaire ne nous permet pas de savoir où nos répondants situeraient dès lors cette différence. En continuant notre réflexion, nous avons posé deux autres questions. D'une part, il s'agissait de savoir si, selon nos répondants, il était normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et, d'autre part, si les francophones devaient accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays (Tableau 1.5).

**Tableau 1.5 Il est normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays (en pourcentage)**

	Tout à fait/plutôt d'accord	Pas/plutôt pas d'accord
Normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre	30	70
Accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays	53	47

N pour la première question = 233 ; N pour la seconde question = 231.

Il ressort que 70 % des étudiants n'acceptent pas vraiment l'idée qu'il soit normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre. Cela dit, quand on aborde une optique plus pragmatique, une faible majorité (53 %) pense que les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays. Cette position fait écho aux deux sens négatifs du fédéralisme évoqués ci-dessus. On sent également une certaine radicalité de la part des répondants à l'égard des revendications flamandes ; ainsi, 40 % des participants à l'enquête estiment qu'il n'est pas normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et qu'il ne faut pas accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays<sup>24</sup>. Dans les chapitres suivants, nous reprendrons ces résultats

---

<sup>24</sup> Ce pourcentage est obtenu en croisant les deux questions ; ces calculs ne sont toutefois pas repris ici.



pour les croiser avec les dessins de la Belgique. Mais avant d'aller plus loin, c'est vers ces cartes mentales que nous allons maintenant nous tourner.

## **2. Les dessins de la Belgique, des cartes mentales un peu particulières**

### **a. Les cartes mentales en sciences politiques**

« Dessinez la Belgique » est un exercice mobilisant la technique qualifiée de « cartes mentales » ou, en anglais, « *mental maps* » ou « *mind maps* ». Ces termes recouvrent plusieurs réalités, on trouve ainsi dans diverses disciplines l'usage, parfois avec certaines variations, de « *mental map* » (Tuan, 1977 ; Gould et White, 1984), de « dessin » (Fournand, 2003) ou encore de « carte cognitive » (Kitchin, 1994 ; Tolman, 1948).

Les cartes mentales sont peu utilisées en sciences politiques alors qu'elles le sont souvent – et utilement – en géographie, en psychologie, en criminologie et dans d'autres sciences humaines et sociales. Toutefois, nous estimons – et nous ne sommes pas les seuls (voyez, à titre d'exemple, Breux, 2008 ; Fuller et Chapman, 1974 ; Laponce, 2001) – que cet outil recèle un potentiel inexploité dans l'analyse des représentations territoriales prises sous l'angle politique. On peut, en effet, avancer l'hypothèse que les représentations territoriales influencent les perceptions ainsi que les préférences politiques, en général, et fédérales, en particulier – et inversement. En d'autres mots, les cartes mentales peuvent être utiles pour capturer les représentations politiques et fédérales des citoyens, qui seraient un indicateur de leur compréhension du fédéralisme belge.

Cependant, il est parfois difficile d'analyser les cartes mentales car, et c'est là leur richesse, elles se traduisent en multiples réalités. À l'extrême, on peut dire que chaque carte, chaque dessin est unique même si la consigne qui a présidé à leur élaboration est identique. Entre une analyse au cas par cas et une analyse globale (voire généralisante), il existe toutefois une manière systématique de procéder à laquelle nous allons recourir : la

création et l'utilisation d'indicateurs ou en d'autres mots de caractéristiques récurrentes qui ressortent du corpus. Enfin, on pourra également traiter *individuellement* les cartes récoltées, certaines échappent d'ailleurs à une lecture au travers d'une grille d'analyse et particulièrement les cartes dites symboliques. D'une manière générale, lorsqu'on analyse des cartes mentales, il est essentiel d'éviter de tomber dans une logique trop interprétative (c'est-à-dire de supposer ce que l'auteur de la carte a voulu exprimer par son dessin) et donc de reculer le seuil de la subjectivité le plus loin possible. Seuls les éléments visibles peuvent être pris en compte, éventuellement combinés, comme cela sera fait dans le chapitre suivant, aux réponses données au questionnaire placé au verso de chaque carte. Mais avant cela, il nous faut d'abord présenter les dessins de la Belgique.

## **b. Les dessins de la Belgique**

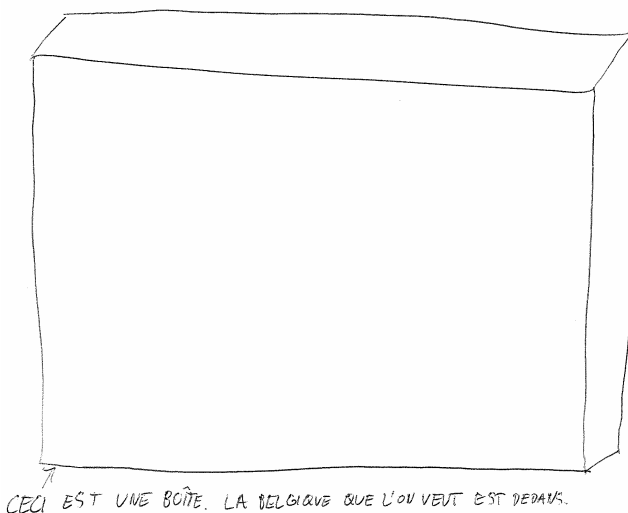
Maintenant que nous comprenons l'utilité que peut recouvrir la démarche, entrons sans plus attendre dans le vif du sujet. Si 234 étudiants ont participé à la recherche, les 234 cartes ainsi récoltées diffèrent assez largement. On peut néanmoins les classer selon certaines caractéristiques.

Une première observation marquante est la présence sur presque la totalité des cartes d'éléments de type géographique, allant de cartes reprenant un contour vague de la Belgique à des cartes plus détaillées, ou contenant des éléments symboliques clairs. Sur les 234 cartes récoltées, seules quatre d'entre elles ne contiennent pas de marqueur géographique. C'est le cas, par exemple, de la Figure 1.1 où un simple point d'interrogation a été dessiné au centre de la feuille ou encore de la Figure 1.2.

**Figure 1.1 Dessin de la Belgique sans marqueur géographique**



**Figure 1.2 Dessin de la Belgique sans marqueur géographique**

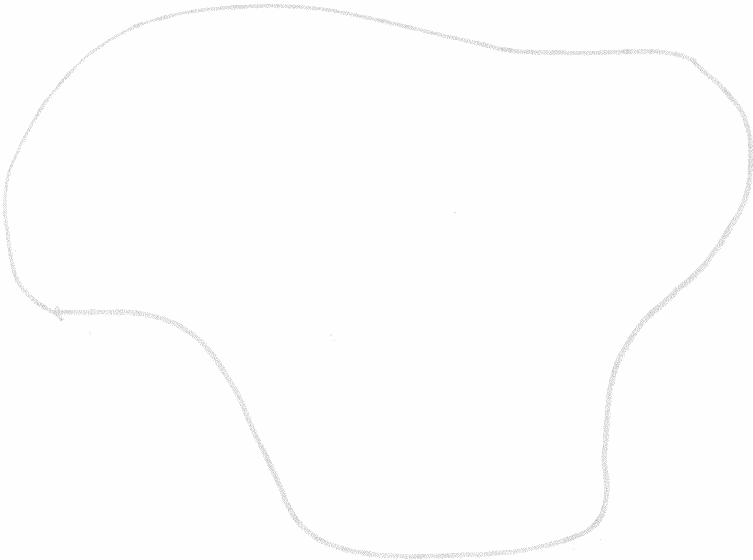


Au-delà de ces quatre exceptions, les 230 cartes restantes peuvent être classées en deux grandes catégories. D'une part, on a les cartes « cartographiques » qui montrent le tracé – plus ou moins précis – de la Belgique avec – plus ou moins – d'indications (par exemple, la Figure 1.3 et la Figure 1.4) et, d'autre part, les cartes que l'on peut qualifier de « symboliques », qui offrent une réponse

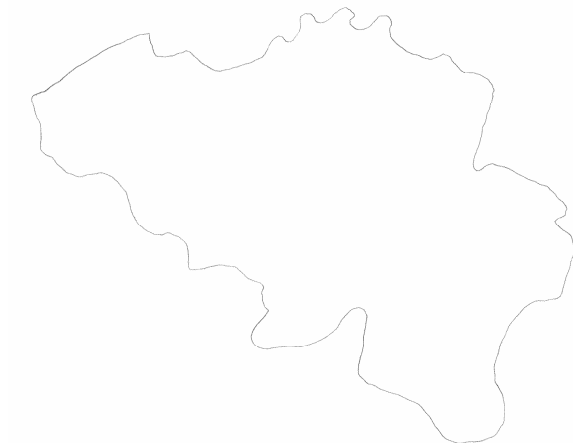
## « Dessinez la Belgique »

plus recherchée à la demande de « dessinez la Belgique » (notamment la Figure 1.5 et la Figure 1.6 qui combinent, en fait, les deux types d'éléments). Bien évidemment, il ne s'agit pas de classer les cartes ou pire, dans le cadre scolaire, de les coter – telle carte serait la plus complète, telle autre serait la plus jolie – mais plutôt d'essayer d'analyser celles-ci et d'en tirer certains enseignements (par exemple, comme nous le verrons par la suite, d'étudier la position de Bruxelles par rapport à la frontière linguistique). Une grande part de la richesse des cartes mentales se trouve dans la diversité des résultats obtenus sur une base spontanée.

**Figure 1.3 Dessin de la Belgique « cartographique »**



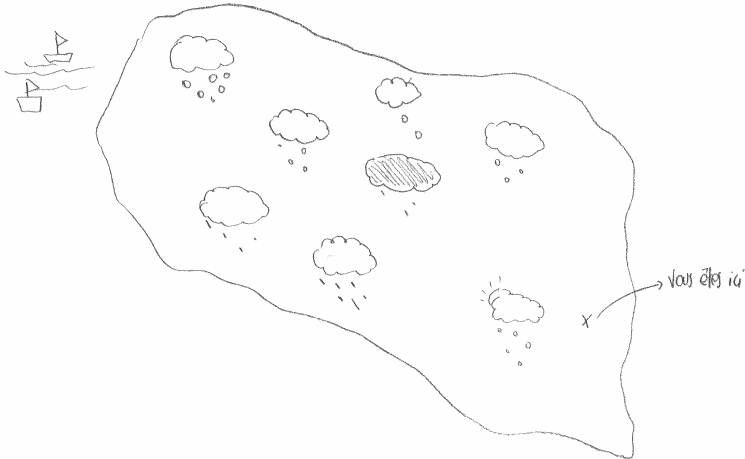
**Figure 1.4 Dessin de la Belgique « cartographique »**



**Figure 1.5 Dessin de la Belgique « symbolique »**



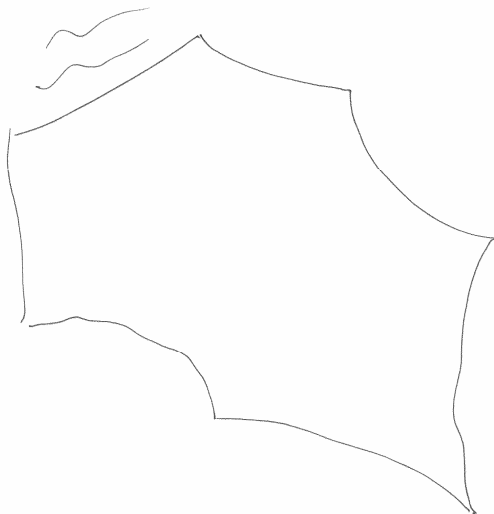
**Figure 1.6 Dessin de la Belgique « symbolique »**



Si on opère un décompte rapide de ces deux grands types de cartes mentales, on obtient 144 cartes avec un simple contour, d'une part, et, d'autre part, 86 cartes présentant soit un certain niveau de détails soit comprenant des éléments plus « symboliques ».

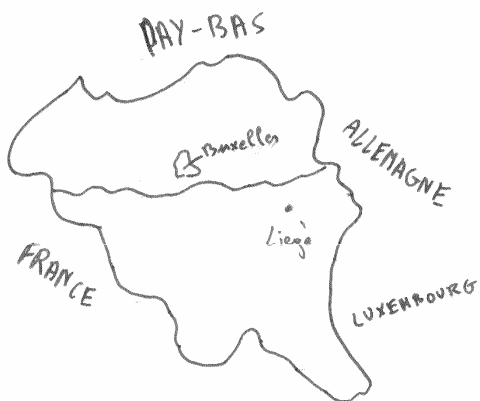
Deuxièmement, lorsque l'on explore les cartes d'inspiration géographique (celles montrant au moins le contour de la Belgique et éventuellement augmentées de détails géographiques et/ou politiques), deux autres indicateurs peuvent être constitués. D'abord, la présence de la frontière linguistique ou non. Au total, sur les 230 cartes mentales, 160 ne montrent pas le tracé de la frontière linguistique (par exemple, la Figure 1.7) tandis que 68 l'indiquent (Figure 1.8) et que 2 peuvent difficilement entrer sous cette classification (Figure 1.9 et Figure 1.10).

**Figure 1.7 Dessin de la Belgique sans la frontière linguistique**



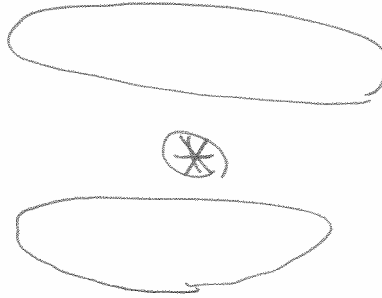
**Figure 1.8 Dessin de la Belgique avec la frontière linguistique**

Belgique:

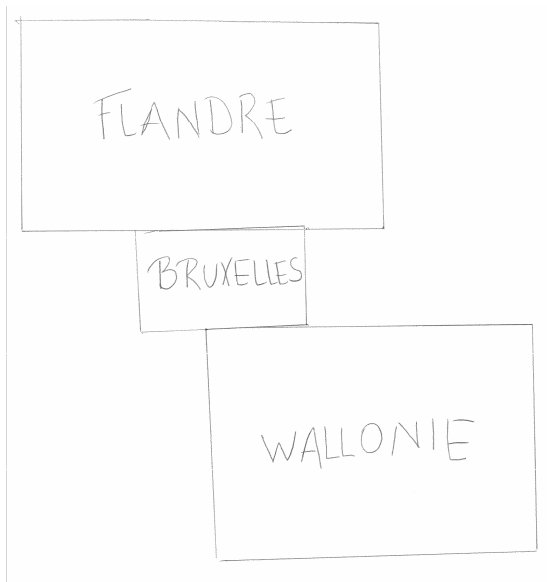


« Dessinez la Belgique »

**Figure 1.9 Dessin de la Belgique « hors classification »**



**Figure 1.10 Dessin de la Belgique « hors classification »**

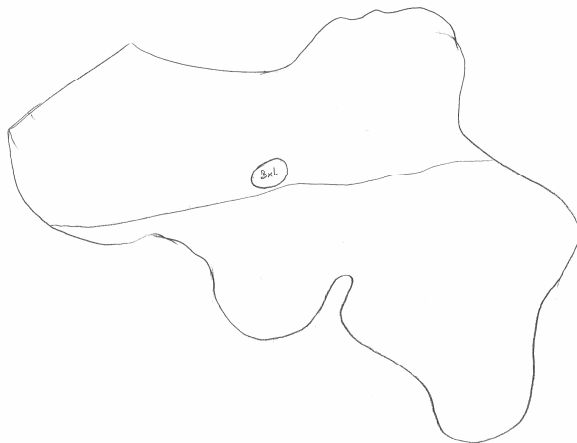


Ensuite, nous pouvons tourner notre attention sur Bruxelles. La ville est en effet située sur 60 de nos 230 cartes géographiques. Néanmoins, la position de Bruxelles sur les dessins de la Belgique ne correspond pas toujours avec la réalité. En effet, si 38 personnes représentent Bruxelles, comme il se doit si l'on suit la logique géographique, au nord de la frontière linguistique (par exemple,

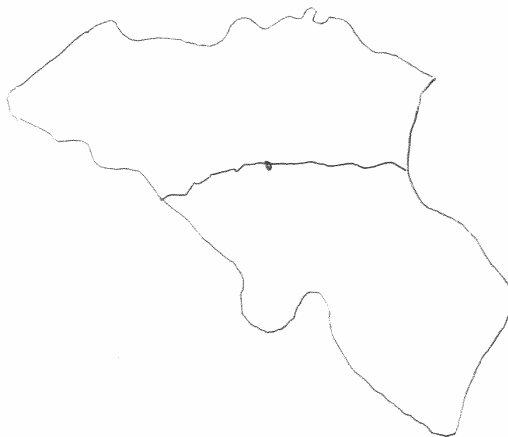


Figure 1.11), certaines cartes placent au contraire la capitale directement sur la frontière linguistique (Figure 1.12).

**Figure 1.11 Dessin de la Belgique avec Bruxelles au nord de la frontière linguistique**



**Figure 1.12 Dessin de la Belgique avec Bruxelles sur la frontière linguistique**



« Dessinez la Belgique »

À nouveau, il s'agit ici d'éviter tout jugement de ce qui est correct et de ce qui ne l'est pas. En effet, la logique même des cartes mentales – et donc leur qualité – est de laisser une totale liberté à leur dessinateur et celui-ci est libre de représenter quelque chose de réel ou non, à l'échelle ou non, avec plus ou moins de détails ou non, etc. Le rôle du chercheur est ensuite de regarder chaque carte en tenant compte de cette totale liberté. Ainsi, lorsque Bruxelles est placée sur la frontière linguistique, plutôt que d'interpréter ce choix comme une erreur ou une méconnaissance de la réalité géographique et politique belge – puisque Bruxelles est enclavée dans le territoire flamand –, on peut proposer comme piste d'explication que ce choix renvoie à la réalité fédérale belge où Bruxelles, capitale de la Belgique, se trouve au centre du pays, au milieu des relations communautaires entre Flandre et Wallonie. Dans cette perspective, on pourrait avancer l'hypothèse – qui devrait être vérifiée, bien évidemment – que certains répondants flamands placeraient Bruxelles également sur la frontière linguistique signalant le rôle central de Bruxelles dans la réalité fédérale belge<sup>25</sup>.

Pour conclure cette brève présentation de nos 234 cartes mentales, il est important de signaler que malgré la présence d'indicateurs permettant une analyse quantitative du matériau récolté, pour la plupart de ces cartes, une double lecture devrait être effectuée : l'une basée sur la grille d'analyse et l'autre sur l'étude individuelle de chaque carte. Les « dessins de la Belgique » sont avant tout des données qualitatives qui méritent dès lors une interprétation qualitative adéquate même si une certaine formalisation de l'analyse peut apporter une perspective intéressante, comme nous venons de le suggérer. Ces dernières peuvent également être lues en lien avec les réponses données au questionnaire par chaque dessinateur, ce sera l'objectif du chapitre suivant.

---

<sup>25</sup> Pour plus de détails sur la place et le rôle de Bruxelles, on pourra notamment consulter la revue *Brussels Studies* à l'adresse <http://www.brusselsstudies.be/>, consulté pour la dernière fois le 8 mars 2009, ou plus spécifiquement au regard de son statut dans l'architecture fédérale belge, Reuchamps, 2008b.

## Encadré 1 Le questionnaire

Note liminaire : le questionnaire original présente les questions sur deux colonnes et tient sur une seule page A4.

« DESSINEZ LA BELGIQUE » – Décembre 2008

- Merci de participer à cette recherche menée par une équipe de chercheurs de l'Université de Liège.
- Sauf pour les questions ouvertes, chaque question propose plusieurs modalités de réponse, prenez soin de ne noircir *qu'une seule case par question* (devant la proposition qui vous agréée).
- Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse. Seule votre opinion nous intéresse. Les réponses sont *anonymes* et seront uniquement utilisées pour la recherche.

### 1. Quel est votre sexe ?

- Masculin                       Féminin

### 2. Quelle est votre année de naissance ?

Réponse : .....

### 3. Quelle est votre année d'étude et votre section ?

Réponse : .....

### 4. D'où venez-vous ?

Réponse : .....

### 5. Est-ce qu'il vous arrive de discuter de l'avenir de la Belgique avec vos proches ?

- Souvent                                       De temps en temps  
 Rarement                                       Jamais

### 6. En Belgique, il y a...

- Une part égale de néerlandophones et de francophones  
 Une majorité de néerlandophones  
 Une majorité de francophones  
 Je ne sais pas

### 7. D'une manière générale, le fonctionnement actuel du système fédéral belge est satisfaisant.

- Tout à fait d'accord                       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord                       Pas d'accord du tout

### 8. Vous sentez-vous avant tout francophone ou avant tout Wallon ?

- Francophone                                       Wallon

### 9. Êtes-vous plus fier d'être Wallon ou plus fier d'être Belge ?

- Plus fier d'être Wallon  
 Plus fier d'être Belge

### 10. Le système fédéral belge est la meilleure solution pour garantir la coexistence pacifique entre les néerlandophones et les francophones.

- Tout à fait d'accord                       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord                       Pas d'accord du tout

« Dessinez la Belgique »

**11. Vous intéressez-vous à la politique ?**

Beaucoup       Assez    Peu    Pas du tout

**12. Selon vous, quelle est la plus grande qualité du système fédéral belge actuel ?**

Réponse : .....

.....

**13. Selon vous, quel est le plus grand défaut du système fédéral belge actuel ?**

Réponse : .....

.....

**14. Seule la langue différencie les Flamands des Wallons.**

Tout à fait d'accord       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord       Pas d'accord du tout

**15. Les femmes et hommes politiques sont les principaux responsables des conflits communautaires.**

Tout à fait d'accord       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord       Pas d'accord du tout

**16. Il est normal qu'un grand nombre de néerlandophones revendique plus d'autonomie pour la Flandre.**

Tout à fait d'accord       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord       Pas d'accord du tout

**17. Quelle politique souhaitez-vous pour la Belgique ?**

Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés  
 Le rétablissement de l'État belge unitaire  
 Le statu quo de l'État fédéral actuel  
 Moins de compétences pour les Régions et les Communautés  
 La scission de la Belgique  
 L'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral  
 Je ne sais pas

**18. Les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays.**

Tout à fait d'accord       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord       Pas d'accord du tout

**19. Pour défendre votre vision du futur de la Belgique, vous êtes prêt à vous engager dans un groupe qui défend vos idées.**

Tout à fait d'accord       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord       Pas d'accord du tout

*Merci beaucoup d'avoir répondu à ce questionnaire !  
Si vous avez des questions ou souhaitez aller plus loin dans cette recherche,  
n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [Min.Reuchamps@ulg.ac.be](mailto:Min.Reuchamps@ulg.ac.be) ou  
[Geoffrey.Grandjean@ulg.ac.be](mailto:Geoffrey.Grandjean@ulg.ac.be) ou [e.flaba@ulg.ac.be](mailto:e.flaba@ulg.ac.be) ou [Bernard.Fournier@ulg.ac.be](mailto:Bernard.Fournier@ulg.ac.be)  
ou au 04/366.30.23.*

## Chapitre 2

### Analyse dialectique des perceptions et des représentations fédérales

Dans le chapitre précédent, les dessins de la Belgique ainsi que les données récoltées grâce au court questionnaire ont été présentés. Il est à présent temps de passer à une analyse supplémentaire qui consiste à combiner les cartes mentales aux résultats de l'enquête. C'est donc véritablement une approche dialectique qui est privilégiée pour mettre en avant et comprendre les perceptions de la population étudiée – c'est-à-dire un auditoire d'étudiants de l'Université de Liège, ou autrement dit, 234 jeunes de la « génération F » – vis-à-vis du fédéralisme belge.

Ainsi, le présent chapitre cherche à fournir une description originale des résultats en accompagnant les tableaux de cartes mentales. Il est important de noter que, dans les prochaines pages, tous les résultats de l'enquête ainsi que toutes les cartes mentales ne sont pas mobilisés. Seuls sont utilisés les résultats porteurs de sens au regard, d'une part, de l'approche dialectique choisie et, d'autre part, de la signification statistique des croisements.

Grâce à cette méthode, nous tentons de mieux cerner les raisons qui ont poussé certains étudiants à présenter certains « dessins de la Belgique ». Toutefois, nous ne prétendons aucunement – et c'est là une mise en garde importante – nous livrer à une analyse exhaustive de la pensée des étudiants. Tout au plus, des parallèles entre les réponses aux questions et certaines cartes mentales seront établis. Cette méthode permet donc de fournir des critères pour analyser les cartes mentales – ce qui s'avère souvent être un jeu périlleux pour tout chercheur en sciences politiques et sociales.

Par ailleurs, ce chapitre permettra de présenter les résultats des deux questions ouvertes. Celles-ci cherchaient à savoir, d'une

part, quelle était la plus grande qualité du système fédéral actuel et, d'autre part, quel était son plus grand défaut. Des regroupements entre types de réponses seront effectués afin de présenter les résultats de la manière la plus éclairante possible. Finalement, l'intérêt d'une analyse croisée entre les perceptions des étudiants et leur carte mentale est de mettre en avant la pluralité des perceptions présentes chez les quelque 234 jeunes de la « génération F » interrogés. En effet, même si les étudiants proviennent de différentes sections qui font partie des sciences sociales au sens large – sciences politiques, sciences humaines et sociales, sociologie et anthropologie, information et communication ou encore droit – des contrastes entre ces sous-groupes et au sein de ceux-ci apparaissent rapidement. Les perceptions et représentations du fédéralisme belge sont loin d'être uniformes même pour des jeunes qui ont presque toujours connu ce système politique.

## **1. Dessins de la Belgique et composition de l'auditoire : quelques premières différences**

### **a. Influence de la section et du sexe**

Une première façon d'éclairer les dessins de la Belgique réalisés par les étudiants consiste à les mettre en rapport avec leur année et leur section d'études. Les résultats sont présentés au Tableau 2.1 et révèlent de sensibles différences entre les sous-groupes.

On constate d'abord que, parmi les étudiants dessinant plus que le contour de la Belgique, les étudiants de premier bachelier en sciences politiques sont largement en tête (49 %). Ce n'est pas le cas parmi les étudiants qui dessinent un simple contour où les premiers bacheliers en sciences politiques talonnent les premiers bacheliers en sciences sociales (respectivement 34 % et 35 %). On constate aussi une différence par rapport aux deuxièmes bacheliers en information et communication. En effet, alors qu'ils représentent 22 % de ceux qui ne dessinent qu'un simple contour, la proportion de cette section parmi ceux qui font plus que le contour chute à 7 %.

**Tableau 2.1 Type de dessins de la Belgique et sections** (en pourcentage)

		Type de carte		
		Simple contour	Plus que le contour	Total
Section	Deuxième Bac Droit et Année préparatoire	9	7	8
	Deuxième Bac Information et Communication	22	7	16
	Premier Bac Sciences sociales	35	36	35
	Premier Bac Sciences politiques	34	49	40
Total	Pourcentage	100	100	100
	<i>Effectif</i>	143	83	226

N = 226

$\chi^2 = 9,954$  (p <.05)

V de Cramer = 0,210 (p <.05)

Une autre manière de présenter ces résultats est de comparer les sections entre elles. Les résultats figurent dans le Tableau 2.2.

**Tableau 2.2 Sections et dessins de la Belgique** (en pourcentage)

		Section				Total
		Premier bac sciences politiques	Premier bac sciences sociales	Deuxième bac info et commu	Deuxième bac droit et année prépa	
Type de carte	Plus que le contour	46	38	16	32	37
	Simple contour	54	63	84	68	63
Total	Pourcentage	100	100	100	100	100
	<i>Effectif</i>	90	80	37	19	226

N = 226

$\chi^2 = 9,954$  (p <.05)

V de Cramer = 0,210 (p <.05)

On remarque ainsi que, toutes sections confondues, les étudiants dessinent majoritairement la Belgique avec un simple

« Dessinez la Belgique »

contour. Toutefois, il existe des différences entre les sections. Ainsi, les premiers bacheliers en sciences politiques se répartissent assez bien sur les deux types de dessins (46 % font plus que le contour alors que 54 % font un simple contour). À l’opposé, les deuxièmes bacheliers en information et communication se contentent, à une très large majorité (84 %), d’un simple contour.

Pour illustrer ces résultats, les Figures 2.1, 2.2 et 2.3 présentent trois dessins d’étudiants en premier bachelier en sciences politiques qui ont fait plus que le contour (la Figure 2.1 a été réalisée par une étudiante). La Figure 2.4 est un dessin d’une étudiante en information en communication. Ces quatre cartes présentent des éléments géographiques dont deux sont également symboliques, pour reprendre le terme utilisé dans le chapitre précédent.

**Figure 2.1 Dessin de la Belgique par une étudiante en sciences politiques**

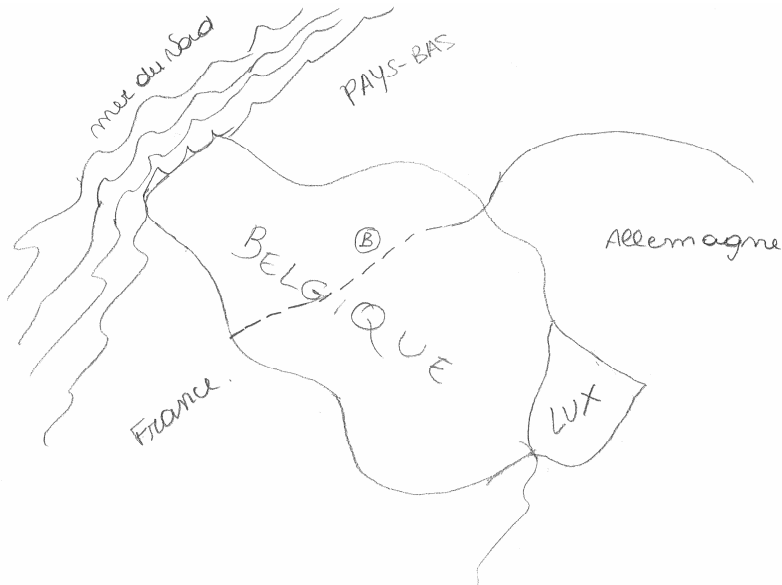
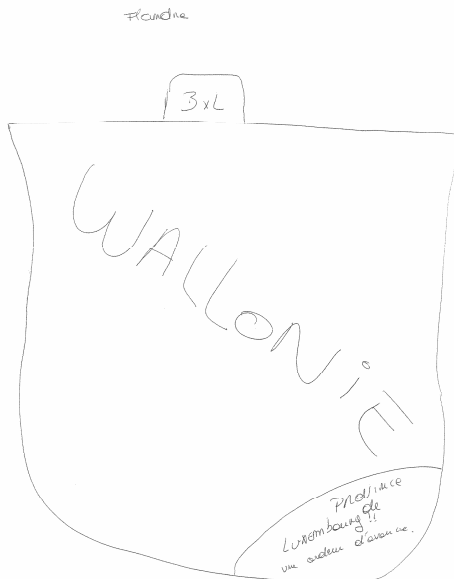




Figure 2.2 Dessin de la Belgique par un étudiant en sciences politiques



Figure 2.3 Dessin de la Belgique par un étudiant en sciences politiques



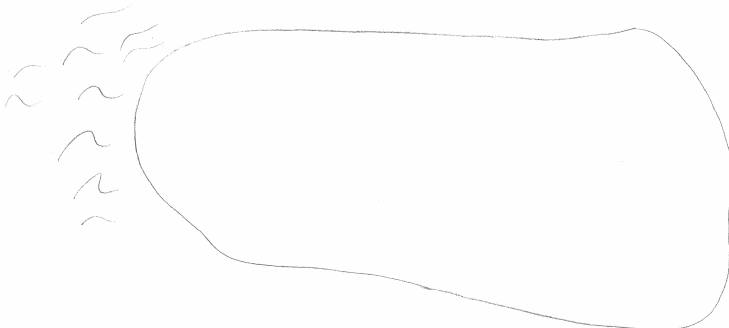
« Dessinez la Belgique »

**Figure 2.4 Dessin de la Belgique par une étudiante en information et communication**



La Figure 2.5 montre, quant à elle, une carte mentale sur laquelle la Belgique est dessinée sur base d'un simple contour et provenant d'une étudiante de deuxième bachelier en information et communication.

**Figure 2.5 Dessin de la Belgique par une étudiante en information et communication**



Une deuxième voie pour éclairer les cartes mentales – dans ce cas-ci sur base du critère de la frontière linguistique – consiste à les mettre en rapport avec le genre des étudiants présents dans l’auditoire. Des différences non négligeables ressortent du Tableau 2.3.

**Tableau 2.3 Type de dessins de la Belgique et genre** (en pourcentage)

		Type de carte		Total
		Sans la frontière linguistique	Avec la frontière linguistique	
Genre	Féminin	63	49	58
	Masculin	38	52	42
Total	Pourcentage	100	100	100
	<i>Effectif</i>	160	68	228

N = 228

$\chi^2 = 3,832$  (p <.05)

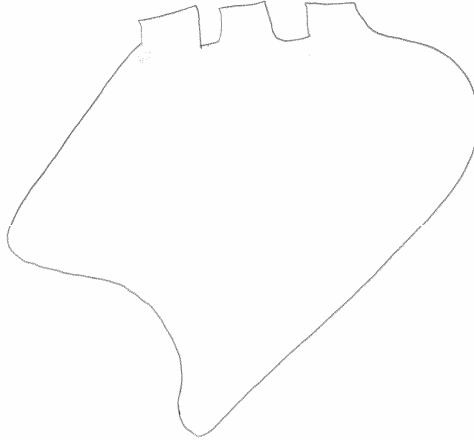
V de Cramer = 0,130 (p <.05)

Au premier coup d’œil, on constate en effet qu’une différence substantielle apparaît entre les étudiantes (comptant pour 58 % du total des répondants) et les étudiants. Alors que ces premières sont majoritaires parmi les étudiants qui dessinent la Belgique sans tracer la frontière linguistique (63 %), ces derniers constituent une courte majorité (52 %) parmi les étudiants qui dessinent une frontière linguistique. La Figure 2.6 montre un exemple classique de carte mentale sans frontière linguistique, dessinée par un étudiant en sciences humaines et sociales. Sur la Figure 2.7, dessinée par une étudiante en premier bachelier en sciences politiques, il se peut que la frontière linguistique ait été abandonnée au profit de la couronne. Cette dernière symbolise vraisemblablement la monarchie ; bien sûr il n’y a qu’un pas interprétatif à poser – que nous ne ferons pas – pour oser avancer que son auteur voit au centre du pays l’unité (la monarchie) plutôt que la division (la frontière linguistique). Les Figures 2.8 et 2.9 présentent deux exemples de carte où la frontière linguistique a été

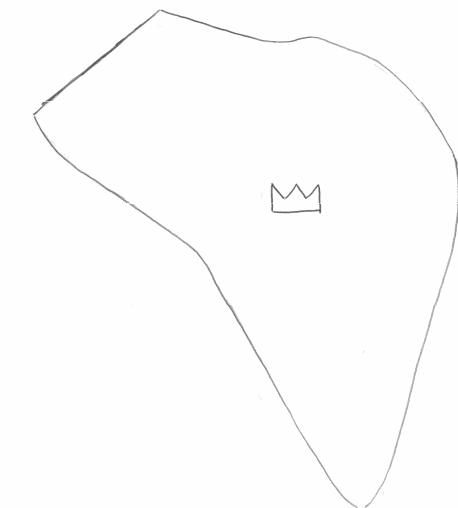
« Dessinez la Belgique »

dessinée, respectivement par une étudiante en année préparatoire en sciences politiques et un étudiant de premier bachelier en sciences humaines et sociales.

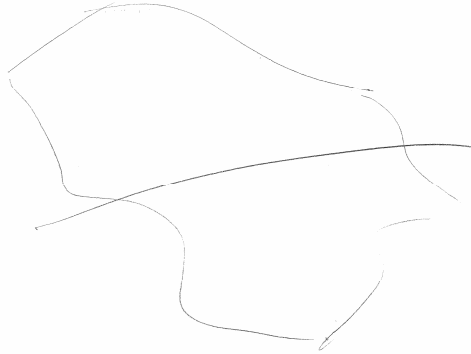
**Figure 2.6 Dessin de la Belgique par un étudiant en sciences humaines et sociales**



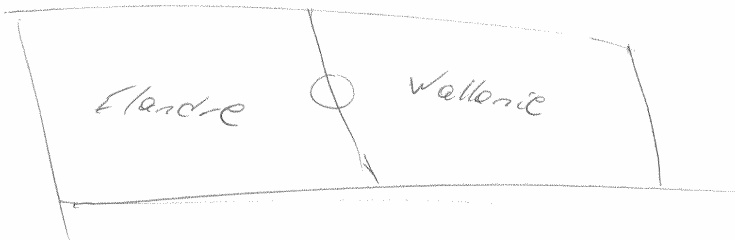
**Figure 2.7 Dessin de la Belgique par une étudiante en sciences politiques**



**Figure 2.8 Dessin de la Belgique par une étudiante en année préparatoire en sciences politiques**



**Figure 2.9 Dessin de la Belgique par un étudiant en sciences humaines et sociales**



**b. Influence de l'intérêt politique sur la frontière linguistique**

Passons à présent à une autre variable donnant des informations sur la composition de l'auditoire qui a participé à cette enquête : l'intérêt politique. Il a déjà question, dans le chapitre précédent, de la pertinence de poser la (des) question(s) d'intérêt politique dans les enquêtes menées auprès d'une population ou d'un échantillon de personnes jeunes (Fournier, 2007 ; Fournier et Reuchamps, 2008a).

Dans cette courte section, un croisement entre l'intérêt politique et le fait de dessiner ou non la frontière linguistique est

présenté. Les différences ne sont toutefois pas majeures étant donné que l'auditoire d'étudiants est majoritairement composé de jeunes s'intéressant à la politique (76 %). Les résultats sont présentés au Tableau 2.4.

Si on compare les résultats des étudiants qui s'intéressent assez ou beaucoup à la politique avec ceux qui s'y intéressent peu ou pas du tout, on constate qu'une différence de 18 points existe entre les deux groupes. Alors qu'ils sont 70 % parmi ceux qui ne dessinent pas la frontière linguistique à s'intéresser à la politique, ce pourcentage monte à 88 % parmi les étudiants qui dessinent la frontière linguistique.

**Tableau 2.4 Type de dessins de la Belgique et intérêt politique**  
(en pourcentage)

		Type de carte		Total
		Sans la frontière linguistique	Avec la frontière linguistique	
Intérêt politique	Peu et Pas du tout	30	12	24
	Beaucoup et Assez	70	88	76
Total	Pourcentage	100	100	100
	<i>Effectif</i>	159	68	227

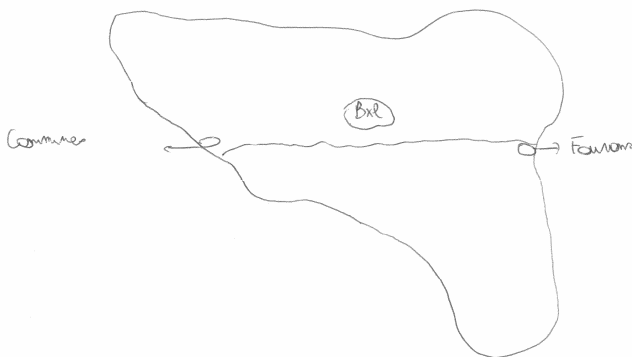
N = 227

$\chi^2 = 8,216$  (p < .05)

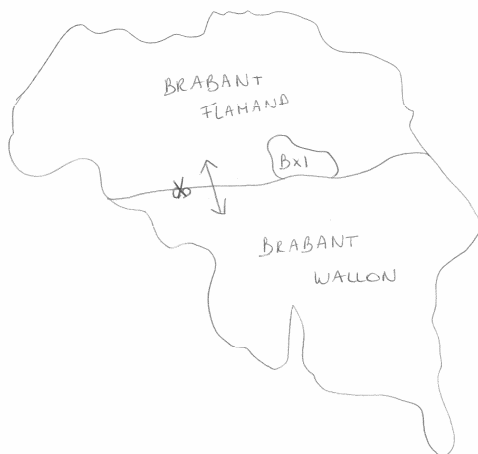
V de Cramer = 0,190 (p < .05)

Les Figures 2.10 et 2.11 montrent deux dessins de la Belgique avec une frontière linguistique faits respectivement par un étudiant et une étudiante portant un intérêt à la politique.

**Figure 2.10 Dessin de la Belgique par un étudiant s'intéressant à la politique**



**Figure 2.11 Dessin de la Belgique par une étudiante s'intéressant à la politique**



Évidemment, on ne peut avancer sur la base de ces résultats, que l'intérêt politique va nécessairement de pair avec la représentation de la frontière linguistique – ce qui pourrait amener à un constat de type « les jeunes qui s'intéressent à la politique perçoivent plus la division de la Belgique qu'ils symbolisent par la frontière linguistique qui coupe le pays en deux ». Ainsi, puisque

bon nombre de jeunes intéressés n'ont pas représenté la frontière linguistique sur leur dessin, une telle proposition n'est pas – entièrement – justifiée. Cependant, si on considère uniquement les 68 jeunes qui ont tracé la frontière linguistique (colonne centrale dans le Tableau 2.4), on ne peut manquer de remarquer que 88 % de ceux-ci se disent intéressés à la politique. Finalement, si deux éléments doivent être retenus de ce croisement « intérêt politique-frontière linguistique », le premier est certainement l'importance d'éviter toute généralisation – hâtive – et le second est le lien étroit entre l'intérêt politique et la perception et représentation de la Belgique. Dans la suite de l'ouvrage, nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux éléments.

## **2. Avec ou sans la frontière linguistique : la frontière linguistique comme reflet de la situation belge ?**

Le fédéralisme belge s'est développé – par soubresauts et par défauts – autour de la question linguistique, comme nous l'avons rappelé en introduction. Au cœur de cette question se trouve incontestablement la frontière linguistique, particulièrement son tracé et son statut. Si dès l'origine, la Belgique était habitée par une majorité de locuteurs néerlandophones, le statut du néerlandais comme langue officielle en Flandre ne fut reconnu que progressivement, législations linguistiques après législations linguistiques espacées de plusieurs dizaines d'années. Pour régler la question linguistique, une solution *territoriale* a été adoptée à partir des années 1920 et renforcée en 1932. Ainsi, dans la région de langue néerlandaise (en Flandre, donc) la seule langue publique est le néerlandais, dans la région de langue française (en Wallonie), c'est le français, dans la région de langue allemande, c'est l'allemand (avec un statut particulier pour le français), et enfin dans la région bilingue de Bruxelles, enclavée dans la région de langue néerlandaise, c'est le français *et* le néerlandais<sup>26</sup>. Une frontière

---

<sup>26</sup> Le site du Trésor de la langue française Québec propose une entrée sur la Belgique qui revient longuement sur l'évolution linguistique du pays :



linguistique traverse officiellement dorénavant le pays d'Est en Ouest<sup>27</sup> et Bruxelles se trouve au nord de cette frontière, sans toucher le sud du pays, la Wallonie.

Cette solution territoriale initiale de l'emploi des langues reposait sur le statut linguistique de chaque commune. En effet, toute commune est rattachée à une seule région linguistique, selon la langue de la majorité de sa population. Les recensements décennaux permettaient alors d'établir le sort linguistique de chaque commune et donc leur rattachement à l'une ou l'autre région linguistique (Witte et Van Velthoven, 2000). Toutefois, « si la proportion de citoyens adultes déclarant parler la langue d'une autre région (par exemple, le français) était supérieure à 30 %, une commune pouvait acquérir un statut bilingue ou (pour des pourcentages encore plus élevés) rejoindre un autre groupe linguistique » (Swenden et Jans, 2006 : 879, notre traduction). Mais, « aux yeux des néerlandophones, cette méthode, utilisée jusqu'en 1948, se révèle particulièrement problématique à Bruxelles et dans sa périphérie en raison de la francisation de ces communes (qualifiée de 'tâche d'huile' par certains responsables flamands) provoquant le recul vers le nord de la frontière linguistique » (Reuchamps, à paraître en 2009).

C'est dans ce contexte de tensions entre responsables néerlandophones et francophones qu'il est décidé, par la loi du 8 novembre 1962 (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1963), de fixer le tracé de la frontière linguistique et corollairement les limites des quatre régions linguistiques. Par conséquent, les communes ne pourront plus passer d'une région à l'autre. Néanmoins, doivent accorder certaines facilités linguistiques à leurs habitants les

---

<http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueacc.htm>, consulté pour la dernière fois le 10 mars 2009.

<sup>27</sup> La formation de la frontière linguistique a fait couler beaucoup d'encre et est l'objet d'une véritable controverse historique (Stengers, 1959). Sans prendre trop de risque, on peut avancer que la frontière linguistique entre le Nord où l'on parle des dialectes d'origine germanique et le Sud où l'on parle des dialectes d'origine romane est aussi vieille que l'État belge et remonte certainement au-delà (Mabille, 2000 ; Reuchamps et Onclin, 2009 : 23). Toutefois, à partir des années 1920 et encore plus en 1963, cette ligne de partage « devient alors une vraie frontière administrative » (Deschouwer, 2009 : 66).

communes qui, bien que situées dans la région de langue néerlandaise ou dans la région de langue française (ainsi que certaines communes à la limite entre les régions de langue allemande et de langue française), comptent une proportion importante de citoyens parlant la langue d'une autre région (Janssens, 2001). Concrètement, cela signifie que les administrés de ces « communes à facilités »<sup>28</sup> peuvent entretenir des relations avec l'administration communale dans leur langue alors que leur commune est située dans une région linguistique d'une autre langue.

Ce tour d'horizon de la situation linguistique en Belgique, nécessaire avant de se lancer dans une analyse plus approfondie, ne peut s'achever sans évoquer la controverse qui entoure le statut des communes à facilités, en particulier des communes de la périphérie bruxelloise. En effet, alors que pour nombre de néerlandophones les facilités constituent un mécanisme transitoire permettant aux francophones vivant en Flandre de s'intégrer à la vie publique en néerlandais, les francophones concernés – ceux vivant en périphérie bruxelloise – estiment que les facilités constituent des garanties

---

<sup>28</sup> Parmi les communes à facilités, on trouve plusieurs catégories de communes. Premièrement, les six communes de la périphérie bruxelloise où une part importante – parfois majoritaire – de la population est francophone mais qui sont situées en région de langue néerlandaise : Crainhem/Kraainem, Drogenbos, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse/Sint-Genesius-Rode, Wemmel et Wezembeek-Oppeem. Mais ces communes, au centre de nombreuses controverses communautaires, ne sont pas les seules à devoir offrir des facilités. Deuxièmement, les six communes situées le long de la frontière linguistique en région de langue néerlandaise qui offrent des facilités aux habitants francophones : Mesen/Messines, Spiere-Helkijn/Espierres-Helchin, Ronse/Renaix, Bever/Biéville, Herstappe et Voeren/Fourons. Troisièmement, les quatre communes situées le long de la frontière linguistique en région de langue française qui offrent donc des facilités aux habitants néerlandophones : Comines/Komen, Mouscron/Moeskroen, Flobecq/Vloesberg et Enghien/Edingen. Quatrièmement, les neuf communes de la région de langue allemande (mieux connue sous l'expression des « cantons germanophones » ou « cantons de l'Est ») où, par définition, la langue officielle est l'allemand mais où les francophones jouissent de facilités : Eupen, Kelmis/La Calamine, Lontzen, Raeren, Sankt Vith/Saint-Vith, Bütgenbach, Büllingen/Bullange, Amel/Amblève et Burg-Reuland. Cinquièmement, les deux communes de la région de langue française où des facilités sont octroyées aux citoyens germanophones : Malmédy/Malmünd et Waimes/Weismes.

intemporelles de pouvoir continuer à vivre « publiquement » dans leur langue, en français. Certains francophones d'ajouter que ces garanties ont été accordées en échange de ne pas inclure ces six communes dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale. Les deux positions sont donc, pour le moins, antinomiques. Il semble d'ailleurs difficile de trouver une solution acceptable pour tous ; chaque communauté ayant son tabou : l'élargissement de Bruxelles à 25 communes (les 19 communes actuelles<sup>29</sup> plus les 6 communes à facilités) pour les néerlandophones et la limitation temporelle des facilités linguistiques dans les communes concernées pour les francophones.

Enfin, un élément récent s'est ajouté dans ce puzzle linguistique (même s'il n'y a pas de lien direct avec les facilités qui viennent d'être évoquées) ; il se résume en trois lettres, les même en néerlandais et en français : B-H-V pour Bruxelles-Hal-Vilvorde ou Brussel-Halle-Vilvoorde. Ces trois lettres recouvrent, en fait, à la fois un arrondissement judiciaire et une circonscription électorale sur un territoire qui englobe les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale et les communes de six cantons (ceux de Hal et Vilvorde) de la Région flamande<sup>30</sup>.

On le voit directement, cette entité hybride fait donc exception au principe de *territorialité* qui a guidé l'emploi des langues en Belgique depuis plusieurs décennies. En effet, des citoyens francophones vivant en Flandre peuvent ainsi aller en justice en français mais également voter pour les listes francophones de Bruxelles. Sans entrer dans les détails de la problématique (voyez à cet égard le numéro spécial de la revue *Fédéralisme Régionalisme*, 2008), notons que le sort de cette entité

---

<sup>29</sup> Il s'agit de (les noms sont uniquement repris en français) : Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

<sup>30</sup> Pour plus de détails sur les éléments factuels autour de B-H-V, on pourra utilement consulter le dossier spécial, « 'BHV', imbroglio communautaire », préparé par le journal *La Libre Belgique* disponible à l'adresse <http://www.lalibre.be/bhv/index.htm#>, consulté pour la dernière fois le 10 mars 2009.

hybride et bi-régionale constitue un enjeu politique important de la dynamique fédérale actuelle puisque tous les partis néerlandophones, à l'exception du parti écologiste flamand Groen!, exigent la scission pure et simple de la circonscription électorale (voire de l'arrondissement judiciaire) de B-H-V (Sinardet, 2009a) tandis que les partis francophones s'y opposent farouchement. Bien hardie sera la personne qui osera prédire l'issue des négociations sur ce sujet. Une chose est sûre, toutefois, ces discussions et tensions sur des enjeux linguistiques font partie intégrante du fédéralisme à la belge et c'est pourquoi il est intéressant de mieux connaître les perceptions des citoyens belges, notamment des plus jeunes d'entre eux, à l'endroit du fédéralisme dans leur pays.

C'est donc dans cet imbroglio linguistique qu'ont grandi les 234 jeunes de la « génération F » interrogés. Avec cette réalité linguistique à l'esprit, on peut maintenant explorer les perceptions et les représentations qu'ont ces jeunes de la Belgique (fédérale). Concrètement, comme il a été mentionné précédemment, seuls les résultats porteurs de sens – tant statistiquement que pour l'approche dialectique choisie – sont présentés. C'est pour cette raison que les différentes perceptions, présentées au chapitre précédent, ne sont pas systématiquement reprises. Un choix a donc dû être opéré.

### **a. La frontière linguistique comme affirmation des tensions entre les deux grandes communautés belges ?**

Le fait de considérer le système fédéral comme étant la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique des deux communautés influe-t-il sur le fait de dessiner ou non la frontière linguistique ? Le Tableau 2.5 tente d'apporter une réponse<sup>31</sup>.

Parmi les étudiants qui dessinent la frontière linguistique, 63 % estiment que le système fédéral est la meilleure solution pour

---

<sup>31</sup> Il est important de noter que ce croisement présente une signification statistique moindre par rapport aux autres croisements présentés dans ce chapitre. Toutefois, cette signification statistique – représentée dans ce cas-ci, notamment par le  $\chi^2$  – doit être lue en ayant conscience qu'il s'agit de données de population et non d'un échantillon représentatif. La pertinence de la signification statistique est donc limitée.

assurer la coexistence pacifique entre les deux communautés. Ce pourcentage diminue à 50 % quand on observe le groupe des étudiants ne dessinant pas la frontière linguistique.

Ces résultats ne vont pas dans le sens de l'affirmation selon laquelle les étudiants qui ne considèrent pas que le système fédéral soit la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique entre les deux communautés marquent davantage la frontière linguistique pour affirmer les tensions entre les deux grandes communautés du pays, au contraire. Face aux cartes mentales, il est donc important d'éviter toute tentation interprétative trop hâtive.

**Tableau 2.5 Type de dessins de la Belgique et système le meilleur**  
(en pourcentage)

		Type de carte		Total
		Sans la frontière linguistique	Avec la frontière linguistique	
Système meilleur	Tout à fait d'accord et Plutôt d'accord	50	63	54
	Plutôt pas d'accord et Pas d'accord	50	37	46
Total	Pourcentage	100	100	100
	<i>Effectif</i>	155	68	223

N = 223

$\chi^2 = 3,175$  (p <.1)

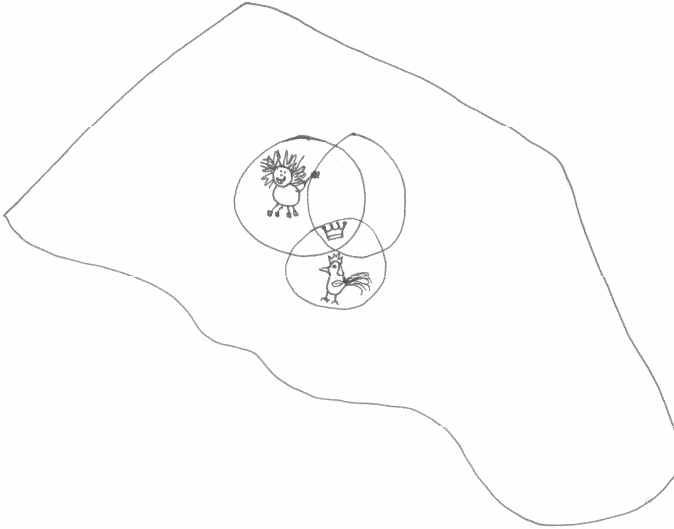
V de Cramer = 0,119 (p <.1)

La Figure 2.12 a été dessinée par une étudiante en sciences humaines et sociales qui estime que le système fédéral est la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique entre les deux communautés et qui ne représente pas la frontière linguistique. On constate que le lion des Flandres – emblème de la Région flamande – est souriant sur le dessin. En outre, les cercles concentriques se coupant mutuellement peuvent faire songer à la

« Dessinez la Belgique »

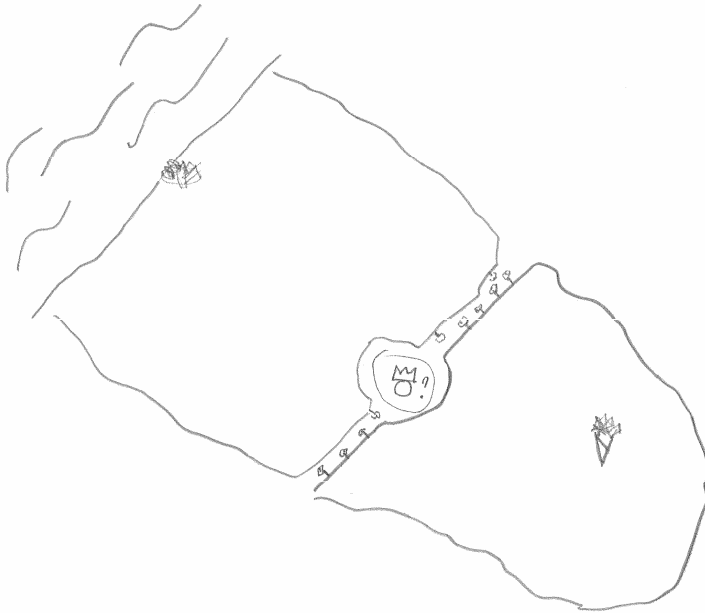
coopération et la bonne entente entre les différentes communautés du pays.

**Figure 2.12 Dessin de la Belgique par une étudiante estimant que le système fédéral est la meilleure solution**



La Figure 2.13 illustre le cas d'une étudiante ayant dessiné la frontière linguistique et ne considérant pas que le système fédéral soit la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique entre les deux communautés. Ce dessin peut manifester le fait que les mécanismes fédéraux n'ont pas permis un rapprochement entre les visions flamandes et francophones ; en témoigne la présence d'une frontière, symbolisée par une clôture de barbelés.

**Figure 2.13 Dessin de la Belgique par une étudiante estimant que le système fédéral n'est pas la meilleure solution**



**b. La frontière linguistique comme acceptation des revendications flamandes ?**

Toujours dans le but d'approfondir davantage l'analyse des cartes mentales sur le critère de la présence ou non de la frontière linguistique, un croisement a été opéré entre ce critère d'analyse et la question qui cherchait à savoir s'il était normal, selon les étudiants, qu'un grand nombre de néerlandophones revendiquent plus d'autonomie pour la Flandre. Les résultats sont présentés au Tableau 2.6.

Parmi les étudiants qui dessinent la frontière linguistique, 39 % sont d'accord avec les revendications flamandes ; alors que cette proportion est de 26 % parmi ceux qui ne dessinent pas la frontière linguistique. Il y a donc proportionnellement plus d'étudiants d'accord avec les revendications flamandes parmi ceux

« Dessinez la Belgique »

qui dessinent la frontière linguistique que parmi ceux qui ne la dessinent pas.

**Tableau 2.6 Type de dessins de la Belgique et revendications flamandes normales** (en pourcentage)

		Type de carte		
		Sans la frontière linguistique	Avec la frontière linguistique	Total
Revendications normales	Tout à fait d'accord et Plutôt d'accord	26	39	30
	Plutôt pas d'accord et Pas d'accord	74	61	71
Total	Pourcentage	100	100	100
	<i>Effectif</i>	160	67	227

N = 227

$\chi^2 = 3,944$  (p <.05)

V de Cramer = 0,132 (p <.05)

Avec de tels résultats, on peut penser que les étudiants qui sont d'accord avec les revendications flamandes sont plus enclins à représenter une ligne de partage – bien existante en Belgique – entre les deux grandes communautés du pays.

La Figure 2.14 est un dessin d'un étudiant en premier bachelier en sciences politiques. Ce dessin illustre le « pays adoré » de cet étudiant que semble représenté une Belgique unie.

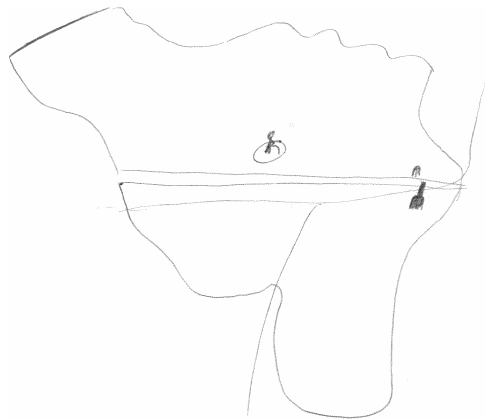


**Figure 2.14 Dessin de la Belgique par un étudiant estimant que les revendications flamandes ne sont pas normales**



La Figure 2.15 représente un dessin d'un étudiant ayant dessiné la frontière linguistique et considérant les revendications flamandes comme normales.

**Figure 2.15 Dessin de la Belgique par un étudiant estimant que les revendications flamandes sont normales**



Après avoir éclairé les dessins de la Belgique – et notamment le critère de la frontière linguistique – avec les résultats du questionnaire, il est à présent temps de se tourner vers les deux questions ouvertes qui n’ont encore fait l’objet d’aucune présentation.

### **3. Les qualités et défauts du système fédéral belge actuel**

Parmi les 19 questions posées aux étudiants, deux d’entre elles étaient des questions ouvertes. Les questions étaient les plus simples et ouvertes possibles : « Selon vous, quelle est la plus grande qualité du système fédéral belge actuel ? » et « Selon vous, quel est le plus grand défaut du système fédéral belge actuel ? ».

Sans surprise, de telles questions laissent place à une grande variété de réponses différentes. C’est pour cette raison que les différentes réponses ont été recodées sur base des catégories proposées par David EASTON (1953, 1965a, 1965b). Cet auteur envisage trois ensembles dans le système politique : la communauté politique, le régime et les autorités (Easton, 1965b)<sup>32</sup>. Ces sous-ensembles ont été retravaillés pour essayer d’intégrer les différentes réponses données par les étudiants dans des catégories uniformes<sup>33</sup>. La première catégorie regroupe l’ensemble des réponses qui sont orientées sur des acteurs politiques. La deuxième catégorie reprend l’ensemble des réponses qui ont trait à la performance du système politique et fédéral ainsi qu’à des principes politiques et fédéraux. La troisième catégorie concerne les réponses qui traitent des relations entre les différentes communautés ou régions en Belgique.

---

<sup>32</sup> La communauté politique est « composée de membres [du système politique] formant un groupe de personnes liées entre elles par une division politique du travail » (Easton, 1965b, 177). Le régime est l’ensemble des procédures de base et des règles qui vont permettre aux membres d’entretenir des relations et de transformer une demande en *output* (Easton, 1965b, 191). Enfin, les autorités sont les individus qui personnifient le pouvoir (Easton, 1965b, 213).

<sup>33</sup> Quelques réponses concrètes des étudiants seront mentionnées à la fin du chapitre. Ces réponses permettront de mieux comprendre les catégories créées.

À côté de ces trois catégories, il faut mentionner que certaines réponses ont été classées dans la catégorie « Autres » parce qu'elles ne rentraient dans aucune des trois catégories précédentes. Enfin, certains étudiants n'ont pas répondu ou ont répondu qu'ils ne savaient pas. Ces réponses ont été regroupées sous la catégorie « Sans réponse ». Concernant les qualités du système fédéral actuel, le Tableau 2.7 reprend la répartition par catégorie.

**Tableau 2.7 La plus grande qualité du système fédéral actuel**  
(en pourcentage et en nombres réels)

	Pourcentage	Effectif
Acteurs	2	5
Système politique/fédéral	51	119
Relations communautaires	10	23
Autre	7	17
Sans réponse	30	70
Total	100	234

Une majorité d'étudiants (51 %) a donné des réponses qui pouvaient être regroupées sous la catégorie « Système politique/fédéral » comme, par exemple, « La démocratie » ou « Le multipartisme » ou encore « Très égalitaire vis-à-vis des deux principales communautés », « Protection de la minorité » ou « Compromis »<sup>34</sup>. Il est important de souligner qu'une proportion importante (30 %) d'étudiants n'a pas donné de réponses à cette question. Ensuite, les étudiants voient des qualités dans les relations communautaires (10 %) notamment « L'unité » ou « C'est un espace de dialogue quotidien entre communautés », dans d'autres aspects (7 %), par exemple, « Il est là » ou « Etre neutre », et enfin

<sup>34</sup> Les exemples donnés ont été choisis à titre illustratif parmi les réponses classées dans cette catégorie. Par ailleurs, nous avons reproduit la réponse exacte donnée par chaque répondant. Certains mots sont donc abrégés, d'autres sont mal orthographiés et certaines réponses ne sont pas terminées. Toutes les réponses données sont reprises dans deux encadrés après ce chapitre.

dans les acteurs (2 %) comme « Les différents partis francophones et néerlandophones ». L'Encadré 2.1 reprend l'ensemble des réponses des étudiants par catégories.

Qu'en est-il, à présent, des défauts du système fédéral actuel ? Le Tableau 2.8 présente les réponses des étudiants, regroupées par catégories.

**Tableau 2.8 Le plus grand défaut du système fédéral actuel**  
(en pourcentage et en nombres réels)

	Pourcentage	Effectif
Acteurs	8	18
Système politique/fédéral	43	100
Relations communautaires	18	41
Autre	5	12
Sans réponse	27	63
Total	100	234

Cette fois-ci encore, la catégorie « Système politique/fédéral » obtient la plus grande proportion de réponses (43 %) avec des réflexions telles que « Trop complexe », « Répartition des pouvoirs entre les régions », ou encore « Trop de partis politiques ». Les « Sans réponses » sont aussi nombreux (27 %). Suivent ensuite les étudiants qui ont donné des réponses pouvant être regroupées sous la catégorie « Relations communautaires » (18 %) notamment « Il renforce la division entre Flamands et Francophones », « L'orgueil Flamand » ou « Ses préoccupations communautaires plutôt qu'économiques », puis sous la catégorie « Acteurs » (8 %) comme, par exemple, « Les partis flamands sans vrai programme qui ne font RIEN une fois au pouvoir » ou « L'incompétence des gens élus qui dirigent... ». Finalement, 5 % des étudiants ont proposé des réponses pouvant être placées dans la catégorie « Autre », à titre d'illustration, on retrouve « Sujets traités de moindre importance par la population » ou « Aucune solutions ne sont jamais apportées aux problèmes ». À

l'instar de l'Encadré 2.1, l'Encadré 2.2 liste l'ensemble des réponses des étudiants, regroupées par catégorie.

Que ressort-il de ces résultats ? Tout d'abord, 20 % des répondants n'ont répondu à aucune des deux questions tandis que 15 % ont répondu à une seule des deux. Il semble que cela ne soit pas aisé de donner spontanément une qualité et un défaut du système fédéral. Répondre à une telle interrogation nécessite une connaissance préalable de ce qu'est le système fédéral belge, or on sait que la compréhension de celui-ci et de son fonctionnement est souvent limitée dans la population et particulièrement chez les jeunes (Fournier et Reuchamps, 2008a). Par ailleurs, ce n'est pas nécessairement un constat propre au système fédéral belge – qui est pourtant, faut-il le reconnaître, assez complexe – mais qui s'applique à d'autres pays, fédéraux ou non. D'une manière générale, nombre de recherches ont montré que le niveau de connaissance – voire de compétence – politique est généralement faible (Blondiaux, 2007 ; Delli Carpini et Keeter, 1996 ; Grönlund et Milner, 2006 ; Milner, 2004 ; Torney-Purta, 2002).

En outre, lorsqu'une réponse est donnée, on a parfois l'impression qu'elle est plus une caractéristique du système politique que du système fédéral à proprement dit, par exemple, « Le multipartisme » ou « La démocratie » – concédons, toutefois, que la différence entre système politique et système fédéral dans le cas belge est un peu artificielle puisque le système fédéral est partie intégrante du système politique. Ensuite, les qualités qui ressortent de la première question sont souvent liées à la « pacification communautaire » au sens large (le « compromis à la belge ») et en particulier à l'égalité assurée par le système fédéral entre néerlandophones et francophones. Les défauts, quant à eux, trouvent leur origine dans le système lui-même (sa complexité et son coût sont souvent cités) ainsi que, dans une moindre mesure, dans les relations communautaires difficiles.

Enfin, ce qui retiendra notre attention au vu de ces qualités et ces défauts est la « non-relation » entre la qualité de pacification communautaire et le défaut de la complexité. En effet, si on prend un peu de recul par rapport aux tensions communautaires, c'est justement l'instauration d'un système complexe (notamment avec

un double système d'entités fédérées) fruit de longues négociations et bâti sur le compromis qui a permis la pacification communautaire en Belgique (Deschouwer, 2005), même si évidemment, éviter la complexité inutile doit toujours constituer un objectif de bonne gestion. Ainsi, un exercice de clarification semble important afin de donner des clés de compréhension du système politique/fédéral aux citoyens – et peut-être qu'une partie de cette tâche devrait être prise en charge par les politologues eux-mêmes...

## 4. Conclusion

Ce chapitre a tenté, d'une part, d'éclairer les dessins de la Belgique avec les réponses au court questionnaire données par les 234 jeunes de la « génération F » et, d'autre part, d'éclairer les réponses des étudiants avec ces cartes mentales. Cette analyse dialectique et porteuse de sens a aussi cherché à mettre en avant la pluralité existante au sein des étudiants présents dans l'auditoire. Il ressort de ce chapitre que le fédéralisme et plus particulièrement le système fédéral peuvent être perçus fort différemment par des jeunes de la même génération et qui l'ont presque toujours connu. De plus, ces jeunes ne comprennent pas toujours bien le système politique dans lequel ils vivent et la dynamique fédérale leur échappe parfois, voire souvent, selon les cas. Un effort généralisé d'explication semble être nécessaire afin que les jeunes citoyens puissent – mieux – appréhender leur univers politique.

Par ailleurs, ce chapitre a été l'occasion d'affiner la grille d'analyse pour les dessins de la Belgique et surtout de l'appliquer concrètement. Cet exercice – qui peut se révéler fort périlleux – nous a permis d'éviter toute tentation interprétative trop hâtive et a offert la possibilité d'explorer les représentations de la Belgique, ce qui s'est avéré extrêmement instructif notamment autour de la question de la frontière linguistique. Cette division – qui pour certains constitue quasiment une frontière d'État – est véritablement pour nombre de jeunes interrogés un élément central de la Belgique actuelle. Ce constat appelle certainement des recherches plus approfondies sur le sujet mais il devra être gardé à l'esprit lorsque

nous aborderons dans le chapitre suivant la question de l'avenir de la Belgique.

Finalement, ce chapitre a offert concrètement des exemples de qualités et défauts que les jeunes accordent au système fédéral belge tel qu'ils le connaissent aujourd'hui. C'est sur cette base que nous pouvons maintenant tenter de mieux comprendre les préférences fédérales de ces jeunes. Pour ce faire, dans le prochain chapitre, à partir de scénarios pour l'avenir de la Belgique, nous chercherons à saisir le futur que les 234 jeunes de la « génération F » souhaiteraient pour leur pays. Tout un programme...





## **Encadré 2.1 Les qualités du système fédéral actuel**

*Selon vous, quelle est la plus grande qualité  
du système fédéral belge actuel ?*

**Acteurs** (5) : Le roi qui dirige le pays dans son entièreté, Les différents partis francophones et néerlandophones, Son gouvernement (NLD, FR), Ministres Flamands Ministres francophones, Certaines personnalités pol.

**Performances et Système politique/fédéral** (119) : La démocratie, Le multipartisme, La pluralité des opinions + partis politiques, Grand nombre de partis qui permet d'être plus en accord avec les idées de chaque citoyen, Tous les partis ont leur chance d'arriver à être représentés, Le vote obligatoire, Garant de la démocratie belge, Le grand nombre de partis, La multitude des partis, Le scrutin proportionnel, Positionnement idéologique, Egalité homme-femme, L'auto contrôle des pouvoirs, La représentation proportionnel, Que tout le monde peut exprimer son avis, Représentation juste, Scrutin proportionnel, Qu'il a ait des partis différents, La diversité politique, Son ouverture d'esprit, son sens démocratique, Sa démocratie, La diversité politique, Son ouverture envers les partis minoritaires, Sa représentation proportionnelle, Système important pour l'unité de la décision, Le fédéral apporte une sécurité en plus pour le contrôle de pouvoir (fédéral, fédéré), La compromission mais parfois c'est de trop !, Le consensus belge, Essaye de respecter les droits de chacun, y compris des minorités, Compétences des Régions et des Communautés, Les consensus qu'on peut trouver, Bilinguisme administratif à Bruxelles, Ses fonctionnalité, Indépendance impartielle des régions/communautés, Son système composé de plusieurs gouvernement rendant les mesures prises plus locales et donc plus en harmonie avec la population concernée, La prise en compte des intérêts des particuliers : système de sécurité sociale, La garantie du système de sécurité sociale, La sécurité sociale, Système de solidarité interpersonnelle, Il nous a permis de résoudre des problèmes, La garantie de la sécurité sociale, Permet la pacification, Fournit un salaire à un grand nombre de fonctionnaire, La séparation des attributions pr mieux correspondre aux attentes, La capacité d'actuer une coexistence assez pacifique entre les différentes communautés et régions, Elle protège chaque communauté linguistique des autres communautés, La distribution des compétences, Assure une bonne représentation, La plus grande qualité du système fédéral belge est sa faculté à trouver des compromis, Son système décisionnaire, La répartition de certaines compétences aux communes et Régions, Le

respect des minorités, Les garanties sociales, Chaque communauté a des compétences exclusives, La capacité de réaction face aux problèmes rencontrés, Une spécification des lois dans certains domaines qui répondent mieux aux attentes des électeurs, Il permet une représentation égale des 2 Communautés, Stabilité politique (jusqu'il y a peu), garant de l'intégrité du territoire, très égalitaire vis-à-vis des deux principales communautés, Garder des attributions communes aux deux communautés, L'espace fédéral est propice aux dialogues et compromis, Les régions, L'indépendance des différentes régions, communautés, Les communautés et les régions, Egalité entre Flamands et Wallons pour les décisions concernant l'ensemble du pays, On ne peut rien décider seul. Les Flamands doivent avoir l'aval des francophones même s'ils sont majoritaires, Le fait que l'on fasse des concessions, La constitution Belge est faite que chaque communauté a des devoirs envers l'autre ce qui empêche les, Stabilité de la constitution et des lois spéciales, Respect des minorité, Permet de prendre l'avis de tous en compte, Différents pouvoirs selon les régions, communautés, Les règles de protection des minorités, La parité entre Wallons et Flamands dans le gouvernement, Son mode d'élection fédéral, La représentation de tous, D'essayé de garantir l'équité, Qu'il est complexe et donc empêche presque la scission de la Belgique ET que tous le monde se retrouve plus ou moins proportionnellement tout les candidats, Ca plus grande qualité est le fait que malgré tous les problèmes que nous pouvons constater, nous ne sommes pas encore arrivés à une guerre civile, à des conflits engendrant morts, génocides,... Nous restons en quelque sorte "pacifique", Il contente un grand nombre, compromis, Protection de la minorité, Compromis entre les différentes opinions, Les groupes linguistiques, D'essayer que tout le monde ai son mot à dire (que ce soit francophone, néerlandophone ou german.), "Parité linguistique, Il réunit en un seul système de nombreuses demandes et souhaits de natures différentes, de la part de peuples différents, La pluralité des niveaux de pouvoir (fédéral, Régions, Communautés,...), Sa complexité, Etre suffisamment complexe pour éviter que les différentes entités fédérés se tapent deçut, Eviter les conflits sanglants, Capacité de faire des compromis, de prendre du recul, Les 2 grandes communautés ont tjrs su trouver un moyen de coexister sans qu'il n'y aie d'effusion de sang, Un bon partage de compétences entre les différentes entités de l'état, "La parité" linguistique, Faculté de faire des compromis, La sécurité sociale, le système de pension, Le fait qu'il y ait des personnes de toutes les communautés et régions., Garantir une cohésion entre la Flandre et la Wallonie, Au niveau social, Ses politiques sociales, Le système de sécurité social tant qu'il reste au fédéral, Le fait

que certains matières soient devenues régionales, Le respect via des compromis, Reconnaissance de toutes communautés linguistiques et statut à part de Bruxelles, Bon partage des compétences pour garantir les entités culturelles, Le consensus pour avancer, petit pas par petit pas mais c'est quand même avancé, Les compétences attribués aux Régions et aux Communautés, Le système fédéral > compétences partagées entre les Communautés et les Régions, SOUPLESSE due à une grande complexité, Proximité des Communauté, Régions avec citoyens, Le fait que même si les Flamands sont majoritaires, les grandes décisions concernant la Belgique ne peuvent quand même pas prises sans l'accord des Wallons., Il tient compte de toutes les communautés linguistiques, germanophones y compris, Beaucoup de compétences divisées, Le système de soins de santé, Protection des minorités, Partage communautaire Régionale, Il permet au pouvoir d'être décentralisé en plusieurs sous-pouvoirs.

**Relations communautaires** (23) : Egalité flamand-wallon, Le fonctionnement égalitaires, des différentes compétences des 2 communautés principales, Equilibre politique entre les deux communautés, Equilibre entre les deux grandes communautés linguistiques point de vue équilibre politique, Que chaque région donne son avis même sans être majoritaire, On essaye d'accorder les mêmes droits à toutes les communautés, L'unité, Que chaque communauté soient bien représentées, Il réussit à maintenir "la tête" de la Belgique hors de l'eau (tant bien que mal), Elle permet jusqu'à présent la préservation des intérêts de chacun et donc, l'unité de la Belgique, Unifier les 3 communautés qui forment la Belgique, Connecteur des trois régions du pays, L'égalité, C'est un espace de dialogue quotidien entre communautés, On n'est + fort uni avec la Flandre (elle est + riche), Maintenir l'unité du pays, On garde un minimum d'égalité Wallonie-Flandre, Egalité, Sentiment de nation, Il permet une certaine égalité entre Wallons et flamands même si ces derniers sont majoritaire, Etre belge, Garanti l'unité du pays, De maintenir une certaine unicité du pays.

**Autres** (17) : Il nous fait rire, Pluralité des partis et bonne répartitions des compétences, Sa mixité, L'ouverture d'esprit, être neutre, la collaboration avec le reste du monde !, OUFTEI, PAS GRAND-CHOSE, La représentation au niveau européen, Ses idées, Pour le moment, le système n'a aucune qualité, Diversité, On est bien au courant de l'actualité, ... géré de cette façon, c'est l'entretien de son climat de conflit politique... !, Aucune !, Volontaire, Il est là, Solide.



## **Encadré 2.2 Les défauts du système fédéral actuel**

*Selon vous, quel est le plus grand défaut du système fédéral belge actuel ?*

**Acteurs** (18) : Les partis flamands sans vrai programme qui ne font RIEN une fois au pouvoir, Séparation linguistique des partis politiques, Son premier ministre, Le Vlaams Belang, Le manque de compétence de certains ministres fédéraux, Le pouvoir judiciaire, La monarchie, Une non-entente entre les différents partis, Trop mauvaise entente dans les partis et entre parti, Une trop grande place pour les partis extrémistes, L'incompétence des gens élus qui dirigent..., Le Roi n'a aucun pouvoir, Difficulté à se mettre d'accord (les hommes politiques et les partis), Un ministre Flamand, Incompétence de la Région Wallonne et de la Communauté française, Trop peu d'écoute entre les partis > chacun veut garantir son droit, Les flamingants sont trop présents, Pb avec le formateur.

**Performance et Système politique/fédéral** (100) : Le fait qu'il n'y ait pas eu un pouvoir centralisateur assez fort pour soumettre les deux régions, Le manque d'autonomie des régions et communautés, C'est trop compliqué, trop..., Trop compliqué, Trop complexe, Il y a trop de députés et autres élus, la population ne sait plus qui la représente, Les compromis - les différentes langues et les partis présents deux fois trop (en Flandre et les mêmes en Wallonie), La séparation de certains pouvoirs entre la Wallonie et la Flandre, Les nombreuses étapes avant de pouvoir faire quelques choses, Dispositions légales différentes entre les régions (redevances, taxes, etc...), La manière dont le 1er Ministre est élu (rarement Wallon), La division trop marquée entre Flandre et Wallonie au niveau des régions et communautés, Les listes électorales différentes (avec des partis différents pour les deux communautés), Il y a de plus en plus de compétences pour les Régions et les Communautés, Répartition des pouvoirs entre les régions, Le grand nombre d'intervenants, Sa complexité, TROP Chère, Le cumul de mandats politiques, Son incapacité à concilier les aspirations différents organes/régions, La difficulté de trouver des accords, Le trop grand nombre de ministres (pfs inutile ou à regrouper avec d'autres compétences plus ou moins les mêmes), Complexité des institutions, C'est une solution mais provisoire, Il est trop important (lourd), Trop imposant, Ne pas être assez sévère dans l'application de ses lois (Bourgmestres non-nommés), Que les néerlandophones ont une majorité absolue au parlement, Sa complexité,

Trop compliqué, trop de fonctionnalisme, Trop de compétences sont fédérales, Lourd et compliqué et extrêmement coûteux, Les coalitions, Manque de coordination entre les politiques des 3 régions, La complexité des administrations, Coûte trop chères aux contribuables (taxes), Le concours de compétences entre les différents niveau, Le chevauchement des compétences, Trop de compétences aux régions/communautés qui pourraient faire glisser vers une séparation définitive, Les élections à répétitions, Sa lenteur, Il n'a pas assez de pouvoir (car ce n'est pas un système unitaire), Les communautés, L'Etat fédéral n'est pas assez "souverain" et le type d'élections fédérale on devrait pouvoir voter pour tous les Wallons ou tous les Belges et pas uniquement pour les candidats d'une circonscription, Le système politique, Opacité, Trop complexe, Trop de "systèmes" (régions, communautés, etc.) différents, Les Germanophones ne sont pas assez présent, La constitution n'est plus réellement à jour. Elle demande donc beaucoup trop d'interprétation, Une séparation des circonscriptions qui permet l'émergence de thèses régionalistes à un niveau fédéral, Son trop grand nombre de ministre, Trop de partis politiques, Trop de partis au pouvoir, D'avoir trop de ministres, parlementaires, sénateurs,..., Qu'il n'est pas en équilibre, Prend trop de temps pour des solutions, Pas assez clair, Pas de gouvernement, Il y a trop de petits partis. Difficile de se mettre tous d'accord, Premier Ministre flamand, Sa complexité qui fait qu'il est très difficile à saisir, Le système électoral, La répartitions des compétences qui n'est pas faite de manière idéale, Désorganisation, Ne pas assés tenir compte des germanophones, Un morcellement qui diminue l'efficacité et la crédibilité de la Belgique à l'étranger, Pas assez de clarté, La complexité du système ne permet pas à tout le monde de le comprendre, Le fait que le 1er ministre soit toujours flamand, Il est très lent pour prendre des décisions, La division des compétences non-linguistiques entre nord et sud, Le peu de compétence qu'il possède, A trop vouloir être démocratique et écouter tout le monde, personne n'est d'accord., Le fait qu'il y ait trop de différence entre les personnes du gouvernement, Son manque d'accord et de prises de décisions, Ne pas savoir prendre les bonnes décisions, Lent, Trop de points de vues différents, Il y a trop de ministre, et les compétence sont trop éparpillée entre les différents niveau de pouvoir, Ses manques de concertation entre les différentes régions et communautés, Une part de complexité inutile qui déforce le système, notamment au niveau des relations internat., Pfs bcp de complication pr pas gd chose, Le problème laissé non réglé de Bruxelles, S. public et administration très compliqués, Il faut encore plus régionaliser certaines compétences fédérales, Donne trop de pouvoir aux entités fédérées, Sa

complexité institutionnelle, Trop de compétences divisées, Trop de ministres, Trop de ministre pour un même domaine.

**Relations communautaires** (41) : Trop de discordance et de zones de confrontations possibles entre les différentes communautés et régions, Le système laisse une trop grosse liberté aux revendications flamandes, Le fait de devoir plier devant les revendications flamandes, BHV, La mésentente entre les Flamands et Francophones, L'absence de consensus entre politiciens + idées séparatistes, Le trop grand sentiment nationaliste séparatiste des Flamands, Ses préoccupations communautaires plutôt qu'économiques, Le problème communautaire, Il renforce la division entre Flamands et Francophones, Le fait qu'il soit contradictoire (entre Néerlandophone et Francophone) Pas assez unis, Ses conflits internes, "La Belgique" est une nation fictive. Il y a 2 cultures bien différentes (je suis mi-flamande et mi-wallonne, et quand je vais dans ma famille anversoise je vois de fortes différences), Il divise trop le pays, L'indépendance des régions. Trop d'indépendance on arrive comme aujourd'hui à vouloir certaine séparation entre les flamands et les francophones, Aucun terrain d'entente cohérent entre Francophones et Néerlandophones, L'entente entre Flamand et Wallon, Chaque partie cherche son intérêt, Il ne donne pas un sentiment d'unité à la Belgique, Les problèmes de langues, La scission entre les Flamands et les Wallons, La communication entre francophones et néerlandophones, Les flamands, Les problèmes communautaires, De contenté toujours les flamands dans les accords, Malgré une bonne base de ce système, les régions (Fl et W) ne savent pas s'entendre, Au sein d'1 même pays, une telle opposition flamands-wallons, Pays divisé, Le pouvoir plus important des flamands % aux Wallons, Que en 1933 les Wallons n'aies pas accepté le bilinguisme, on en subit les conséquences maintenant, Aucune mesure n'a réussi à mettre tout le monde d'accord, Le problème "BHV", Ne pas s'arranger avec le gouvernement flamand, Problèmes communautaires, Ses "disputes" communautaires, Perte de temps pour des problèmes communautaires dont la majorité des gens n'ont rien à faire, Les désaccords engendrés par la demande plus importante d'autonomie pour la Flandre, L'orgueil Flamand, Son manque d'objectivité dans les tensions communautaires, Il y a trop d'entités différentes exerçant le pouvoir, trop de séparation entre Flamands et Wallons.

**Autres** (12) : Pas assez libre, On a beau pouvoir donner son avis, on ne le fait pas correctement, Sa dualité Francophone/Flamande et le trop grand nombre de partis au pouvoir, Garant de la démocratie belge, Il y a

« *Dessinez la Belgique* »

manque d'engagement et de réalisme dans les projets mis en oeuvre, on parle bcp mais on ne fait rien - manque d'action concrète et de changement, Le roi n'a aucun pouvoir, trop de laisser aller, Sujets traités de moindre importance par la population, Manque d'écoute, Aucune solutions ne sont jamais apportées aux problèmes, Disloqué, Trop de discussions et de nondits. Trop de conflits de personnes, Aussi être belge.



# Chapitre 3

## Préférences pour l'avenir de la Belgique

Comment les 234 jeunes de la « génération F » interrogés voient-ils l'avenir de la Belgique ? Quel scénario souhaitent-ils pour le fédéralisme de demain ? Cette double question se pose immanquablement lorsque le sort de la fédération belge est évoqué. Ce dernier va servir de trame au troisième et dernier chapitre de cet ouvrage. Partant des réponses à la question « Quelle politique souhaitez-vous pour la Belgique ? », notre réflexion reposera sur les relations entre les positions des étudiants quant à l'avenir du pays et, d'une part, leurs réponses à toutes les autres questions du questionnaire et, d'autre part, leurs dessins de la Belgique au regard des indicateurs que nous avons mis en avant dans les chapitres précédents. Cette lecture croisée – dialectique – de l'ensemble des données récoltées s'annonce prometteuse et jettera un regard inédit sur les visions que des jeunes ayant presque toujours connu le fédéralisme ont sur l'avenir de leur pays.

### 1. Les scénarios de l'avenir de la Belgique

On l'a vu, le système politique unitaire belge s'est transformé par à coups, sous l'impulsion de plusieurs pressions centrifuges, en un système politique fédéral un peu particulier combinant deux types d'entités fédérées non hiérarchisées et se recouvrant partiellement. Depuis le coup d'envoi de la réforme de l'État à la fin des années 1960, les représentants politiques des néerlandophones et francophones ont dû se mettre d'accord sur l'évolution du pays. Si cela ne s'est pas fait sans de longues

discussions ainsi que de nombreuses nuits blanches<sup>35</sup>, un consensus régnait cependant entre les négociateurs pour transformer le pays en accordant une certaine autonomie aux entités fédérées, malgré de multiples divergences sur les modalités notamment matérielles (quelles compétences ?) et financières (quelles sources de revenus ?).

Cette dynamique consensuelle vers la fédéralisation s'est toutefois estompée après la réforme de l'État de 2001 qui a vu l'octroi de nouvelles compétences aux entités fédérées (notamment l'organisation et la tutelle sur les pouvoirs locaux, l'agriculture et la coopération au développement) en échange du refinancement de la Communauté française exsangue, le tout officialisé dans les accords dits de la Saint Polycarpe<sup>36</sup>. En effet, après cette cinquième réforme de l'État, les partis francophones se sont montrés de plus en plus réticents à toute nouvelle avancée vers la fédéralisation d'autres compétences alors que les partis néerlandophones souhaitaient de nouveaux transferts de compétences, par exemple, dans les matières socio-économiques. Dans ce sillage, les élections de 2007 et particulièrement la « crise » politique qui s'en est suivie ont augmenté la pression sur le système fédéral belge et son évolution, comme nous l'avons rappelé dans l'introduction.

Ainsi, plusieurs scénarios potentiels – mais tous ne sont pas réalistes – pour l'avenir de la Belgique se dégagent, dans un contexte où l'avenir – la survie, pour certains – du pays est devenu une véritable question. Six grands scénarios sont souvent évoqués : le séparatisme, le confédéralisme, le fédéralisme approfondi avec

---

<sup>35</sup> Les femmes et les hommes politiques belges privilégient parfois les négociations *au finish* – c'est-à-dire jusqu'au moment où un compromis est trouvé même si les négociateurs doivent y passer la nuit. Ces conclaves prennent généralement place dans des châteaux de la périphérie bruxelloise dont le plus célèbre d'entre eux est certainement Val Duchesse.

<sup>36</sup> C'est aussi une tradition belge que de nommer les accords du nom du Saint célébré le jour de leur signature. Ainsi, les accords qui ont mené au passage officiel à l'État fédéral lors de la réforme de 1993 sont connus sous le nom de la Saint Michel. Par ailleurs, pour appliquer les accords de la Saint Polycarpe, les partis francophones ont conclu les accords de la Saint Boniface qui répartissent les nouveaux moyens financiers obtenus (pour plus de détails sur la réforme de 2001, on pourra consulter utilement Leton, 2001).

plus d'autonomie pour les entités fédérées, le *statu quo*, le renforcement du système fédéral et le retour à une Belgique unitaire. Dans une étude récente, Dave SINARDET, tel un mécanicien du fédéralisme, a décortiqué chacun de ces scénarios en distinguant opinions politiques et opinions publiques avant d'évaluer leur faisabilité (2009b).

Le *séparatisme* est souvent vu au sud du pays comme le pire des maux. Diffus parmi les francophones, ce sentiment, qui a pu être renforcé par l'émission *Bye-Bye Belgium* où l'on apprenait dans le vrai-faux journal de la RTBF que le Parlement flamand avait proclamé l'indépendance de la Flandre, ne correspond toutefois pas à une véritable possibilité<sup>37</sup>. En outre, peu de Flamands, qu'ils soient des personnalités politiques ou de « simples » citoyens, peuvent être regroupés sous le label de « séparatistes ». En effet, cette option est explicitement défendue par deux partis<sup>38</sup> seulement, le Vlaams Belang (VB) et la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA), qui représentent *grosso modo* 25 % de l'électorat flamand. Le quart de l'électorat néerlandophone votant pour ces deux partis ne le fait néanmoins pas nécessairement pour supporter la séparation de la Belgique mais bien pour d'autres raisons telles que l'insécurité ou l'immigration (Swyngedouw et Beerten, 1996 : 572-573). D'ailleurs, « les études scientifiques sur le sujet montrent que le nombre de séparatistes en Flandre reste stable autour des 10 % depuis au moins deux décennies » (Sinardet, 2009b : 214). Enfin, côté francophone, il existe un faible mouvement souhaitant la scission de la Belgique qui tourne autour de 4 % (Frogner *et al*, 2008 : 9) et qui prend notamment la forme du soutien au rattachement à la France, prôné par le Rassemblement Wallonie-France (RW-F).

Vient ensuite le *confédéralisme*. Entendu dans un sens juridique, ce scénario voit la gestion par une autorité confédérale de

---

<sup>37</sup> En tout cas, en ce qui concerne une auto-proclamation d'indépendance.

<sup>38</sup> Un troisième parti, la Lijst Dedecker (LDD), est souvent vu comme séparatiste mais ne peut être classé dans cette catégorie (Sinardet, 2009b : 213). Il revendique, cependant, ouvertement une grande autonomie pour les entités fédérées et, dans cette perspective, écrit dans son programme « avec la Belgique si c'est possible, sans la Belgique si c'est nécessaire » (cité dans Sinardet, 2009b : 213).

certaines compétences déléguées par plusieurs États *indépendants*. Cette dernière notion est fondamentale puisque appliquer le confédéralisme au cas belge supposerait la scission préalable de l'État fédéral en plusieurs États indépendants. Cependant, on donne parfois à ce concept une définition politique qui signifie généralement plus d'autonomie pour les entités fédérées tout en maintenant un cadre fédéral. Entendue dans ce sens politique, l'expression confédéralisme a été utilisée par plusieurs partis néerlandophones au cours des dernières années (pour plus de détails, voyez Sinardet, 2009b : 216-217). Le confédéralisme en Belgique s'inscrit donc dans un mouvement plus large d'approfondissement du fédéralisme.

Le *fédéralisme approfondi* avec plus d'autonomie pour les entités fédérées constitue certainement un des scénarios majeurs pour l'avenir de la Belgique car il est défendu par « la plupart des partis flamands mais avec des différences assez importantes entre eux. En général, cependant, les positions exactes sont difficiles à déterminer vu que celles-ci ne sont pas souvent développées ou explicitées en détail et/ou parce qu'elles ont tendance à évoluer » (Sinardet, 2009b : 217). Certains partis francophones et singulièrement le Mouvement Réformateur (MR) envisagent la possibilité d'avancer – un peu – dans cette direction. Parmi les citoyens, les études post-électorales de 2007 ont montré que 46 % des électeurs flamands et 17 % des électeurs francophones sont favorables à ce scénario (Frognier *et al*, 2008 ; Swyngedouw et Rink, 2008). La dynamique fédérale actuelle penche dans cette direction, sous le poids des revendications des partis flamands. Les partis francophones s'y opposent, souhaitant plutôt le scénario suivant.

Le *statu quo* reçoit donc les faveurs des femmes et hommes politiques francophones à l'opposé de la plupart des partis néerlandophones – Groen! excepté – qui exigent de nouveaux transferts de compétences du niveau fédéral vers les Régions et les Communautés. Les citoyens, quant à eux, semblent mitigés par rapport à ce scénario. En 2007, seulement 20 % des électeurs néerlandophones et 12 % des francophones souhaitaient le *statu quo*. Jusqu'à présent la dynamique fédérale belge a toujours été

animée par des compromis entre les deux grandes communautés menant à des transferts de compétences (Reuchamps et Dodeigne, 2009) ; le choix du *statu quo* va donc à l'encontre de ce mouvement de fédéralisation. L'opposition entre les partisans de cette option et ceux du fédéralisme approfondi explique les tensions institutionnelles qu'a connues la Belgique après les élections de 2007.

*Le renforcement du système fédéral* constitue un scénario qui était jusqu'il y a quelques années peu évoqué. En effet, dans la logique du fédéralisme belge, un renforcement du centre, de l'Autorité fédérale naissante, allait à contre-courant de la régionalisation et communautarisation demandées, ou à tout le moins concédées, par toutes les parties. Cependant, en 2007, un parti flamand, l'Open Vld de Guy VERHOFSTADT – premier ministre sortant –, s'est prononcé pour un scénario combinant renforcement du système fédéral et approfondissement de celui-ci. Côté renforcement, c'est souvent la re-fédéralisation de la coopération au développement et des normes de bruit pour les avions qui est évoquée ainsi que l'instauration d'une circonscription unique – que nous avons évoquée dans le premier chapitre. Une telle circonscription est également souhaitée par le MR ainsi que ECOLO et Groen!, les deux partis écologistes, « pour qui une réforme de l'État doit plus généralement être une réforme équilibrée qui peut renforcer tant les entités fédérées, mais de façon limitée, que le fédéral » (Sinardet, 2009b : 222). Quant aux opinions publiques, on compte 11 % des électeurs flamands et 22 % des électeurs francophones favorables à ce scénario (Frognier *et al*, 2008 ; Swyngedouw et Rink, 2008).

Enfin, à l'opposé de la séparation, on trouve le *retour à une Belgique unitaire* qui constitue l'option la plus prisée par les francophones puisque 44 %<sup>39</sup> d'entre eux, en 2007 (Frognier *et al*, 2008), souhaitent le rétablissement de la Belgique d'avant 1970, alors qu'aucun parti politique visible sur la scène politique ne

---

<sup>39</sup> Ce chiffre de 2007 est particulièrement élevé ; en effet, on dénombre généralement plutôt un tiers de francophones comme « unitaristes », tel fut le cas dans l'enquête menée en mars 2007 par les journaux *Le Soir* et *De Standaard* ainsi que dans l'enquête post-électorale de 2003 (Frognier *et al*, 2008 : 12).

défend cette option. En Flandre, par contre, le soutien à ce scénario ne s'élève qu'à 11 % de la population (Swyngedouw et Rink, 2008) et ce chiffre semble continuellement en baisse. Deux constats peuvent être faits. D'une part, Dave SINARDET note que « dans toutes ces études, le nombre d'unitaristes en Flandre dépasse le nombre de séparatistes » (2009b : 224). D'autre part, avec André-Paul FROGNIER *et al.*, on peut avancer que le souhait partagé par un grand nombre de francophones de rétablir l'État belge unitaire témoigne « d'un phénomène d' 'hystérésis' (persistance d'une attitude du passé même lorsque les conditions changent), accompagnée d'une survalorisation de ce qui est peut-être appelé à disparaître et qui n'en prend dès lors que plus de prix » (2008 : 12). Remarquons finalement que ce scénario est tout simplement irréaliste puisque son application reviendrait à nier la reconnaissance linguistique du fait flamand en Belgique et, par ailleurs, ne signifierait pas la fin des tensions communautaires – mais, au contraire, leur exacerbation.

## **2. Les 234 jeunes de la « génération F » et l'avenir de la Belgique**

Dans notre effort de compréhension des perceptions, représentations et préférences fédérales de jeunes nés sous l'ère du fédéralisme, il nous a semblé opportun de poser une question reposant sur les scénarios habituellement évoqués de l'avenir de la Belgique et qui viennent d'être explicités brièvement. Pour ce faire, nous avons développé notre propre échelle de réponses à la question : « Quelle politique pour la Belgique souhaitez-vous ? ». Par rapport à l'échelle du Pôle Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique (PIOP)<sup>40</sup>, une préférence supplémentaire a

---

<sup>40</sup> Qui utilise les cinq scénarios suivants : « Il faut rétablir la Belgique unitaire », « Il faut un État fédéral dans lequel le gouvernement central aurait plus de compétences par rapport à la situation actuelle », « Il faut conserver la situation actuelle », « Il faut un État fédéral dans lequel les régions et les communautés auraient plus de compétences que dans la situation actuelle » et « La scission de la Belgique ». En outre, deux autres choix étaient proposés : « Ne sait pas » et « Sans opinion » (Frogner *et al.*, 2008).

été ajoutée : l'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral. L'insertion de cette modalité offre une plus grande nuance dans le choix du scénario qui doit, toutefois, être exclusif<sup>41</sup>. Ainsi, les sept modalités proposées « se répartissent en catégories mutuellement exclusives et collectivement exhaustives » (Fox, 1999 : 17), ce qui constitue la règle d'or de toute « bonne » question. Enfin, la position des scénarios dans le questionnaire ne suit pas la logique du continuum allant du rétablissement de l'État belge unitaire à la scission du pays afin d'obliger les répondants à lire attentivement chaque scénario et donc d'éviter toute prime au premier scénario habituellement présenté – le rétablissement de l'État belge unitaire.

Ainsi, outre « Je ne sais pas », les étudiants avaient le choix entre six scénarios : « Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés », « Le rétablissement de l'État belge unitaire », « Le *statu quo* de l'État fédéral actuel », « Moins de compétences pour les Régions et les Communautés », « La scission de la Belgique » et « L'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral » (Tableau 3.1a).

C'est l'adaptation de l'État fédéral – avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral – qui remporte le plus grand nombre de suffrages (90 représentant 39 % des étudiants interrogés). Ensuite vient, dans des proportions similaires à celles que l'on retrouve dans l'ensemble de la population, le rétablissement de l'État belge unitaire (24 %). Après ces deux scénarios, se trouvent à égalité deux scénarios opposés avec 10 % chacun : davantage de compétences pour les Communautés et les Régions, d'une part, moins de compétences pour les Communautés et les Régions, d'autre part. Le scénario suivant est un peu particulier puisqu'il s'agit de la catégorie des répondants qui ne savent pas (9 %).

---

<sup>41</sup> Dans notre enquête, il a en effet été décidé de ne pas permettre le panachage même si un même citoyen peut ne pas avoir de préférence exclusive et accepter plusieurs scénarios ou préférer une combinaison de plusieurs d'entre eux.

Viennent enfin deux scénarios très différents : le *statu quo* de l'État fédéral actuel (7 %) et la scission de la Belgique (2 %). Cette présentation en 6 + 1 scénarios montre une grande diversité parmi les répondants. Il n'y a donc pas de « front francophone » uni derrière un seul scénario. En corollaire, il n'existe d'ailleurs pas non plus de « front flamand » (Sinardet, 2009b ; Swyngedouw et Rink, 2008). Malgré leur froideur, les chiffres nous invitent donc à garder ce portrait pluriel de la réalité fédérale à l'esprit.

**Tableau 3.1a Préférences pour l'avenir de la Belgique  
(6 + 1 scénarios)**

	Effectif	Pourcentage
Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés	22	10
Le rétablissement de l'État belge unitaire	55	24
Le <i>statu quo</i> de l'État fédéral actuel	16	7
Moins de compétences pour les Régions et les Communautés	22	10
La scission de la Belgique	4	2
L'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral	90	39
Je ne sais pas	20	9

N = 229 (colonne de gauche)

Le total ne correspond pas toujours à 100 à cause des arrondis.

Le Tableau 3.1b clarifie la situation des préférences en regroupant, selon leur logique interne, les 6 + 1 scénarios pour obtenir 3 + 1 grands scénarios.

Regroupés en 3 + 1 scénarios, la lecture des préférences en devient plus aisée (le Graphique 3.1 montre une représentation visuelle de cette répartition). D'une part, on a un dixième de notre échantillon qui n'a pas de préférence. Il ne faudrait pas minimiser un tel groupe car dans un système politique complexe (nombre de répondants s'accordent pour le dire) il n'est pas étonnant – et il est même *normal* – que certains citoyens n'aient pas de préférence. Ce constat doit nous rappeler l'importance d'informer – le plus



objectivement possible – les citoyens sur les tenants et les aboutissants du fédéralisme en Belgique.

**Tableau 3.1b Préférences pour l'avenir de la Belgique  
(3 + 1 scénarios)**

	Effectif	Pourcentage
Préférence pour davantage d'autonomie pour les Régions et les Communautés <sup>(1)</sup>	26	11
Préférence pour le <i>statu quo</i> ou l'adaptation de l'État fédéral <sup>(2)</sup>	106	45
Préférence pour moins d'autonomie pour les Régions et les Communautés <sup>(3)</sup>	77	33
Pas de préférence <sup>(4)</sup>	25	11

N = 234 (colonne de gauche)

Le total ne correspond pas toujours à 100 à cause des arrondis.

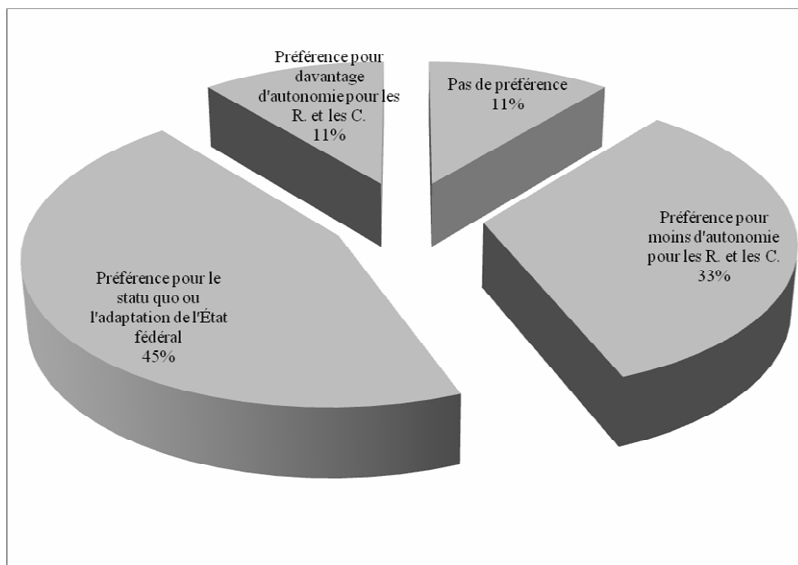
<sup>(1)</sup> Davantage de compétences pour les Régions et les Communautés & La scission de la Belgique

<sup>(2)</sup> Le *statu quo* de l'État fédéral actuel & L'adaptation de l'État fédéral avec certaines compétences vers les Régions et les Communautés et d'autres vers le niveau fédéral

<sup>(3)</sup> Le rétablissement de l'État belge unitaire & Moins de compétences pour les Régions et les Communautés

<sup>(4)</sup> Je ne sais pas & Sans réponse

**Graphique 3.1 Préférences pour l'avenir Belgique (3 + 1 scénarios)**



D'autre part, trois autres scénarios se font face et ils sont bel et bien en opposition. Le moins courtisé d'entre eux est, sans surprise, la préférence pour davantage d'autonomie pour les Régions et les Communautés (11 %). Cela montre toutefois que certains jeunes sont favorables à une plus grande autonomie régionale et communautaire et que tous les francophones ne sont pas opposés à cette volonté souvent associée aux revendications flamandes. C'est un élément important à signaler eu égard à la dynamique fédérale belge qui repose sur les compromis, particulièrement en matière de partage de compétences (Leton, 2009 ; Reuchamps et Dodeigne, 2009). Ainsi, certains francophones pourraient être d'accord avec un grand nombre de néerlandophones qui souhaitent le transfert de compétences aux Régions et aux Communautés – mais il faudrait alors s'entendre sur les compétences à transférer.

Les deux autres scénarios regroupent 78 % des répondants. Un peu plus de la moitié d'entre eux (45 %) souhaitent rester dans un cadre fédéral amélioré et donc, si on suit pleinement cette logique, accepteraient une réforme de l'État visant à améliorer le fonctionnement du système fédéral<sup>42</sup>. Malheureusement, les limites de notre enquête ne nous ont pas permis de préciser quelles compétences chaque répondant verrait bien régionaliser ou communautariser et quelles compétences il souhaiterait voir revenir au niveau fédéral.

Bien que le troisième scénario recueille un tiers des suffrages, il n'est pas réalisable dans le contexte belge. En effet, si le rétablissement de l'État belge unitaire est tout simplement impossible – il ferait fi de la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle en Belgique qui n'a pu être reconnue que par l'instauration d'un modèle fédéral et se heurterait donc « à la volonté politique majoritaire du pays » (Piret, 2006 : 451-452) –, les

---

<sup>42</sup> Ce regroupement qui pourrait surprendre *a priori* se justifie au regard des grandes tendances de la dynamique fédérale belge. En effet, si les deux autres regroupements proposent des modalités qui remettent en question le système fédéral tel que nous le connaissons aujourd'hui, la préférence pour le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral propose des scénarios qui s'intègrent dans le cadre fédéral, en y apportant éventuellement certaines adaptations.

transferts, d'une certaine ampleur, de compétences appartenant actuellement aux Régions et aux Communautés vers l'État fédéral est également irréaliste<sup>43</sup>. La Flandre mais également les autres entités fédérées s'y opposeraient farouchement (Sinardet, 2009b). Pourtant, que ce scénario reçoive les faveurs d'un certain nombre de Belges – francophones, même si on trouve certains néerlandophones partageant cette opinion – ne surprend guère et rappelle que les bases du fédéralisme restent largement incomprises par une partie de la population belge, y compris – et c'est significatif – par des jeunes qui ont grandi dans ce système fédéral (Grandjean *et al.*, à paraître en 2009).

Finalement, parmi ces trois scénarios, le seul qui soit réaliste et acceptable pour un grand nombre de francophones (le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral) est le scénario minimalement acceptable pour un grand nombre de néerlandophones. On sent ici toute la tension qui entoure les discussions – communautaires – autour d'une prochaine réforme de l'État. Après avoir exposé les réponses données à cette question importante de l'avenir du pays, notre réflexion peut maintenant s'enrichir du croisement de ces résultats avec l'ensemble des autres questions ainsi qu'avec les dessins de la Belgique.

### **3. Préférences, perceptions et représentations fédérales**

#### **a. Préférences fédérales, indicateurs sociodémographiques et intérêt politique**

Dans le premier chapitre, nous avons présenté brièvement le groupe étudié, en abordant des caractéristiques telles que l'âge, la section et l'année d'étude ou encore l'intérêt pour la politique de ceux-ci. Mais certaines de ces caractéristiques influencent-elles les préférences politiques de nos répondants ? Est-ce que la région

---

<sup>43</sup> La re-fédéralisation de certaines compétences limitées (comme la coopération au développement) entre dans le cadre du scénario 2 (préférence pour le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral).

d'origine ou un intérêt politique plus marqué que la moyenne peut être lié avec des préférences particulières pour le futur du pays ? C'est ce que nous allons étudier ici.

Néanmoins, avant de commencer, une remarque préalable mérite d'être faite. D'une manière générale, il ressort de l'étude des préférences politiques des jeunes interrogés que le fédéralisme semble largement incompris puisque certains choix semblent être en décalage avec la réalité. On ne peut, toutefois, écarter l'hypothèse que certains jeunes – peut-être les plus intéressés et informés – optent pour une préférence politique qui constitue pour eux la solution idéale même s'ils savent que celle-ci est irréaliste, comme le rétablissement de l'État unitaire. Leur réponse traduirait dès lors plus un message politique, voire une revendication, qu'une lecture réaliste de la dynamique fédérale belge. Certains résultats que nous allons présenter méritent donc peut-être d'être lus dans cette optique.

Dans un premier temps, les informations sur la composition sociodémographique des jeunes interrogés ont été croisées avec leurs préférences politiques simplifiées en 3+1 modalités. Les résultats sont présentés dans le Tableau 3.2.

D'entrée de jeu, on remarque que le genre des répondants semble n'avoir aucune influence sur les préférences. Tout au plus, une proportion légèrement supérieure de filles avoue ne pas savoir ou n'a simplement pas répondu à la question (14 % par rapport à seulement 6 % chez les garçons). Cette différence n'est toutefois pas surprenante. En effet, il semblerait que les femmes aient, en général, plus de facilité à avouer leur ignorance que leurs homologues masculins (Muxel, 2004 : 106).

**Tableau 3.2 Données sociodémographiques et préférences**  
(en pourcentage)

	Autonomie et Scission	<i>Statu quo</i> et Adaptation	État unitaire et Moins de compétences	Ne sais pas et Sans réponse	Total	<i>Effectif</i>
<i>Genre</i>						
Masculin	12	47	35	6	100	98
Féminin	10	44	32	14	100	136
<i>Année de naissance</i>						
1987 et avant	13	43	27	17	100	30
1988	3	49	42	6	100	33
1989	17	51	26	6	100	70
1990 et après	9	41	37	14	100	101
<i>Sections</i>						
Premier bac sciences politiques	12	48	34	6	100	90
Premier bac sciences sociales	11	40	32	17	100	81
Deuxième bac information et communication	8	46	39	8	100	39
Deuxième bac droit et année préparatoire	15	50	25	10	100	20
<i>Origine</i>						
Grand Liège	12	46	39	4	100	101
En province de Liège	9	47	34	10	100	77
Ailleurs en Belgique	13	46	18	23	100	39
Ailleurs dans le monde	18	36	27	18	100	11

En ce qui concerne les préférences en fonction de la section d'enseignement fréquentée, deux éléments intéressants ressortent.

« Dessinez la Belgique »

Tout d'abord, le pourcentage d'étudiants n'ayant pas de préférence varie fortement d'une section à l'autre. Alors que seuls 6 % des étudiants de premier bachelier en sciences politiques n'optent pour aucun des scénarios proposés, c'est le cas de 17 % des étudiants de premier bachelier en sciences humaines et sociales, donc trois fois plus. Il peut sembler assez normal *a priori* que des étudiants de sciences politiques répondent plus facilement à une telle question que leurs collègues de sciences humaines ou sociales. Cependant, on peut s'étonner que seuls 8 % des étudiants en information et communication n'aient pas de préférence alors que leur niveau d'intérêt politique est dans l'ensemble beaucoup plus faible que le niveau des étudiants en sciences humaines et sociales.

Ensuite, bien que dans toutes les sections une majorité relative des répondants choisit une solution dite « modérée » pour le futur comme le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral, une différence de 10 points peut être observée entre les résultats des étudiants de premier bachelier en sciences humaines et sociales qui sont 40 % à choisir une telle option et ceux de deuxième bachelier en droit ou de l'année préparatoire en sciences politiques où cette solution est préférée par la moitié des répondants.

Une autre possibilité réside dans la mise en perspective des préférences de nos répondants par rapport à leur région d'origine. Ici, un effet du lieu de résidence – en Belgique ou à l'étranger – peut être intuitivement attendu. En effet, une proportion plus importante des personnes qui ne proviennent pas de Belgique (18 %) préfère l'autonomie ou la scission. De même, ceux-ci sont environ 10 % de moins que les autres à vouloir une adaptation de l'État fédéral ou à prôner un *statu quo*. Étonnamment, ils ne se distinguent pas fondamentalement des autres catégories par leur nombre de sans réponse. Néanmoins le faible effectif de cette catégorie doit nous inciter à la prudence dans l'interprétation de ces résultats.

Après avoir passé rapidement en revue les différentes données sociodémographiques du groupe étudié, nous allons maintenant nous prêter au même exercice à partir de deux autres variables, indicateurs d'intérêt politique cette fois : le fait de discuter ou non de l'avenir de la Belgique avec ses proches et

l'intérêt politique. Si discuter ou non de l'avenir de la Belgique ne semble pas être lié aux préférences politiques de nos répondants (des écarts de un à quatre points sont observés), il en va tout autrement de l'intérêt politique déclaré comme on l'observe dans le Tableau 3.3.

En effet, on observe que 52 % des étudiants s'intéressant « assez » ou « beaucoup » à la politique optent pour la solution du *statu quo* ou de l'adaptation de l'État fédéral – avec des transferts de compétences tant de l'entité fédérale vers les entités fédérées que des entités fédérées vers l'État fédéral – alors que parmi les étudiants se disant « peu » ou « pas du tout » intéressés à la politique, ces deux options ne recueillent que 25 % des suffrages. Ensuite, une proportion un peu plus importante (39 % au lieu de 33 %) des étudiants « peu » ou « pas du tout » intéressés à la politique mentionne comme scénario préféré le rétablissement de l'État belge unitaire ou une diminution des compétences des Communautés et Régions, scénarios qui dans le climat politique actuel semblent pour le moins invraisemblables.

**Tableau 3.3 Intérêt politique et préférences politiques** (en pourcentage)

	Autonomie et Scission	<i>Statu quo</i> et Adaptation	État unitaire et Moins de compétences	Ne sais pas et Sans réponse	Total	<i>Effectif</i>
<i>Discussion Avenir Belgique</i>						
Jamais et Rarement	11	45	33	11	100	205
De temps en temps et Souvent	10	48	35	7	100	29
<i>Intérêt politique</i>						
Pas du tout et peu	11	25	39	25	100	56
Assez et Beaucoup	11	52	31	6	100	177

On remarque donc ici un effet de l'intérêt politique sur les préférences de nos répondants. En effet, les étudiants les plus intéressés ont tendance à opter pour des préférences – le *statu quo* et l'adaptation de l'État fédéral – qui semblent davantage coller à la dynamique fédérale belge que la marche arrière institutionnelle, même si, semble-t-il, le monde politique flamand ne se contentera pas d'un *statu quo* (Sinardet, 2009b).

Après ces quelques observations, nous allons maintenant continuer notre exploration des préférences de nos 234 répondants en mettant celles-ci en perspective avec leurs perceptions et leurs sentiments d'appartenance.

## **b. Des préférences éclairées par des perceptions**

Dans le chapitre précédent, les perceptions des 234 étudiants ont fait l'objet d'approfondissements en les croisant avec les dessins de la Belgique. Ces perceptions vont à présent être croisées avec les préférences – regroupées selon les 3 + 1 scénarios. Les résultats sont présentés au Tableau 3.4.

La question de la répartition démographique vue par les étudiants entre néerlandophones et francophones en Belgique avait montré qu'un peu moins de 20 % des étudiants interrogés ne (re)connaissent pas la réalité démographique belge. Cette absence de (re)connaissance influe-t-elle sur les préférences ? Deux chiffres se dégagent du croisement réalisé. Parmi les étudiants qui (re)connaissent la réalité démographique belge, 48 % optent pour le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral. Plus ou moins le même pourcentage (49 %) des étudiants qui ne (re)connaissent pas cette réalité favorise, par contre, deux autres scénarios : le retour à l'État unitaire ou le transfert de certaines compétences au niveau fédéral. Ce résultat interpelle dans la mesure où les étudiants qui ne (re)connaissent pas la répartition démographique privilégient des scénarios irréalisables voire irréalistes dans le contexte politique belge.



**Tableau 3.4 Perceptions et préférences (en pourcentage)**

	Autonomie et Scission	<i>Statu quo</i> et Adaptation	État unitaire et Moins de compétences	Ne sais pas et Sans réponse	Total	<i>Effectif</i>
<i>Proportion de néerlandophones et de francophones</i>						
Majorité de néerlandophones	11	48	30	11	100	193
Autres	10	32	49	10	100	41
<i>Système satisfaisant</i>						
Pas d'accord du tout et Plutôt pas d'accord	12	44	36	8	100	156
Plutôt d'accord et Tout à fait d'accord	9	49	28	15	100	76
<i>Système meilleure solution pour coexistence pacifique</i>						
Pas d'accord du tout et Plutôt pas d'accord	12	39	40	9	100	104
Plutôt d'accord et Tout à fait d'accord	11	51	27	10	100	125
<i>Seule la langue différencie Flamands et Wallons</i>						
Pas d'accord du tout et Plutôt pas d'accord	13	46	30	11	100	180
Plutôt d'accord et Tout à fait d'accord	4	43	43	9	100	53
<i>Femmes et hommes politiques responsables</i>						
Pas d'accord du tout et Plutôt pas d'accord	15	38	39	9	100	82
Plutôt d'accord et Tout à fait d'accord	10	48	30	12	100	148
<i>Revendications normales</i>						
Pas d'accord du tout et Plutôt pas d'accord	7	45	34	14	100	163
Plutôt d'accord et Tout à fait d'accord	21	46	29	4	100	70
<i>Accepter revendications flamandes</i>						
Pas d'accord du tout et Plutôt pas d'accord	10	44	32	14	100	108
Plutôt d'accord et Tout à fait d'accord	12	46	33	8	100	123

Quand on se tourne vers la satisfaction des étudiants à l'endroit du fédéralisme, on constate que parmi ceux qui considèrent que le fonctionnement du système est insatisfaisant, 44 % choisissent le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral. Ce pourcentage est légèrement supérieur parmi les étudiants qui estiment que le système fédéral est satisfaisant (49 %). Par contre, une plus grande divergence apparaît lorsque la question vise à savoir si le système fédéral est la meilleure solution pour assurer la coexistence pacifique entre les deux communautés. Dans ce cas, parmi ceux qui ne voient pas le système fédéral comme la meilleure solution pour la pacification communautaire, une majorité relative (40 %) opte pour le retour à l'État unitaire ou un transfert de compétences vers l'État fédéral. Le cas de ces étudiants pose question. En effet, il laisse transparaître qu'il y a parmi ces jeunes une illusion selon laquelle le système unitaire précédent ou un État central doté de compétences accrues pourrait être une meilleure solution. Cette illusion est d'autant plus intéressante à signaler que ces jeunes font partie de la « génération F », génération qui n'a connu que le système fédéral.

Continuant notre exploration, les résultats du croisement entre les préférences des étudiants et la question de la différence linguistique entre Flamands et Wallons permettent de voir deux grands écarts. Ainsi, parmi les étudiants qui pensent que la langue n'est pas la seule différence entre les deux grandes communautés du pays, 13 % favorisent une plus grande autonomie des entités fédérées – c'est-à-dire davantage de compétences pour les Communautés et Régions – ou la scission de l'État fédéral, et 30 % optent pour le retour à l'État unitaire ou pour moins de compétences aux entités fédérées. Pour ces deux mêmes scénarios mais pour, au contraire, les étudiants qui considèrent que la langue est la seule différence entre les Flamands et Wallons, les chiffres sont respectivement de 4 % et 43 %. Dans les deux cas, une majorité relative des étudiants préfère le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral.

Si on s'intéresse maintenant aux questions touchant aux revendications flamandes, les croisements éclairent encore davantage les choix des préférences. À la question de savoir si les

revendications flamandes sont normales, que l'on réponde positivement ou négativement, la majorité des étudiants privilégie le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral. Par contre un résultat interpelle : parmi les étudiants qui estiment que les revendications flamandes ne sont pas normales, 7 % optent pour une plus grande autonomie des entités fédérées ou la scission de la Belgique ; alors que ce pourcentage grimpe à 21 % parmi les étudiants pour lesquels ces revendications sont normales. Dans ce cas, il semble que les préférences recoupant les thèses flamandes sont donc davantage choisies. Par ailleurs, quand on aborde la question portant sur l'acceptation des revendications flamandes, un tel différentiel n'est pas présent et dans les deux cas, les étudiants préfèrent majoritairement le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral.

Cet éclairage des préférences par les perceptions des 234 étudiants montre, à plusieurs reprises qu'en optant pour certaines préférences – par exemple celles qui sont irréalisables voire irréalistes dans le contexte politique belge – ces jeunes défendent mal un système fédéral dans lequel les communautés, faisant état de leurs particularités, pourraient s'entendre et dialoguer entre elles. Le choix de certains scénarios – qui, à coup sûr, heurteraient les hommes politiques flamands et derrière eux la population flamande – risque de ne pas favoriser un dialogue serein entre les deux grandes communautés du pays.

### **c. Sentiments d'appartenance et préférences**

Dans le premier chapitre, il a été constaté que l'importance du sentiment d'être belge prévalait avant tout. Afin d'aller plus loin dans la présentation des données, on peut poser la question suivante : est-ce que les sentiments d'appartenance peuvent éclairer le choix des préférences ? Le Tableau 3.5 offre quelques pistes d'exploration pour répondre à cette question.

**Tableau 3.5 Sentiments d'appartenance et préférences**  
(en pourcentage)

	Autonomie et Scission	<i>Statu quo</i> et Adaptation	État unitaire et Moins de compétences	Ne sais pas et Sans réponse	Total	<i>Effectif</i>
<i>Se sent plus francophone que Wallon</i>						
Plus francophone	8	46	38	9	100	133
Plus Wallon	14	45	29	12	100	89
<i>Plus fier d'être Wallon que Belge</i>						
Plus fier d'être Wallon	7	42	29	22	100	41
Plus fier d'être Belge	12	47	33	8	100	184

Qu'ils se sentent plus francophones ou plus Wallons ou bien qu'ils soient plus fiers d'être Wallons ou Belges, les étudiants choisissent, en majorité, les scénarios de *statu quo* ou d'adaptation de l'État fédéral (on se situe chaque fois au-delà de 40 %). Cependant, les scénarios privilégiant le retour à l'État unitaire ou de moindres compétences pour les entités fédérées arrivent, en deuxième place, avec parfois des pourcentages plus élevés que dans l'ensemble du groupe. Ainsi, parmi les étudiants qui se sentent plus francophones, 38 % optent pour les deux scénarios – regroupés – dont nous avons déjà mentionné qu'ils étaient irréalisables voire irréalistes dans le contexte politique belge. Ce pourcentage est de 33 % parmi les étudiants qui sont plus fiers d'être Belges, reflétant la répartition globale.

Encore une fois, il semble que beaucoup d'étudiants défendent mal le système fédéral belge puisqu'un certain nombre ne privilégie pas le(s) scénario(s) qui favoriserai(en)t un dialogue serein entre les grandes communautés composant la Belgique fédérale.

#### d. Qualités et défauts du système fédéral et préférences

Une autre façon d'étudier les perceptions fédérales des étudiants est de leur demander ce qu'ils pensent du système fédéral belge actuel et plus précisément de les inviter à énoncer la plus grande qualité et le plus grand défaut de celui-ci. Dans le chapitre précédent, à des fins analytiques, nous avons regroupé les nombreuses réponses données en quatre catégories générales inspirées des réflexions de David EASTON. Dans notre cheminement pour mieux comprendre les attitudes derrière les préférences fédérales, ces dernières ont été croisées avec les quatre catégories. Attardons-nous principalement sur trois constats qui peuvent être faits à la lecture du Tableau 3.6.

**Tableau 3.6 Qualités/Défauts et préférences** (en pourcentage)

	Autonomie et Scission	<i>Statu quo</i> et Adaptation	État unitaire et Moins de compétences	Ne sais pas et Sans réponse	Total	<i>Effectif</i>
<i>Qualités</i>						
Acteurs	20	0	60	20	100	5
Système politique/fédéral	11	50	31	8	100	119
Relations communautaires	17	39	44	0	100	23
Autre	6	59	24	12	100	17
Sans réponse	10	40	33	17	100	70
<i>Défauts</i>						
Acteurs	17	50	33	0	100	18
Système politique/fédéral	8	50	34	8	100	100
Relations communautaires	15	44	29	12	100	41
Autre	17	33	42	8	100	12
Sans réponse	11	40	32	18	100	63

Premièrement, et sans surprise, lorsqu'on analyse la catégorie « Système politique/fédéral » qui, pour les deux questions, compte

« Dessinez la Belgique »

le plus de réponses, la répartition des réponses se rapproche – à quelques points de pourcentage près – de la distribution dans l'ensemble du groupe qui est de 11 %, 45 %, 33 % et 18 % pour respectivement l'autonomie et la scission, le *statu quo* et l'adaptation, l'État unitaire et moins de compétences et, enfin, ne sais pas et sans réponse. Il n'y a donc pas de corrélation entre une qualité tenant du système politique/fédéral (par exemple, « La démocratie » ou « très égalitaire vis-à-vis des deux principales communautés », « Protection de la minorité » ou encore « compromis ») ou un défaut (notamment « Trop complexe », « Répartition des pouvoirs entre les régions », ou encore « Trop de partis politiques ») et une préférence fédérale particulière.

Deuxièmement, certaines corrélations ressortent toutefois des croisements effectués. On notera singulièrement parmi les répondants qui optent pour une qualité liée aux relations communautaires (comme, par exemple, « Protection de la minorité » ou « Maintenir l'unité du pays ») un plus grand nombre de partisans du rétablissement de l'État belge unitaire ou de moins de compétences pour les Régions et les Communautés (44 % contre 33 % en moyenne). Par ailleurs, les personnes qui ont opté pour une réponse répertoriée sous « Autre » en qualité (par exemple, « Sa mixité » ou « Son ouverture d'esprit, son sens démocratique ») ont tendance à privilégier le *statu quo* ou l'adaptation, alors que lorsque « Autre » est évoqué en défaut (à titre d'illustration, « Manque d'écoute » ou « Aucune solutions ne sont jamais apportées aux problèmes »), on trouve une plus grande propension à opter pour l'État unitaire ou moins de compétences.

Troisièmement, les jeunes qui n'ont pas pu ou voulu donner la plus grande qualité ou le plus grand défaut à leurs yeux du système fédéral actuel sont plus nombreux que dans le reste du groupe à ne pas avoir de préférence pour l'avenir de la Belgique. C'est un constat qui semble évident. Mais, d'une part, il est contrasté par l'absence d'une corrélation automatique – d'ailleurs, pour les autres étudiants qui constituent la majorité de ceux n'ayant pas répondu à la question de la qualité et/ou du défaut, ils se répartissent selon la répartition moyenne. D'autre part, ce dernier constat rappelle qu'il n'est pas aisé de répondre à des questions

assez précises – bien que somme toute assez simples – sur le système politique dans lequel on vit même pour des étudiants en première année d'université.

**e. Et les dessins de la Belgique dans tout ça ?**

Jusqu'à présent les dessins de la Belgique ont été tenus à l'écart de notre réflexion sur les préférences fédérales. Il est temps, au moment où notre exploration touche à sa fin, de les réintégrer dans l'analyse. Reprenant la typologie utilisée dans les chapitres précédents, le Tableau 3.7 reprend les résultats des croisements entre certaines caractéristiques des cartes mentales et les positions des étudiants par rapport aux 3 + 1 scénarios. Au vu de ces analyses, trois réflexions nous viennent à l'esprit.

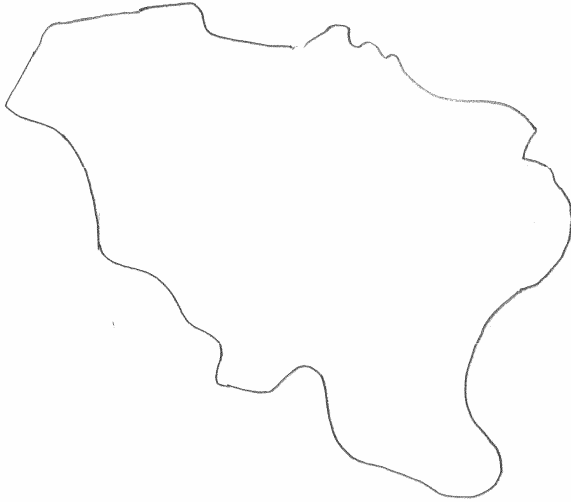
Tout d'abord, lorsqu'on croise le type de carte – ou la présence de Liège sur le dessin – avec les préférences fédérales, on obtient une répartition qui correspond à celle de l'ensemble des répondants. Il n'y a donc pas de corrélation à ce niveau. Dès lors, on ne peut connaître la préférence pour l'avenir de la Belgique d'un répondant en analysant uniquement le type de son dessin de la Belgique – en fait, le contraire aurait été fort surprenant. Ainsi, par exemple, si l'on regarde la Figure 3.1 et la Figure 3.2, sans surprise, on ne pourra trouver derrière ce simple contour la trace des préférences fédérales de son dessinateur. De même, la présence de Liège sur le dessin, rendue explicite par la précision « le Carré » sur la Figure 3.3, n'indique pas clairement la position de ce jeune Liégeois face à l'avenir de la Belgique. Toutefois, d'autres détails sur ce dessin peuvent être plus « parlants », c'est l'objet de notre deuxième réflexion.

**Tableau 3.7 Dessins de la Belgique et préférences (en pourcentage)**

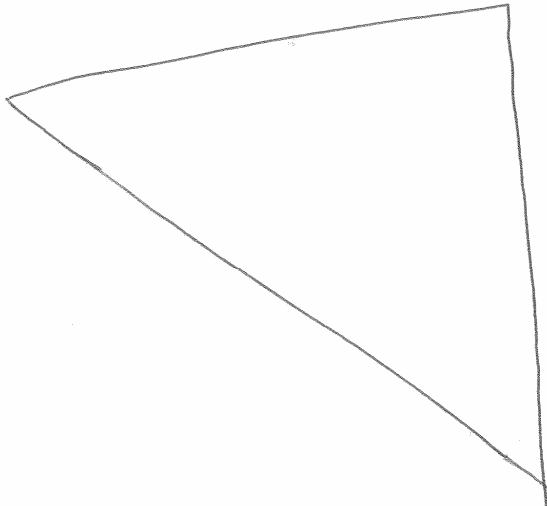
	Autonomie et Scission	<i>Statu quo</i> et Adaptation	État unitaire et Moins de compétences	Ne sais pas et Sans réponse	Total	<i>Effectif</i>
<i>Type de carte</i>						
Simple contour	12	43	33	13	100	144
Plus que contour	11	49	33	8	100	86
<i>Frontière linguistique</i>						
Sans la frontière linguistique	12	42	34	12	100	160
Avec la frontière linguistique	10	52	29	9	100	68
<i>Bruxelles et la frontière linguistique</i>						
Bruxelles sur la frontière linguistique	9	36	46	9	100	22
Bruxelles pas sur la frontière linguistique	11	61	21	8	100	38
<i>Présence de Liège</i>						
Liège sur la carte	0	50	50	0	100	14
Liège pas sur la carte	12	44	32	12	100	214



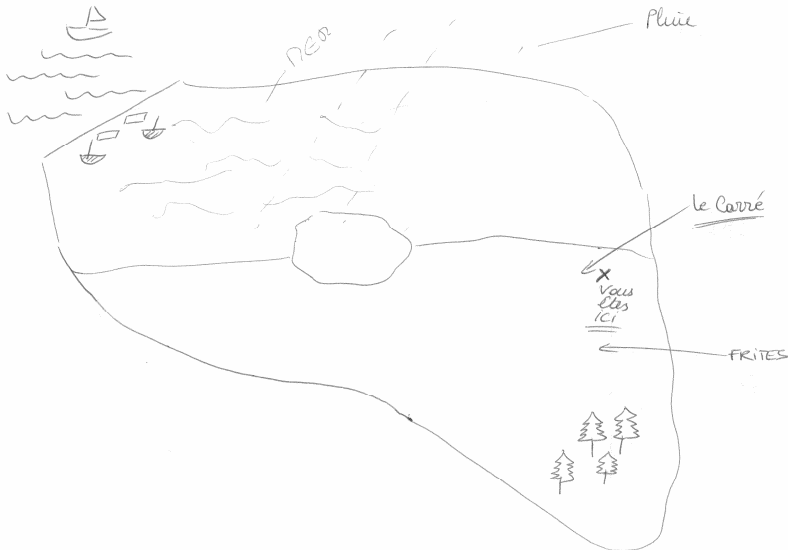
**Figure 3.1 Dessin de la Belgique et l'impossibilité de déduire les préférences fédérales**



**Figure 3.2 Dessin de la Belgique et l'impossibilité de déduire les préférences fédérales**



**Figure 3.3 Dessin de la Belgique et l'impossibilité de déduire les préférences fédérales**



Ensuite, d'après les croisements repris au Tableau 3.7 ci-dessus, deux caractéristiques présentes sur les cartes se révèlent plus intéressantes. En effet, parmi les dessins qui montrent la frontière linguistique, un plus grand nombre d'étudiants (52 %) – que la moyenne (45 %) – souhaitent le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral et moins nombreux (29 %) sont les partisans du rétablissement de la Belgique unitaire ou, au minimum, de moins de compétences pour les entités fédérées. Un constat similaire peut être fait lorsqu'on considère la place de Bruxelles sur le dessin de la Belgique. Si cette ville-région est représentée sur la frontière linguistique, les préférences se répartissent selon la moyenne de l'ensemble des répondants ; par contre, si cette ville-région est localisée au nord de la frontière linguistique – ce qui correspond à la réalité – on trouve alors un plus grand nombre (61 %) de ces jeunes qui désirent le *statu quo* de l'État fédéral ou son adaptation mais nettement moins (21 %) qui se disent en faveur de l'État

unitaire. L'explication la plus plausible pour ce phénomène se trouve probablement dans la vision que ces jeunes qui tracent la frontière linguistique et placent correctement Bruxelles ont de la Belgique : un pays divisé entre deux grandes communautés mais qui sont réunies au sein d'un système fédéral et qui constituent la seule solution pour faire coexister ces deux groupes nationaux.

Enfin, certaines de ces cartes mentales peuvent être vues comme plus que de simples représentations plus ou moins précises du pays pour être un véhicule faisant passer des revendications ou à tout le moins un message politique au travers de ces dessins de la Belgique. La Figure 3.4 est très explicite à ce sujet. Son auteure pose d'ailleurs la question : « Pourquoi on ne parle pas dans tout le questionnaire des Germanophones ?! »<sup>44</sup> et indique clairement – et probablement en surestimant sa taille – l'existence à l'est du pays d'une zone habitée par les germanophones. Remarquons au passage que l'auteure de ce dessin a forcément ajouté cette question après la lecture du questionnaire, ce qui va un peu à l'encontre de la consigne donnée de ne remplir le questionnaire qu'après avoir dessiné la Belgique.

---

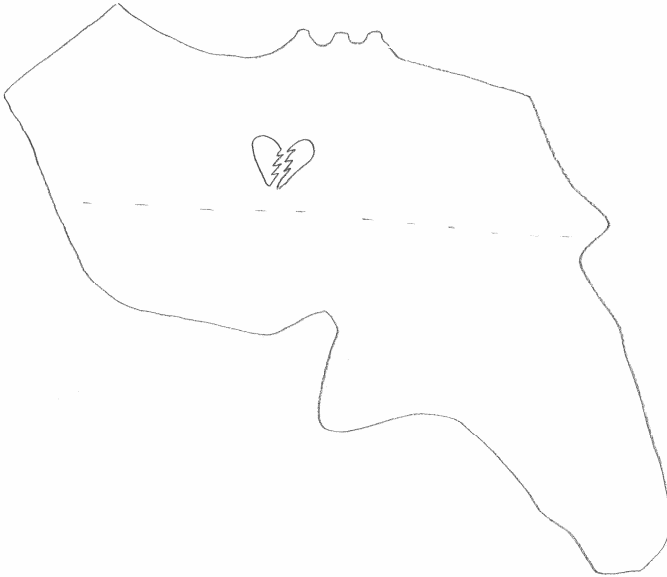
<sup>44</sup> Pour ne pas éluder cette question bien légitime, nous devons avouer avoir dû faire un choix dans nos questions – afin que le questionnaire tienne sur une seule page A4 – et nous avons préféré cibler notre recherche sur les relations communautaires au sens strict, entre les néerlandophones et les francophones, puisqu'elles constituent souvent le cœur de l'actualité fédérale en Belgique. Cependant, la place de la Communauté germanophone et des germanophones ainsi que celle de Bruxelles et des Bruxellois constituent deux questions importantes du fédéralisme en Belgique et mériteraient certainement une attention plus conséquente.

**Figure 3.4 Dessin de la Belgique « revendicateur »**

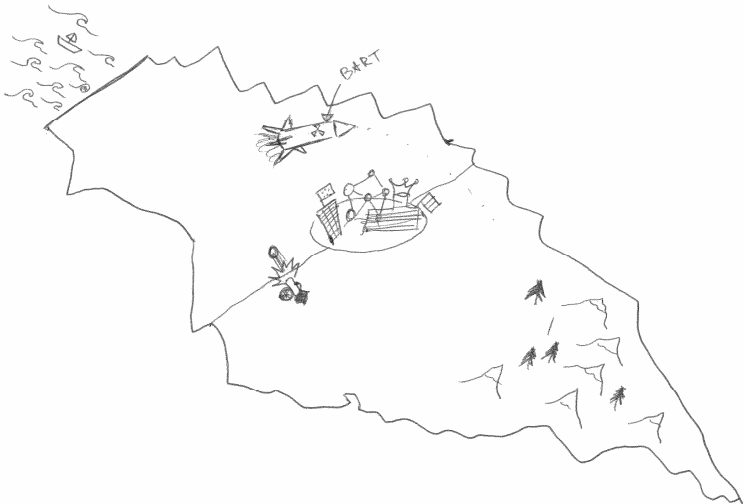


Les deux dessins suivants, s'ils laissent transparaître un message politique, le font plus implicitement. Un cœur brisé a été dessiné là où pourrait se situer Bruxelles et une frontière linguistique en pointillés divise la Figure 3.5. Sur la Figure 3.6 c'est quasi une symbolique de guerre qui est mobilisée. Un canon situé en Wallonie tire un boulet vers la Flandre. Une bombe nucléaire intitulée « Bart » – vraisemblablement pour Bart DE WEVER, le président du parti nationaliste flamand, N-VA – se dirige vers la Wallonie. Au centre du pays sur la frontière linguistique, l'Atomium est côte à côte avec une couronne entourée d'un rempart, semble-t-il. Un peu de tranquillité vient des extrêmes où on trouve au Nord, les vagues de la mer du Nord et au Sud, les collines – voire les montagnes – boisées des Ardennes.

**Figure 3.5 Dessin de la Belgique « revendicateur »**



**Figure 3.6 Dessin de la Belgique « revendicateur »**



## 4. Conclusion : une volonté d'engagement bien présente

En guise de conclusion à ce chapitre et pour terminer sur une note positive, la volonté d'engagement des 234 jeunes répondants va être interrogée. Ainsi, parmi les questions posées, la dernière cherchait à savoir si les étudiants étaient prêts à s'engager dans un groupe qui défend leur vision du futur de la Belgique.

**Tableau 3.8 Engagement pour le futur de la Belgique** (en pourcentage)

Prêt à s'engager pour le futur de la Belgique	Total
Plutôt pas d'accord et Pas d'accord du tout	28
Tout à fait d'accord et plutôt d'accord	72
Total	100

N = 232

Les résultats présentés au Tableau 3.8 montrent qu'une nette majorité (78 %) serait prête à s'engager dans un groupe pour défendre sa vision de l'avenir de la Belgique. Il faut cependant contraster un tel pourcentage au regard de la notion d'engagement, c'est-à-dire cette participation volontaire des individus à une activité orientée (Memmi, 1985 : 311). En effet, l'engagement peut revêtir plusieurs formes : sociale ou individuelle, syndicalisme, militantisme, manifestation, médias, etc. (Perrineau, 1994). Malgré cela, la démarche active de l'engagement doit être mentionnée par rapport aux réponses de ces jeunes. À cet égard, la question relative à l'engagement peut-elle éclairer le choix des préférences ? Le Tableau 3.9 présente les résultats.

Que les étudiants soient prêts ou non à s'engager, le *statu quo* ou l'adaptation de l'État fédéral est majoritairement préféré. Cependant, le retour à l'État unitaire et le retrait de certaines compétences aux entités fédérées ne sont pas oubliés. Ainsi, 34 % des étudiants qui sont prêts à s'engager optent pour un de ces deux scénarios. On remarquera aussi que le pourcentage de « ne sais

pas » ou de sans réponse chute assez bien parmi les étudiants qui se disent prêts à s'engager.

**Tableau 3.9 Engagement pour le futur de la Belgique et préférences**  
(en pourcentage)

	Autonomie et Scission	<i>Statu quo</i> et Adaptation	État unitaire et Moins de compétences	Ne sais pas et Sans réponse	Total	<i>Effectif</i>
<i>Engagement</i>						
Pas d'accord du tout et Plutôt pas d'accord	11	40	31	19	100	65
Plutôt d'accord et Tout à fait d'accord	11	47	34	8	100	167

Enfin, c'est un portrait pluriel des préférences fédérales que nous avons dressé à partir des dessins et des réponses des 234 jeunes de la « génération F » interrogés. En ce sens, ils ne diffèrent guère de leurs aînés qui eux aussi ne partagent pas une vision unique de l'avenir de la Belgique. Notre description des souhaits pour le futur du pays a été nourrie de leurs perceptions et représentations de la Belgique. Si, évidemment il est impossible de prédire le sort de celle-ci, différentes préférences s'affrontent sur ce sujet et laissent présager que le débat est loin d'être clos.





### Encadré 3 Des rhétos dessinent la Belgique

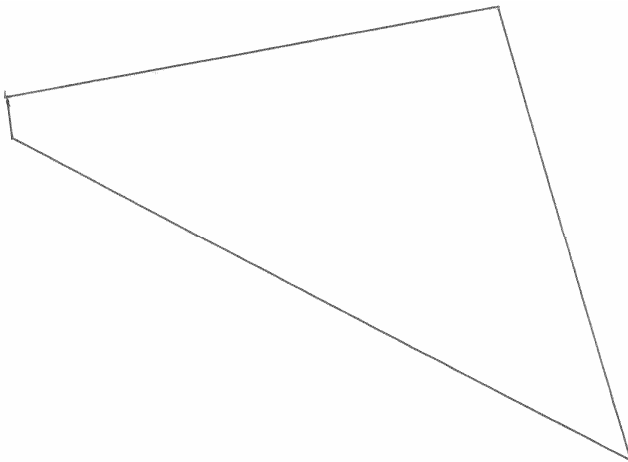
Quelques semaines après la réalisation de l'expérience « Dessinez la Belgique » auprès des étudiants du cours d'*Introduction à la science politique*, notre approche exploratoire du fédéralisme a été reproduite auprès d'une vingtaine d'élèves de sixième année secondaire afin de l'expérimenter auprès d'un public un peu différent. Ainsi, le 2 mars 2009, 22 rhétoriciens de l'Athénée Royal Vielsalm-Manhay, situé en province du Luxembourg dans le sud-est du pays, ont dessiné la Belgique en recevant la même consigne que les 234 étudiants interrogés en décembre 2008 et en remplissant ensuite le même questionnaire. Ces répondants, pour la plupart nés en 1991, sont un peu plus jeunes que les membres du groupe cible de la recherche et, c'est là l'intérêt, suivront des orientations fort diversifiées après leur rhéto – tous ne seront donc pas de futurs étudiants en sciences politiques, humaines ou sociales. Ils ne s'intéressent d'ailleurs guère à la politique (4 le sont assez voire beaucoup, pour 18 qui le sont peu ou pas du tout). Cette reproduction de notre recherche expérimentale s'est avérée fort intéressante et a suscité trois grandes réflexions que nous livrons ici succinctement.

Tout d'abord, au vu de la différence entre les deux groupes – l'un étant constitué de 234 jeunes, l'autre de seulement 22 –, on ne peut comparer strictement les deux corpus de dessins de la Belgique. On peut néanmoins remarquer d'emblée que la grande majorité des dessins présente un élément cartographique. Ainsi, parallèlement à l'expérience menée auprès des étudiants universitaires, représenter la Belgique par son contour est dominant – unanime, en fait – chez les rhétoriciens interrogés. Aucun d'entre eux ne s'est laissé aller à une représentation symbolique du pays. Peut-on en conclure, sur la base des deux groupes interrogés, que la plupart des Belges, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, répondraient à la consigne de « Dessinez la Belgique » en offrant une représentation cartographique de celle-ci ? Nous ne sommes pas loin de le penser même si une recherche sur un échantillon représentatif de la population devrait être menée afin de confirmer cette intuition... Plus sérieusement, avoir interrogé des jeunes un

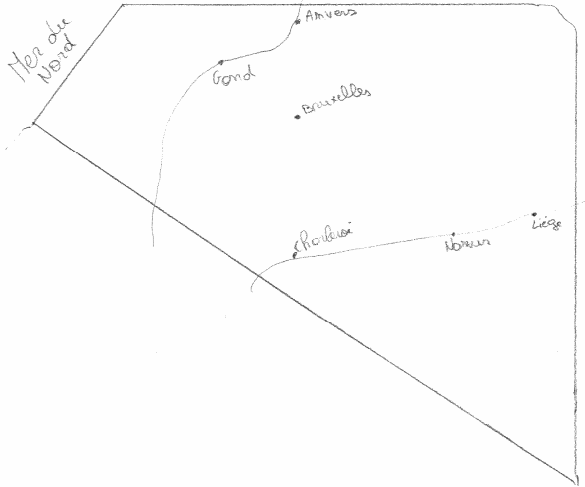
peu différents des 234 étudiants du groupe cible permet de tempérer les craintes que ce groupe d'étudiants universitaires soit exceptionnel (ce qu'il est à bien des égards, toutefois, comme nous l'avons rappelé tout au long de notre réflexion) et donc que les dessins de la Belgique offerts par ceux-ci s'éloignent de la production de jeunes issus d'autres groupes différemment constitués.

Ensuite, si les dessins des élèves de l'Athénée Royal Vielsalm-Manhay ne diffèrent guère de nombre de dessins livrés par les étudiants de sciences politiques, humaines ou sociales, la prégnance de l'enseignement scolaire transparaît à travers les cartes mentales des rhétoriciens. En effet, comme le montrent très clairement la Figure 3.7 et la Figure 3.8, nombreux sont ceux qui ont consciencieusement appliqué l'enseignement du cours de géographie et ont ainsi dessiné la Belgique en quelques traits de crayons à l'aide d'une équerre. Sur leur représentation cartographique ainsi habilement dessinée, ces élèves ont parfois placé quelques repères géographiques clés : le sillon Sambre et Meuse voire d'autres fleuves comme l'Escaut, les grandes villes belges (souvent Charleroi, Namur, Liège, Gand, Anvers et Bruxelles) ainsi que la mer du Nord.

**Figure 3.7 Dessin de la Belgique à l'équerre**

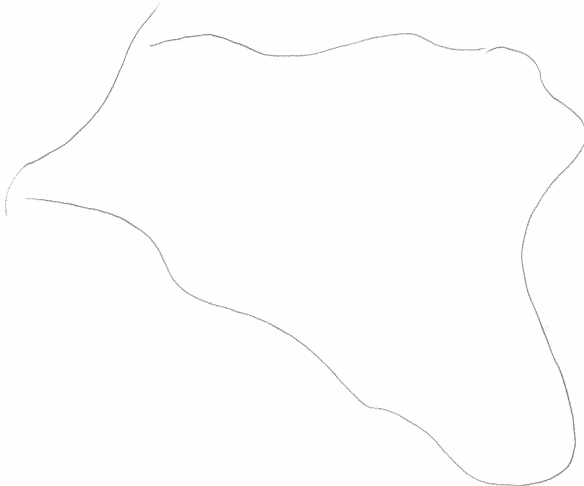


**Figure 3.8 Dessin de la Belgique à l'équerre**



D'autres ont laissé l'équerre dans le plumier et ont tracé « à main levée » un contour de la Belgique plus ou moins précis selon la volonté de l'auteur. Sur cette représentation, les détails présentés diffèrent. Parfois, il n'y en a tout simplement pas (Figure 3.9).

**Figure 3.9 Dessin de la Belgique à main levée**



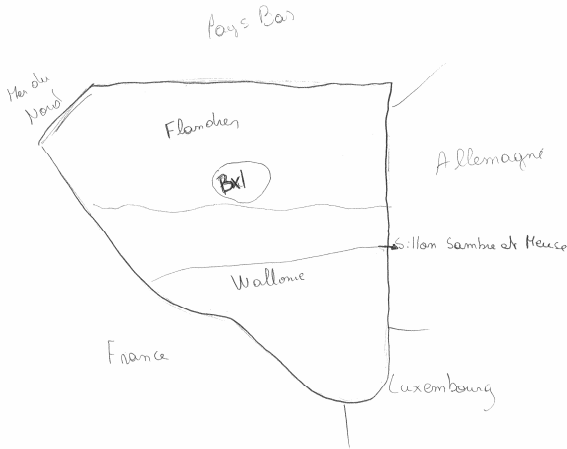
Dans d'autres cas, les détails sont avant tout d'ordre géographique comme les fleuves et les villes importantes (Figure 3.10).

**Figure 3.10 Dessin de la Belgique à main levée avec des détails géographiques**



Les détails géographiques peuvent aussi être complétés de références plus « politiques » comme sur la Figure 3.11 où l'on peut voir le sillon Sambre et Meuse mais également la frontière linguistique traversant le pays ainsi que le pourtour de Bruxelles.

**Figure 3.11 Dessin de la Belgique à main levée avec des détails géographiques et politiques**



Enfin, lorsqu'on jette un rapide coup d'œil sur les réponses données aux questionnaires (il faut lire ces résultats en sachant qu'ils ne proviennent que d'une vingtaine d'étudiants), on sent ici aussi l'incompréhension devant le fédéralisme en Belgique. D'une manière générale, plus de la moitié des élèves n'a pas répondu aux questions concernant directement le fédéralisme et singulièrement les questions de la plus grande qualité et du plus grand défaut. Par ailleurs, les deux sens négatifs du fédéralisme s'appliquent également à bon nombre de rhétoriciens de Vielsalm qui, d'une part, ne sont pas satisfaits du fonctionnement du système fédéral mais, d'autre part, estiment que c'est la meilleure solution pour la coexistence pacifique en Belgique. Si l'on se tourne vers l'avenir, la moitié d'entre eux ne sait pas quelle politique ils souhaitent pour leur pays, tandis que sept sont partisans du rétablissement de l'État belge unitaire, trois de l'adaptation du système actuel et un de davantage de compétences pour les Communautés et les Régions.

Au final, cette petite enquête complémentaire auprès de quelques rhétos nous a permis de « tester » notre dispositif de recherche avec un public légèrement différent et d'en tirer quelques enseignements intéressants. Évidemment, cet exercice mériterait d'être réitéré auprès d'autres publics plus larges et plus diversifiés.



# Conclusion

## « Génération F » et fédéralisme en Belgique

Le 4 décembre 2008, 234 jeunes de la « génération F » et plus particulièrement des étudiants en première ou deuxième années en sciences politiques, humaines ou sociales de l'Université de Liège dessinaient, à notre demande, la Belgique. Ces dessins ainsi que les réponses à un court questionnaire ont suscité les réflexions présentées tout au long de cet ouvrage. Finalement, quelles conclusions peut-on tirer de cette approche exploratoire du fédéralisme belge ?

Au terme de la présentation de cette recherche inédite, trois impressions prévalent. Premièrement, la combinaison des données récoltées – cartes mentales, questions ouvertes et fermées – s'est avérée très riche et passionnante à étudier. Deuxièmement, les perceptions, représentations et préférences des jeunes interrogés qui sont issus de la « génération F » méritent véritablement qu'on s'y attarde, d'autant plus que dans nombre de cas, le fédéralisme semble incompris. Enfin, cette analyse croisée du fédéralisme en Belgique suscite une réflexion plus générale sur l'évolution de celui-ci et le rôle éventuel de tout un chacun dans cette dynamique.

### 1. Dessins, perceptions et représentations de la Belgique

Lorsque nous avons donné la consigne « dessinez la Belgique » aux étudiants du cours d'*Introduction à la science politique*, ces derniers étaient loin de se douter que nous leur faisons, en fait, passer ce que les chercheurs appellent communément une « carte mentale ». La carte mentale est un outil peu utilisé en sciences politiques, comme nous le soulignons dans

« Dessinez la Belgique »

le premier chapitre. Toutefois, et nous espérons que ce livre l'a démontré, c'est une méthode de collecte de données extrêmement riche et féconde puisqu'elle offre au chercheur la photo d'une représentation spontanée d'une certaine réalité – en minimisant l'interaction entre le chercheur et le répondant. L'usage de la carte mentale – la « carte dans la tête » pour Peter GOULD et Rodney WHITE (1984) – nous a permis de capturer à chaud (ou à froid, c'est selon) les représentations de la Belgique par des étudiants ayant grandi sous l'ère du fédéralisme. Évidemment, le recours à une telle technique nécessite certaines précautions méthodologiques que nous avons déjà décrites et particulièrement l'absence de tout jugement normatif ainsi qu'une analyse neutre et stricte de chaque dessin.

Au final, ce sont 234 dessins différents de la Belgique que nous avons récoltés et que nous avons analysés : d'abord, individuellement, ensuite, entre eux, enfin, en relation avec les résultats du questionnaire. Dès le premier coup d'œil, la diversité des « cartes » apparaît : ici, on a un simple contour, parfois agrémenté de certains détails géographiques et/ou politiques, là on a une représentation symbolique sous forme de boîte vide ou de terrain de football. Chaque dessin pris individuellement est intéressant, même s'il faut absolument éviter de tomber dans une sombre psychanalyse de l'auteur, car il offre, en quelques traits, une représentation – bien évidemment, sommaire – de la Belgique et surtout de certains détails marquants (pour son auteur), comme la frontière linguistique, Bruxelles ou encore la présence de certaines villes. Dans cette perspective, la comparaison des cartes entre elles s'avère éclairante puisqu'elle montre la riche diversité parmi les dessins de la Belgique et la présence – ou l'absence – de certains éléments.

Pour aller plus loin, et ce fut l'objet des deuxième et troisième chapitres, une analyse dialectique, porteuse de sens, a été choisie pour étudier les représentations et perceptions des 234 jeunes. Ainsi, d'une part, les données recueillies ont éclairé les dessins de la Belgique et, d'autre part, ces derniers ont permis d'illustrer les réponses au questionnaire. Dans le deuxième chapitre comme dans le troisième, la frontière linguistique a notamment fait



l'objet d'une attention toute particulière. Cette dialectique entre les dessins de la Belgique et les réponses au questionnaire a permis d'affiner la grille d'analyse des cartes mentales et de l'appliquer concrètement. Cependant, toute tentation interprétative trop hâtive a voulu être évitée. Finalement, notre cheminement réflexif aura permis de revenir sur les qualités et les défauts du système fédéral belge actuel, tels que considérés par les étudiants interrogés.

L'usage des cartes mentales n'est guère répandu en sciences politiques. Pourtant, comme le montrent les dessins de la Belgique, cet outil peut constituer une façon intéressante d'appréhender les représentations des citoyens. Par ailleurs, si dans notre cas, l'utilisation de la carte mentale s'est faite dans une perspective « géographique », comme l'illustre la grande majorité des dessins de la Belgique, il est tout à fait envisageable de proposer un usage de la carte mentale s'éloignant de représentations pour tenter de capturer d'autres réalités politiques comme la notion de génocide ou de fédéralisme.

## **2. « Génération F » ou le fédéralisme incompris**

Les jeunes interrogés sont tous issus de ce que nous avons qualifié la « génération F », c'est-à-dire des jeunes qui, nés à la fin des années 1980 ou au début des années 1990, ont grandi sous l'ère du fédéralisme. Il était donc, à nos yeux du moins, particulièrement pertinent de mieux connaître leurs perceptions et préférences fédérales. Quelles sont-elles ? Sont-elles différentes des opinions et attitudes de leurs aînés ? Bien évidemment, nous n'avons pas récolté de données permettant la comparaison entre les générations. Toutefois, on peut tirer quelques enseignements des analyses menées tout au long de l'ouvrage.

Souvent, les jeunes sont stigmatisés comme étant apolitiques et désintéressés de la chose publique et ne s'engageant plus en politique. D'ailleurs, dans les pays où le vote n'est pas obligatoire, le taux d'abstention est le plus élevé parmi les jeunes électeurs (Blais, Gidengil, Nevitte et Nadeau, 2004 ; Franklin, 2004). Malgré ces constats parfois moralisateurs, la dépolitisation des jeunes n'est peut-être qu'un mythe (Fournier, 2007). En effet, aujourd'hui

« *Dessinez la Belgique* »

comme hier, des jeunes s'engagent mais ils le font différemment, plus pragmatiquement, dans certains cas plus ponctuellement (Muxel, 1996 ; Muxel, 2001). De même, s'ils s'intéressent peu à la politique au sens strict, à la politique qu'on pourrait qualifier de « politicienne », ils n'en demeurent pas moins qu'ils se passionnent pour les enjeux sociétaux contemporains – comme le réchauffement climatique ou les inégalités pour ne citer que ces deux exemples fort courus (Quéniart et Jacques, 2008). Cela dit, de tout temps et pour toute génération, la participation politique demeure un phénomène minoritaire (Rezsohazy, 1983). On peut dès lors se demander si, en termes d'intérêt et d'engagement politiques, les jeunes diffèrent vraiment de leurs aînés ou si la différence vient plutôt des cycles de vie. Plusieurs recherches ont ainsi montré que l'éducation et les expériences de la vie – de plus en plus nombreuses au fur et à mesure des années forcément – favorisent la « politisation », au sens large, des citoyens (Quintelier, 2007).

D'une certaine façon, c'est à cette interrogation double que nous avons voulu répondre en interrogeant des jeunes de la « génération F » sur leurs perceptions, représentations et préférences fédérales. La « génération F » n'existe évidemment pas ; c'est un concept que nous proposons pour décrire ces jeunes citoyens qui ont presque toujours vécu sous l'ère du fédéralisme en Belgique. Au terme de nos réflexions, nous ne pouvons pas affirmer qu'il existe une vision particulière portée par ces jeunes citoyens nés dans la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Parce que, d'abord, ils ne partagent pas tous le même ressenti à l'endroit du fédéralisme belge même si une tendance lourde trouve son écho dans les deux sens négatifs du fédéralisme – fédéralisme = moins mauvaise solution pour garder la Belgique unie et fédéralisme = séparatisme. Ensuite, cette diversité des points de vue sur le système fédéral actuel se retrouve également dans l'ensemble de la population. Enfin, et nous aurons l'occasion d'y revenir, leurs préférences pour l'avenir du pays divergent largement, certains préférant l'adaptation de l'État fédéral, tandis que d'autres souhaitent le rétablissement de l'État unitaire alors que d'autres encore optent pour davantage d'autonomie pour les entités fédérées et un quatrième groupe n'a pas – encore – de préférence.

Ce qui ressort de notre exploration des perceptions et des représentations, c'est une certaine incompréhension du fédéralisme par les jeunes Belges. Ce fédéralisme incompris se situe à deux niveaux. Le premier tient de la *connaissance* même du système fédéral. Plusieurs indicateurs montrent que celle-ci est limitée dans le chef de nombre de répondants. Ainsi, presque un cinquième des jeunes interrogés ne connaît ou ne reconnaît pas la présence majoritaire des néerlandophones en Belgique. Autre réalité, un peu moins d'un tiers des répondants n'a pas pu donner ce qu'il ou elle considère comme la plus grande qualité ou le plus grand défaut du système fédéral actuel. Évidemment, cette question qui semble assez simple nécessite de connaître un minimum le système pour pouvoir lui trouver une qualité et un défaut – c'est d'ailleurs plus facile d'énoncer un défaut qu'une qualité, semble-t-il, puisqu'ils étaient un peu moins à ne pas avoir répondu à la question du défaut (27 % contre 30 %).

Le deuxième niveau renvoie à la *compréhension* – et non plus à la connaissance – du système fédéral et de sa dynamique, bref du fédéralisme. En effet, les deux sens négatifs du fédéralisme qui viennent d'être rappelés et surtout l'absence de sens positif qui pourrait être donné au fédéralisme belge nourrissent ce constat. Le fédéralisme semble ne pas avoir de valeur ajoutée pour nombre de jeunes – plusieurs d'entre eux voudraient d'ailleurs voir le rétablissement de l'État belge unitaire – alors qu'ils admettent majoritairement que la solution fédérale est la meilleure façon d'assurer la coexistence pacifique entre les néerlandophones et les francophones. En outre, derrière ce double sentiment négatif se trouve la *complexité* du système (un des défauts les plus souvent énoncés). Sans vouloir faire l'apologie de cette complexité, force est toutefois de constater que, d'une part, la complexité fait partie intrinsèque de tout système politique moderne qu'il soit unitaire centralisé ou décentralisé ou encore qu'il soit fédéral et, d'autre part, la complexité résulte de la gestion des conflits communautaires en Belgique. Pour apaiser ce contentieux fort aigu, s'il en est, il n'a pas été possible de le faire avec une solution « non complexe » – pour ne pas dire simple – et même la complexité a permis à tous les acteurs de se retrouver dans les compromis

adoptés. En d'autres termes, la complexité faisait – et fait probablement – partie intégrante de la gestion à *la belge* du conflit communautaire. Ainsi, on ne peut pas avancer que la complexité soit un mal en soi – elle s'explique – mais, dans la mesure du possible, elle devrait toujours être réduite à son minimum puisque cela permettrait aux citoyens – voire aux politiques eux-mêmes – de mieux comprendre le système dans lequel ils vivent.

Ce constat fait à propos du fédéralisme incompris, il est opportun de rappeler que nous nous basons sur un groupe de jeunes que nous avons sélectionné pour sa « non-représentativité » statistique de l'ensemble des jeunes de la « génération F ». Ce choix était conscient de notre part et guidé par un objectif méthodologique principal : interroger des jeunes qui sont supposés être un peu plus informés et donc plus conscients de la réalité politique qui les entoure. En effet, il semble un peu vain – même s'il y a parfois des raisons de le faire – de demander l'avis de personnes qui connaissent peu ou pas du tout le sujet. Non pas qu'il faut obligatoirement interroger des experts, mais poser des questions à des répondants qui peuvent y répondre en connaissance de cause est méthodologiquement plus pertinent. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers les étudiants du cours d'*Introduction à la science politique* qui constituent un groupe diversifié et qui sont *a priori* un peu mieux informés que d'autres jeunes du même âge, sans pour autant qu'ils ne soient des spécialistes du fédéralisme.

Dès lors, nos réflexions à propos de ces jeunes de la « génération F » nous semblent d'autant plus intéressantes qu'elles reposent sur une recherche menée auprès de jeunes – un peu plus – informés et intéressés. En effet, la plupart des répondants se disent très largement – mais avec certaines nuances au sein des différentes sections – intéressés par la politique et, indicateur peut-être plus pertinent, discutent de temps en temps, voire souvent, de l'avenir de la Belgique. Pourtant, malgré ces caractéristiques, le fédéralisme semble incompris pour nombre d'entre eux. Qu'en est-il pour le reste des jeunes de cette « génération F » ? Sans pouvoir le prouver empiriquement, on peut toutefois avancer que ce constat s'applique

*a fortiori* à la plupart de ces jeunes qui ont grandi sous l'ère du fédéralisme.

Finalement, si le fédéralisme est incompris par nombre de citoyens et particulièrement les plus jeunes d'entre eux, est-ce grave et, si oui, que faut-il faire ? Même sans vouloir s'inscrire dans une logique normative, ou justement en voulant éviter toute volonté normative et de stigmatisation (il est normal de ne pas connaître ou comprendre le système politique), il semble que l'incompréhension entourant le fédéralisme dans notre pays mérite que l'on y consacre plus d'attention. La compréhension de l'environnement dans lequel on vit, qu'il soit politique, social, professionnel ou familial, est évidemment nécessaire pour favoriser une meilleure adaptation ou pour parler en termes de sociologie politique une meilleure *socialisation* (Jennings et Niemi, 1968 ; Jennings et Niemi, 1981 ; Percheron, 1985 ; Dubar, 2006). Dans cette perspective, tous les acteurs concernés ont certainement un rôle à jouer.

Les politologues, d'abord. Il serait un peu trop facile de se limiter à constater voire analyser le phénomène d'incompréhension sans tenter d'y remédier en allant devant les citoyens – jeunes ou moins jeunes – afin d'expliquer la dynamique fédérale et offrir des clés pour la comprendre. Dans une logique similaire, l'école et les enseignants – peut-être soutenus par des politologues – peuvent participer à cet effort d'explication. Assurément, l'enseignement de la Belgique fédérale fait partie du programme scolaire des rhétoriciens mais il se limite généralement, même si c'est déjà un exercice important, à une description de la structure fédérale sans entrer dans l'explication des raisons sous-jacentes à l'adoption d'une telle structure. Les médias – et ils le font déjà largement – peuvent jouer un rôle de vulgarisation. Toutefois, même si de telles informations sont présentes dans la plupart des médias écrits et audiovisuels, l'ensemble de la population n'est pas branchée sur ces canaux d'information. Les femmes et hommes politiques, acteurs majeurs de la dynamique fédérale, peuvent également contribuer à une meilleure compréhension par les citoyens du système qu'ils façonnent. Enfin, les citoyens ont eux aussi leur part de responsabilité dans la compréhension du système fédéral. Même si ce dernier peut sembler extrêmement complexe, de nombreuses

possibilités existent déjà pour le démystifier et le démythifier ainsi que pour l'expliquer en termes accessibles au plus grand nombre.

### 3. Et l'avenir ?

Il est bien évidemment impossible de prédire l'avenir du fédéralisme en Belgique et, s'il y a bien une activité que les politologues abhorrent, c'est d'ailleurs celle de pronostiquer. Cette recherche n'a jamais eu cette prétention. Cependant, une meilleure connaissance des perceptions et des préférences fédérales des citoyens permet de mieux comprendre la dynamique fédérale belge, même si le rôle des citoyens demeure limité dans l'évolution des institutions politiques.

Parmi les jeunes interrogés, il n'existe pas de front uni francophone pour l'avenir de la Belgique. Deux grandes positions ressortent de notre enquête – comme dans les autres recherches scientifiques sur ce sujet –, suivies de deux positions moins soutenues en termes de nombre mais tout aussi importantes. En termes d'appui, le premier scénario (45 %) est le *statu quo* de l'État fédéral ou son adaptation avec la fédéralisation de certaines compétences et la refédéralisation d'autres. Ainsi, près de la moitié des jeunes interrogés accepterait une réforme de l'État en vue d'améliorer le fonctionnement du système fédéral.

Vient ensuite, un scénario fort différent, le rétablissement de l'État belge unitaire ou moins d'autonomie pour les Régions et les Communautés (33 %). Ce tiers de répondants qui souhaite une marche arrière institutionnelle se retrouve également lorsqu'on sonde l'ensemble de la population comme nous l'avons évoqué dans le troisième chapitre. Toutefois, même si l'on peut comprendre aisément les raisons derrière un tel choix – l'espoir d'une Belgique unie échappant aux conflits communautaires –, ce scénario ne constitue certainement pas la solution aux relations parfois tendues entre néerlandophones et francophones. En outre, ces tensions sont nées de l'État unitaire d'avant 1970 qui fut pendant longtemps unilingue francophone. En fait, le rétablissement de l'unitarisme en Belgique irait à l'encontre de la reconnaissance de l'existence de deux grandes – et d'une troisième plus petite – communautés

nationales opérée par le modèle fédéral. On pourra, par ailleurs, être légèrement surpris que des jeunes qui n'ont jamais connu l'État unitaire veuillent y revenir même si au travers de cette volonté de retour on sent l'envie d'être débarrassé des conflits communautaires.

Le troisième et dernier scénario, le moins courtisé (11 %), regroupe des jeunes qui souhaitent davantage d'autonomie pour les Régions et les Communautés. L'existence d'une telle minorité retient l'attention car il vient nuancer l'impression – largement répandue en Flandre – que l'ensemble des francophones refuse de nouveaux transferts de compétences vers les entités fédérées. Certes, on ne sait pas quelles matières ces répondants souhaiteraient voir régionalisées ou communautarisées mais c'est une donnée importante puisque la Belgique fédérale s'est construite autour de tels transferts de compétences.

À côté de ces trois scénarios, il existe une quatrième position. Un dixième des jeunes interrogés (11 %) n'a pas – encore – de préférence pour l'avenir de la Belgique. Il ne faudrait pas stigmatiser un tel groupe car, vivant dans un système complexe (beaucoup de jeunes l'ont écrit), il est compréhensible voire normal que certains citoyens n'aient pas de préférence ou n'aient pas encore développé d'opinion sur ce sujet. Il est donc essentiel d'offrir les clés de compréhension à ces jeunes pour leur permettre de forger leur propre position sur l'avenir de leur pays.

En Belgique, la question du vivre-ensemble est posée depuis plusieurs décennies ; elle n'a pas encore reçu de réponse définitive et peut-être n'en recevra-t-elle jamais. Le fédéralisme est au centre du jeu politique mais il n'est pas toujours compris par des citoyens qui pour certains d'entre eux l'ont presque toujours connu. Finalement, malgré l'incompréhension qui peut régner autour du fédéralisme en Belgique, de nombreux jeunes se disent prêts à s'engager pour défendre leur vision de l'avenir du pays. Ce constat positif nous a poussé à penser et à écrire : « ce potentiel de mobilisation est loin d'être négligeable et, combiné à un effort collectif d'explication et de compréhension du système fédéral, laisse augurer une saine dynamique démocratique pour les années à venir... » (Grandjean *et al.*, à paraître en 2009).

« *Dessinez la Belgique* »

Héritant d'un pays que leurs parents et grands-parents ont transformé d'un État unitaire en un État fédéral, c'est maintenant au tour des citoyens de la « génération F » de dessiner la Belgique de demain.



# Bibliographie

- BEAUFAYS, Jean, « Belgium: A Dualist Political System? », *Publius: The Journal of Federalism*, vol. 18, n° 2, 1988, pp. 63-73.
- BEAUFAYS, Jean, « Pourquoi les réformes de l'État à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ? », in LETON, André (dir.), *La Belgique : un État fédéral en évolution*, Bruxelles, Bruylant, Paris, L.G.D.J., 2001, pp. 25-35.
- BISHOP, George F., Robert W. OLDENDICK et Alfred TUCHFARBER, « What Must My Interest in Politics Be If I Just Told You "I Don't Know"? », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 48, n° 2, 1984, pp. 510-519.
- BLAIS, André, Elisabeth GIDENGIL, Neil NEVITTE et Richard NADEAU, « Where does turnout decline come from? », *European Journal of Political Research*, vol. 43, n° 2, 2004, pp. 221-236.
- BLONDIAUX, Loïc, « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ? », *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 6, 2007, pp. 759-774.
- BOURDIEU, Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, n° 318, 1973, pp. 1292-1309.
- BREUX, Sandra, « Représentations territoriales et engagement public individuel : premières explorations », *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3, 2008, pp. 187-210.
- BREUX, Sandra, Min REUCHAMPS et Hugo LOISEAU, « Apports et potentialités de l'utilisation de la carte mentale en science politique », à venir.
- BRINCKMAN, Bart, Isabel ALBERS, Steven SAMYN et Wouter VERSCHULDEN, *De zestien is voor u. Hoe België wegzakte in een regimecrisis. Het verhaal achter de langste regeringsvorming ooit*, Tiel, Lannoo, 2008.
- CLAES, Ellen, Céline DECLEIRE, Yves DEJAEGHERE, Stefaan FIERS, Marc HOOGHE et Ellen QUINTELIER, « Étude Jeunesse 2006 :

« Dessinez la Belgique »

- Un premier portrait des opinions des jeunes de seize ans », Louvain, Centre for Citizenship and Democracy, 2006.
- DE SINGLY, François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2008, 2<sup>e</sup> éd., coll. « 128 ».
- DE STEXHE, Paul, *La révision de la Constitution belge 1968-1971*, Bruxelles, Larcier, 1972.
- DE WINTER, Lieven, « La recherche sur les identités ethno-territoriales en Belgique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 144, n° 4, 2007, pp. 575-595.
- DELLI CARPINI, Michael X. et Scott KEETER, *What Americans Know about Politics and Why it Matters*, New Haven, Yale University Press, 1996.
- DESCHOUWER, Kris, « Kingdom of Belgium », in KINCAID, John et G. Alan TARR (dir.), *Constitutional Origins, Structure, and Change in Federal Countries*, Montréal et Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2005, pp. 49-75.
- DESCHOUWER, Kris, « La dynamique fédérale en Belgique », in FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2009, coll. « Ouvertures sociologiques », pp. 65-72.
- DESCHOUWER, Kris et Philippe VAN PARIJS, « Une circonscription fédérale pour tous les Belges », *La revue nouvelle*, n° 4, 2007, pp. 12-24.
- DUBAR, Claude, « La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles », Paris, Armand Colin, 2006, 3<sup>e</sup> éd., coll. « Collection U ».
- DUMONT, Hugues, Sébastien VAN DROOGHENBROECK, Nicolas LAGASSE et Marc VAN DER HULST, « Belgique : de continuel changements dans une nouvelle structure fédérale », in BLINDENBACHER, Raoul et Abigail OSTIEN (dir.), *Dialogues sur la répartition des compétences et des responsabilités dans les pays fédéraux*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, pp. 9-11.
- DUTILLEUL, Philippe (dir.), *Bye-Bye Belgium*, Loverval, Labor, 2006.

- EASTON, David, *The political system. An inquiry into the state of political science*, New York, Alfred A. Knopf, 1953.
- EASTON, David, *A framework for political analysis*, Hemel Hempstead, Prentice-Hall, 1965a.
- EASTON, David, *A systems analysis of Political life*, New York, John Wiley & Sons, 1965b.
- FÉDÉRALISME RÉGIONALISME, *Fédéralisme et frontières internes : les enjeux de l'arrondissement de BHV (Bruxelles-Hal-Vilvorde/Brussel-Halle-Vilvoorde)*, vol. 8, n° 1, 2008, disponible sur <http://popups.ulg.ac.be/federalisme/sommaire.php?id=518>.
- FISHKIN, James S., *The Voice of the People: Public Opinion and Democracy*, New Haven, Yale University Press, 1995.
- FOURNAND, Anne, « Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse », *Annales de géographie*, vol. 112, n° 633, 2003, pp. 537-550.
- FOURNIER, Bernard, « Le mythe de la dépolitisation de la jeunesse », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, vol. 52, n° 2, 2007, pp. 295-299.
- FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS, « Quelques mesures de la connaissance politique des jeunes Liégeois », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, vol. 53, n° 3, 2008a, pp. 371-383.
- FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS, « Représentation et participation politiques. Présentation du numéro spécial », *Politique et sociétés*, vol. 27, n° 3, 2008b, pp. 3-11.
- FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2009, coll. « Ouvertures sociologiques ».
- FOX, William, *Statistiques sociales*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, coll. « Méthodes en sciences humaines ».
- FRALON, José-Alain, *La Belgique est morte, vive la Belgique !* Paris, Fayard, 2009.
- FRANKLIN, Mark N., *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies since 1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- FROGNIER, André-Paul, Lieven DE WINTER et Pierre BAUDEWYNS,

« Dessinez la Belgique »

- « Les Wallons et la réforme de l'État. Une analyse sur la base de l'enquête post-électorale de 2007 », *Pôle Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique*, n° 3, 2008, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 23 p.
- FULLER, Gary et Murray CHAPMAN, « On the Role of Mental Maps in Migration Research », *International Migration Review*, vol. 8, n° 4, 1974, pp. 491-506.
- GOULD, Peter et Rodney WHITE, *Cartes mentales*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg, 1984.
- GRANDJEAN, Geoffrey, Min REUCHAMPS, Élodie FLABA et Bernard FOURNIER, « Le fédéralisme « incompris » : perceptions et préférences d'un auditoire d'étudiants de l'ULg », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, vol. 54, n° 3, à paraître en 2009.
- GRÖNLUND, Kimmo et Henry MILNER, « The Determinants of Political Knowledge in Comparative Perspective », *Scandinavian Political Studies*, vol. 29, n° 4, 2006, pp. 386-406.
- ITALIANO, Patrick, « Identités et politique : quinze ans dans un miroir », *Fédéralisme Régionalisme*, 2005-2006, vol. 6, disponible sur <http://popups.ulg.ac.be/federalisme/document.php?id=362>.
- JANSSENS, Rudi, *Taalgebruik in Brussel. Taalverhoudingen, taalverschuivingen entaalidentiteit in een meertalige stad*, Bruxelles, VUB Press, 2001.
- JAVEAU, Claude, *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990, 4<sup>e</sup> éd.
- JENNINGS, M. Kent et Richard G. NIEMI, « The Transmission of Political Values from Parent to Child », *The American Political Science Review*, vol. 62, n° 1, 1968, pp. 169-184.
- JENNINGS, M. Kent et Richard G. NIEMI, *Generations and Politics: A Panel Study of Young Adults and Their Parents*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- KITCHIN, Robert M., « Cognitive maps: What are they and why study them? », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 14, n° 1, 1994, pp. 1-19.

- KROLL, Pierre et Pierre BOUILLON, *Dessine-moi la Belgique. Pour comprendre l'ambiance et les enjeux avant d'aller voter*, Bruxelles, Éditions Luc Pire, 2007.
- LAPONCE, Jean, « Le centre du monde : icône ou carrefour », *Revue Internationale de Sociologie*, vol. 11, n° 3, 2001, pp. 299-307.
- LETON, André, « Le partage des compétences et les relations intergouvernementales : la situation en Belgique », in FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2009, coll. « Ouvertures sociologiques », pp. 97-105.
- LETON, André, « Les Régions et les Communautés », in LETON, André (dir.), *La Belgique : un État fédéral en évolution*, Bruxelles, Bruylant, Paris, L.G.D.J., 2001, pp. 103-126.
- LITS, Marc (dir.), *Le vrai-faux journal de la RTBF : les réalités de l'information*, Charleroi, Couleur Livres, 2007.
- MABILLE, Xavier, *Histoire politique de la Belgique : facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 2000, 4<sup>e</sup> éd.
- MEMMI, Dominique, « L'engagement politique », in GRAWITZ, Madeleine et Jean LECA (dir.), *Traité de science politique. Tome III. L'action politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 311-325.
- MILNER, Henry, *La compétence civique : comment les citoyens informés contribuent au bon fonctionnement de la démocratie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004.
- MUXEL, Anne, *Les jeunes et la politique*, Paris, Hachette, 1996, coll. « Questions de politique ».
- MUXEL, Anne, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
- MUXEL, Anne, *Les étudiants de Sciences Po. Leurs idées, leurs valeurs, leurs cultures politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
- NEIJENS, Peter, *The Choice Questionnaire: Design and evaluation of an instrument for collecting more informed opinions of a population*, Amsterdam, Free University Press, 1987.
- PÂQUES, Michel et Marie OLIVIER, « La Belgique institutionnelle, quelques points de repère », in BAYENET, Benoît, Henri

« Dessinez la Belgique »

- CAPRON et Philippe LIÉGEOIS (dir.), *L'espace Wallonie-Bruxelles : voyage au bout de la Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007, coll. « Économie, société, région », pp. 55-77.
- PERCHERON, Annick, « La socialisation politique. Défense et illustration », in GRAWITZ, Madeleine et Jean LECA (dir.), *Traité de science politique. Tome III. L'action politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 165-235.
- PERRINEAU, Pascal (dir.), *L'engagement politique : déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994.
- PILET, Jean-Benoit et Emilie VAN HAUTE, « The federal elections in Belgium, June 2007 », *Electoral Studies*, vol. 27, n° 3, 2008, pp. 547-550.
- PIRET, Paul, « Une Belgique en pointillés », *Études*, vol. 11, tome 55, 2006, pp. 441-452.
- QUÉNIART, Anne et Julie JACQUES, « Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique », *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3, 2008, pp. 211-242
- QUÉVIT, Michel, *Les causes du déclin wallon*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1978.
- QUINTELIER, Ellen, « Differences in political participation between young and old people », *Contemporary Politics*, vol. 13, n° 2, 2007, pp. 165-180.
- REUCHAMPS, Min, « La parité linguistique au sein du conseil des ministres », *Res Publica*, vol. 49, n° 4, 2007, pp. 602-627.
- REUCHAMPS, Min, « Mini-assemblées citoyennes sur l'avenir du fédéralisme canadien », *Revue parlementaire canadienne/Canadian Parliamentary Review*, vol. 31, n° 4, 2008a, pp. 15-19.
- REUCHAMPS, Min, « La parité linguistique au sein des 'gouvernements' bruxellois », *Revue de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, vol. 53, n° 2, 2008b, pp. 181-199.
- REUCHAMPS, Min, « L'actualité du fédéralisme. Perceptions et préférences fédérales des citoyens francophones belges », communication présentée lors de la Tribune jeunes chercheurs, Quatrième Congrès de l'Association belge de science politique-Communauté française, Université catholique de Louvain,

- Louvain-la-Neuve, 24-25 avril, 2008c, disponible sur <http://hdl.handle.net/2268/628>.
- REUCHAMPS, Min, « Structures institutionnelles du fédéralisme belge », in DANDOY, Régis, Geoffroy MATAGNE et Caroline VAN WYNSBERGHE (dir.), *Le fédéralisme belge*, Louvain-la-neuve, Academia-Bruylant, à paraître en 2009, coll. « Science Politique ».
- REUCHAMPS, Min et Jérémy DODEIGNE, « Le partage des compétences et les relations intergouvernementales dans les fédérations belge et canadienne », in FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2009, coll. « Ouvertures sociologiques », pp. 123-128.
- REUCHAMPS, Min, Geoffrey GRANDJEAN, Élodie FLABA et Bernard FOURNIER, « “Dessinez la Belgique” : Représentations, perceptions et préférences fédérales d’étudiants universitaires belges francophones », Liège, Université de Liège, 2008, disponible sur <http://hdl.handle.net/2268/3582>.
- REUCHAMPS, Min et François ONCLIN, « La fédération belge », in FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2009, coll. « Ouvertures sociologiques », pp. 21-40.
- REZSOHAZY, Rudolf, « Les jeunes : un profil social, politique et religieux », *Service de diagnostic social*, cahier n° 7, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1983.
- SCHOLSEM, Jean-Claude, « Le ‘modèle belge’ de pacification communautaire : un produit d’exportation ? », *Revue de la Faculté de droit de l’Université de Liège*, vol. 50, n° 3, 2005, pp. 281-294.
- SCHOLSEM, Jean-Claude, « Bref survol de la Belgique comme ‘laboratoire des minorités’ », in FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2009, coll. « Ouvertures sociologiques », pp. 131-141.
- SINARDET, Dave, « De communautaire koorts: Symptomen, diagnose en aanzet tot remedie », *Samenleving en Politiek*, vol.

10, n° 3, 2003, pp. 14-24.

SINARDET, Dave, « Belgian Federalism Put to the Test: The 2007 Belgian Federal Elections and their Aftermath », *West European Politics*, vol. 31, n° 5, 2008a, pp. 1016-1032.

SINARDET, Dave, « Territorialité et identités linguistiques en Belgique », *Hermès*, n° 51, 2008b, pp. 131-149.

SINARDET, Dave, « Flemish parties in a consociational federal context: falling for the temptation of majoritarianism? The case of Brussels-Halle-Vilvoorde », in DEVOS, Carl et David HANLEY (dir.), *Flemish parties between region, federation and Europe*, Bruxelles, KVAB, 2009a.

SINARDET, Dave, « Futur(s) de la fédération belge : paradoxes fédéraux et paradoxes belges », in FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS (dir.), *Le fédéralisme en Belgique et au Canada : comparaison sociopolitique*, Bruxelles, De Boeck Université, 2009b, coll. « Ouvertures sociologiques », pp. 209-230.

STENGERS, Jean, *La formation de la frontière linguistique en Belgique ou de la légitimité de l'hypothèse historique*, Bruxelles, Latomus, 1959.

SWENDEN, Wilfried et Maarten Theo JANS, « 'Will it stay or will it go?' Federalism and the sustainability of Belgium », *West European Politics*, vol. 29, n° 5, 2006, pp. 877-894.

SWYNGEDOUW, Marc et Roeland BEERTEN, « Cognitieve en affectieve motieven van partijkeuze. De nationale verkiezingen van 21 mei 1995 », *Res Publica*, vol. 36, n° 3-4, 1996, pp. 555-574.

SWYNGEDOUW, Marc et Nathalie RINK, « Hoe Vlaams-Belgischgezind zijn de Vlamingen ? Een analyse op basis van het postelectorale verkiezingsonderzoek 2007 », *Instituut voor Sociaal et Politiek Opinieonderzoek*, n° 6, 2008, Louvain, Katholieke Universiteit Leuven, 19 p.

TOLMAN, Edward C., « Cognitive maps in rats and men », *Psychological Review*, vol. 55, n° 4, 1948, pp. 189-208.

TORNEY-PURTA, Judith, « The School's Role in Developing Civic Engagement: A Study of Adolescents in Twenty-Eight Countries », *Applied Developmental Science*, vol. 6, n° 4, 2002, pp. 203-212.



- TUAN, Ti-Fu, *Space and Place: the Perspectives of experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1977.
- WATTS, Ronald L., *Comparing Federal Systems*, Montréal et Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, McGill-Queen's University Press, 2008, 3<sup>e</sup> éd.
- WITTE, Els et Harry VAN VELTHOVEN, *Language and Politics. The Situation in Belgium in a Historical Perspective*, Bruxelles, VUB Press, 2000.
- ZOLBERG, Aristide R., « The Making of Flemings and Walloons: Belgium: 1830-1914 », *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 5, n° 2, 1974, pp. 179-235.
- ZOLBERG, Aristide R., « Les origines du clivage communautaire en Belgique. Esquisse d'une sociologie historique », *Recherches sociologiques*, vol. 7, n° 2, 1976, pp. 150-170.



# Liste des figures

Figure 1.1 Dessin de la Belgique sans marqueur géographique .....	41
Figure 1.2 Dessin de la Belgique sans marqueur géographique .....	41
Figure 1.3 Dessin de la Belgique « cartographique » .....	42
Figure 1.4 Dessin de la Belgique « cartographique » .....	43
Figure 1.5 Dessin de la Belgique « symbolique » .....	43
Figure 1.6 Dessin de la Belgique « symbolique » .....	44
Figure 1.7 Dessin de la Belgique sans la frontière linguistique.....	45
Figure 1.8 Dessin de la Belgique avec la frontière linguistique .....	45
Figure 1.9 Dessin de la Belgique « hors classification » .....	46
Figure 1.10 Dessin de la Belgique « hors classification » .....	46
Figure 1.11 Dessin de la Belgique avec Bruxelles au nord de la frontière linguistique.....	47
Figure 1.12 Dessin de la Belgique avec Bruxelles sur la frontière linguistique .....	47
Figure 2.1 Dessin de la Belgique par une étudiante en sciences politiques .....	54
Figure 2.2 Dessin de la Belgique par un étudiant en sciences politiques .....	55
Figure 2.3 Dessin de la Belgique par un étudiant en sciences politiques .....	55
Figure 2.4 Dessin de la Belgique par une étudiante en information et communication .....	56
Figure 2.5 Dessin de la Belgique par une étudiante en information et communication .....	56
Figure 2.6 Dessin de la Belgique par un étudiant en sciences humaines et sociales .....	58
Figure 2.7 Dessin de la Belgique par une étudiante en sciences politiques .....	58
Figure 2.8 Dessin de la Belgique par une étudiante en année préparatoire en sciences politiques .....	59
Figure 2.9 Dessin de la Belgique par un étudiant en sciences humaines et sociales .....	59

« Dessinez la Belgique »

Figure 2.10 Dessin de la Belgique par un étudiant s'intéressant à la politique .....	61
Figure 2.11 Dessin de la Belgique par une étudiante s'intéressant à la politique .....	61
Figure 2.12 Dessin de la Belgique par une étudiante estimant que le système fédéral est la meilleure solution .....	68
Figure 2.13 Dessin de la Belgique par une étudiante estimant que le système fédéral n'est pas la meilleure solution .....	69
Figure 2.14 Dessin de la Belgique par un étudiant estimant que les revendications flamandes ne sont pas normales .....	71
Figure 2.15 Dessin de la Belgique par un étudiant estimant que les revendications flamandes sont normales .....	71
Figure 3.1 Dessin de la Belgique et l'impossibilité de déduire les préférences fédérales .....	111
Figure 3.2 Dessin de la Belgique et l'impossibilité de déduire les préférences fédérales .....	111
Figure 3.3 Dessin de la Belgique et l'impossibilité de déduire les préférences fédérales .....	112
Figure 3.4 Dessin de la Belgique « revendicateur » .....	114
Figure 3.5 Dessin de la Belgique « revendicateur » .....	115
Figure 3.6 Dessin de la Belgique « revendicateur » .....	115
Figure 3.7 Dessin de la Belgique à l'équerre.....	120
Figure 3.8 Dessin de la Belgique à l'équerre.....	121
Figure 3.9 Dessin de la Belgique à main levée.....	121
Figure 3.10 Dessin de la Belgique à main levée avec des détails géographiques.....	122
Figure 3.11 Dessin de la Belgique à main levée avec des détails géographiques et politiques .....	123

# Liste des graphiques

Graphique 1.1 S'intéresse à la politique .....	30
Graphique 1.2 Discute de l'avenir de la Belgique .....	32
Graphique 1.3 Sentiments d'appartenance .....	33
Graphique 1.4 Seule la langue différencie les Flamands des Wallons.....	37
Graphique 3.1 Préférences pour l'avenir Belgique (3 + 1 scénarios) .....	95



# Liste des tableaux

Tableau 1.1 Répartition des répondants selon leur année et section d'étude (en pourcentage et en nombres réels) .....	28
Tableau 1.2 Sections et intérêt politique (en pourcentage).....	30
Tableau 1.3 Sentiments d'appartenance (en pourcentage) .....	34
Tableau 1.4 Le système fédéral belge est satisfaisant et est la meilleure solution pour la coexistence pacifique (en pourcentage)	35
Tableau 1.5 Il est normal de revendiquer plus d'autonomie pour la Flandre et les francophones doivent accepter quelques revendications flamandes pour sauvegarder le pays (en pourcentage) .....	38
Tableau 2.1 Type de dessins de la Belgique et sections (en pourcentage) .....	53
Tableau 2.2 Sections et dessins de la Belgique (en pourcentage)...	53
Tableau 2.3 Type de dessins de la Belgique et genre (en pourcentage) .....	57
Tableau 2.4 Type de dessins de la Belgique et intérêt politique (en pourcentage) .....	60
Tableau 2.5 Type de dessins de la Belgique et système le meilleur (en pourcentage) .....	67
Tableau 2.6 Type de dessins de la Belgique et revendications flamandes normales (en pourcentage) .....	70
Tableau 2.7 La plus grande qualité du système fédéral actuel (en pourcentage et en nombres réels) .....	73
Tableau 2.8 Le plus grand défaut du système fédéral actuel (en pourcentage et en nombres réels) .....	74
Tableau 3.1a Préférences pour l'avenir de la Belgique (6 + 1 scénarios) .....	94
Tableau 3.1b Préférences pour l'avenir de la Belgique (3 + 1 scénarios) .....	95
Tableau 3.2 Données sociodémographiques et préférences (en pourcentage) .....	99
Tableau 3.3 Intérêt politique et préférences politiques (en pourcentage) .....	101

« Dessinez la Belgique »

Tableau 3.4 Perceptions et préférences (en pourcentage).....	103
Tableau 3.5 Sentiments d'appartenance et préférences (en pourcentage) .....	106
Tableau 3.6 Qualités/Défauts et préférences (en pourcentage) ....	107
Tableau 3.7 Dessins de la Belgique et préférences (en pourcentage) .....	110
Tableau 3.8 Engagement pour le futur de la Belgique (en pourcentage) .....	116
Tableau 3.9 Engagement pour le futur de la Belgique et préférences (en pourcentage) .....	117



# Table des matières

<b>Sommaire.....</b>	<b>7</b>
<b>Préface</b>	
<b>La passion de la recherche .....</b>	<b>9</b>
<b>Introduction</b>	
<b>La Belgique sous l'ère du fédéralisme .....</b>	<b>11</b>
1. Avant le fédéralisme .....	14
2. L'ère du fédéralisme .....	17
3. Les jeunes de la « génération F » et le fédéralisme .....	21
<b>Chapitre 1</b>	
<b>234 jeunes de la « génération F » et leurs dessins de la Belgique</b> <b>.....</b>	<b>25</b>
1. Présentation des répondants.....	26
a. <i>Composition de la population.....</i>	<i>26</i>
b. <i>Intérêt pour la politique.....</i>	<i>29</i>
c. <i>Sentiments d'appartenance.....</i>	<i>32</i>
d. <i>Perceptions du fédéralisme.....</i>	<i>34</i>
2. Les dessins de la Belgique, des cartes mentales un peu particulières .....	39
a. <i>Les cartes mentales en sciences politiques.....</i>	<i>39</i>
b. <i>Les dessins de la Belgique.....</i>	<i>40</i>
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Analyse dialectique des perceptions et des représentations</b> <b>fédérales.....</b>	<b>51</b>
1. Dessins de la Belgique et composition de l'auditoire : quelques premières différences.....	52
a. <i>Influence de la section et du sexe.....</i>	<i>52</i>
b. <i>Influence de l'intérêt politique sur la frontière</i> <i>linguistique .....</i>	<i>59</i>
2. Avec ou sans la frontière linguistique : la frontière linguistique comme reflet de la situation belge ? .....	62
a. <i>La frontière linguistique comme affirmation des tensions</i> <i>entre les deux grandes communautés belges ?.....</i>	<i>66</i>

« Dessinez la Belgique »

- b. *La frontière linguistique comme acceptation des revendications flamandes ?* .....69
- 3. Les qualités et défauts du système fédéral belge actuel.....72
- 4. Conclusion .....76

**Chapitre 3**

**Préférences pour l'avenir de la Belgique.....87**

- 1. Les scénarios de l'avenir de la Belgique .....87
- 2. Les 234 jeunes de la « génération F » et l'avenir de la Belgique.....92
- 3. Préférences, perceptions et représentations fédérales.....97
  - a. *Préférences fédérales, indicateurs sociodémographiques et intérêt politique*.....97
  - b. *Des préférences éclairées par des perceptions*.....102
  - c. *Sentiments d'appartenance et préférences* .....105
  - d. *Qualités et défauts du système fédéral et préférences* ..107
  - e. *Et les dessins de la Belgique dans tout ça ?* .....109
- 4. Conclusion : une volonté d'engagement bien présente.....116

**Conclusion**

**« Génération F » et fédéralisme en Belgique.....125**

- 1. Dessins, perceptions et représentations de la Belgique ....125
- 2. « Génération F » ou le fédéralisme incompris .....127
- 3. Et l'avenir ? .....132

**Bibliographie.....135**

**Liste des figures .....145**

**Liste des graphiques .....147**

**Liste des tableaux.....149**

**Table des matières .....151**